

», fonctions, on pouvoit luy donner vn Coadju-
 », teur. Mais qu'il ne falloit pas priver l'Ordre Epif-
 », copal d'un fi grand exemple. Neanmoins le Pape
 se fouvenant de toutes les Lettres que l'Arche-
 vesque luy avoit écrites sur le mesme sujet en
 diverses occasions; & ne pouvant plus resister
 à l'importunité de ses prieres, ordonna que sa
 démission seroit acceptée.

On traita ensuite de la pension qu'on luy
 donneroit. Lors que l'Archevesque parla d'a-
 bord à Philippe II. il luy dit qu'une pension de
 cinquante Ducats luy suffiroit, & il n'eût rien
 voulu du tout, s'il n'eût apprehendé d'estre à
 charge au Convent de Viane, où il devoit se re-
 tirer, à cause de sa vicillesse & de ses frequentes
 maladies. Le Pape neanmoins le contraignit
 d'accepter une pension de deux mille cinq cens
 livres, & à moins de cela il ne vouloit point ex-
 pedier les Bulles de son successeur, qui fut Dom
 Jean Alphonse de Vasconcelos.

Il est aisé de juger par tout ce que nous avons
 veu jusqu'à cette heure, avec quelle douleur le
 peuple de Brague apprit la démission de leur Ar-
 chevesque. Ils voyoient un Prelat qui depuis
 plus de vingt-trois ans s'estoit appliqué sans cesse
 à faire sa charge; qui n'en avoit point aimé le
 faste & l'éclat, mais les fonctions & les devoirs;
 qui les nourrissoit de la parole de Dieu avec une
 application, une lumiere & une sagesse merveil-
 leuse; qui consideroit les besoins des pauvres
 comme les siens propres, & regardoit les biens
 de l'Eglise, comme estant beaucoup plus à eux
 qu'à luy-mesme; qui durant la famine avoit

ſauvé la vie à vn tres-grand nombre de perſonnes en ſurmontant par l'abondance de ſa charité la miſere du temps & la ſterilité des ſaiſons; & enfin qui durant la peſte s'eſtoit expoſé à la mort pour le ſalut & la conſervation de ſon peuple.

Ainſi tous pleuroient ſa perte comme celle de leur proteſteur, de leur conſolateur, & de leur pere. Il y eut pluſieurs perſonnes de la ville qui l'allerent trouver, pour luy témoigner la douleur qu'ils avoient d'une ſi rude ſéparation; & combien ils s'eſtimoient mal-heureux de ſe voir privez de ſa perſonne, qui leur eſtoit ſi précieufe, & ſi neceſſaire pour leur ſalut.

L'Archeveſque leur parla avec beaucoup de tendreſſe, & il accompagna leurs larmes des ſiennes, leur diſant: que Dieu voyoit dans ſon cœur l'amour qu'il luy avoit donné pour ſon Eglife; & pour tous ceux qu'il avoit vnīs à luy par les liens de ſa charité, & par les obligations de ſa charge: Qu'il avoit toūjours eſté tres-perſuadé que l'éminence de ſa dignité eſtant ſi diſproportionnée à ſa foibleſſe, il luy ſeroit avantageux d'en ſortir, puis que ſi on luy avoit fait juſtice, il n'y ſeroit jamais entré: Qu'après avoir donné plus de vingt-trois ans à la charité du prochain, il avoit crû qu'il luy eſtoit permis de donner le peu qui luy reſtoit à vivre, à la connoiſſance de luy-meſme, à la retraite, & à l'expiation de ſes fautes; Que ſi lors qu'il avoit moins d'âge & plus de vigueur, ſon travail & ſon application avoit pû ſuppléer en quelque ſorte à ſon incapacité & à ſon peu

„ de lumiere , il se trouvoit alors dans vne im-
 „ puissance aussi bien exterieure qu'interieure , de
 „ satisfaire à ses fonctions : Qu'il les supplioit de
 „ croire qu'il ne se separoit point ny d'eux ny de
 „ son Eglise : Qu'il la porteroit toujours dans son
 „ cœur : Qu'elle seroit toujours l'objet de son
 „ amour ; l'entretien de sa retraite , & le sujet de
 „ ses prieres & de ses larmes ; & qu'il esperoit que
 „ l'offrant sans cesse à Dieu , & s'offrant luy-mes-
 „ me pour elle , il la serviroit autant de cette sorte ,
 „ ou peut-estre davantage qu'il n'auroit pû fai-
 „ re , par l'exercice imparfait des fonctions de son
 „ ministère.

Tous ceux qui l'écoutoient fondoient en lar-
 mes , honorant d'un costé le saint repos où Dieu
 l'alloit mettre , & de l'autre déplorant leur perte.
 Ils l'accompagnerent tous ensemble jusqu'au
 Convent de Sainte-Croix de Viane , que l'Ar-
 chevesque avoit fondé , & qu'il avoit choisi pour
 le lieu de sa retraite. Aussi-tost qu'il y fut arrivé ,
 il alla se prosterner devant le Tres-Saint Sacre-
 ment ; & le Prieur avec ses Religieux estant venu
 pour le recevoir & pour luy baiser la main , le
 saint Prelat se jeta luy-mesme aux pieds du
 Prieur , & luy demanda sa benediction.

Puis embrassant tous les Religieux l'un après
 „ l'autre , il leur dit : Mes tres-chers freres , j'ay
 „ toujours eu un extrême desir de vivre avec vous.
 „ On m'en a arraché par force , & j'y reviens avec
 „ joye. Je vous demande par charité que vous me
 „ vouliez bien souffrir en vostre Compagnie , &
 „ que vous me donniez en aumône la moindre cel-
 „ lule de ce Monastere , afin que je m'y puisse re-

tirer. Mais je vous conjure en mesme temps de ne vous pas scandaliser, si vous me voyez peu réglé & peu recueilly. Car je viens icy dans la resolution de reparer avec la grace de Dieu & par vostre bon exemple, tout ce que j'ay pû perdre de la bonne éducation que j'avois receüe dans ce saint Ordre.

Aprés leur avoir parlé de la sorte, il se retourna vers ceux qui l'avoient accompagné, dont l'affliction sembloit se renouveler de plus en plus. Il conjura particulièrement les Ecclesiastiques de se consoler, & de considerer qu'ils n'avoient pas fait ce qu'ils avoient fait jusqu'alors, pour vn homme foible & mortel comme il estoit, mais pour Dieu qui travailloit en eux, & qui les recompenseroit de leur travail. Qu'ainsi il les supplioit de continuer toûjours le saint œuvre qu'ils avoient commencé; & qu'il les assureroit & les prioit d'assurer tous les pasteurs & tous les Ministres de son Diocese, que si Dieu daignoit regarder sa bassesse, & ne refusoit pas de recevoir ses prieres, il tâcheroit dans sa retraite d'imiter Moïse sur la montagne, en élevant sans cesse les mains pour implorer le secours du Ciel, pendant qu'eux, comme Iosué, conduiroient l'armée du Seigneur, & combattroient les ennemis de son peuple.



C H A P I T R E X X.

Occupation de Dom Barthelemy dans la retraite de son Monastere. Son amour pour la priere & pour la meditation de l'Ecriture. Son extreme charité envers les pauvres.

IE ne m'arrestera point icy à rapporter quelque peine qu'on fit à l'Archevesque, touchant la pension que le Pape avoit voulu qu'il retint pour sa subsistance sur l'Archevesché de Brague. Ce trouble dura peu, & Philippe II. voulut qu'on luy conservast ce qui luy avoit esté ordonné. L'Archevesque qu'on avoit mis en sa place mourut bien-tost après, & on donna l'Archevesché à Dom Augustin de Iesus Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui estoit vn homme sage & modéré, & qui eut vne veneration toute particuliere pour le saint Prelat.

Dom Barthelemy se voyant dégagé entiere-ment, comme il l'avoit souhaité si long-temps, du commerce du monde, & des occupations de sa charge, ne pensa qu'à se purifier de plus en plus dans la paix de sa retraite, & à travailler à mourir à tout, pour ne vivre plus que *de la vie de Dieu mesme*. Il fit bien voir qu'il ne s'estoit retiré, que pour estre le dernier & le plus abject dans la maison du Seigneur. Car il ne se faisoit remarquer entre les autres que par son humilité & sa modestie extraordinaire. Il obeïssoit au Superieur comme le dernier des Religieux, pretend-
Ephes. 4.18.
ant que tous devoient oublier qu'il eust la
qualité

qualité d'Archevesque, comme il l'avoit oublié luy-mesme.

Et pour montrer qu'il n'avoit pas choisi cette vie paisible & retirée, par la fuite du travail & par l'amour de l'oïveté, il eut soin durant quelques années d'aller à pied à quelques villages proche le Monastere, pour apprendre le Catechisme aux bonnes gens de la campagne. Il ne crût point cet exercice trop bas pour luy, ayant esté & estant ce qu'il estoit. Car le respect qu'il avoit pour le bien consacré à l'Eglise estoit si grand, qu'encore que le Pape l'eût obligé à retenir cette pension dont nous avons parlé, comme l'ayant tres-justement meritée, il avoit néanmoins beaucoup de peine à tirer sa subsistance de ce qu'il sçavoit appartenir aux pauvres; & il se croyoit obligé en conscience, non seulement d'en employer la plus grande partie pour les soulager, mais de travailler encore selon ses forces à nourrir leurs ames par ses saintes instructions. Il s'occupa à ce saint exercice tant que sa foiblesse le luy permit. Mais après trois ans il se trouva dans vne entiere impuissance de continuer cette charité.

Son principal soin durant tout ce temps, estoit de se desoccuper de toute chose, pour ne s'occuper que de Dieu seul. Ils'appliquoit à la priere, avec vne ferveur qui ne se lassoit jamais. Et il tâchoit de tenir son cœur éloigné de la pensée de toutes les creatures, & de luy-mesme, pour estre toujours present à Dieu, & pour ne le perdre jamais de veüe.

Ainsi il estoit proprement dans cette paix &

Ff

Grat. 1.
post init.

ce saint repos de sa solitude, que S. Gregoire de Nazianze décrit en ces termes. Rien ne me paroist, dit-il, comparable au bonheur d'un homme, qui fermant l'entrée de ses sens à toutes les choses presentes, vit comme hors du monde & de la chair, qui se recueille tout entier en luy mesme; qui ne prend de part à tout ce qui est humain, qu'autant qu'il y est contraint par une necessité inévitable; qui s'entretient sans cesse avec soy-mesme & avec Dieu; qui tient son ame au dessus de tout ce qui est visible, dont l'esprit est toûjours remply de pensées divines & d'images toutes pures sans aucun mélange des faniômes terrestres & corporels; qui est déjà & devient tous les jours de plus en plus un miroir sans tache de Dieu, & de ses divines perfections; qui croist sans cesse en connoissance & en lumieres; qui goûte déjà par une vive esperance les biens avenir, & enfin qui estant encore icy bas parmi les hommes, s'élève toûjours en haut par la vertu du S. Esprit, & vit dans le Ciel avec les Anges.

Outre cette priere continuelle, le saint Prelat s'occupoit dans sa solitude à reconnoistre avec vne humilité profonde les bienfaits de Dieu. Il se consideroit comme vn homme qui est revenu d'une navigation tres-dangereuse, qui s'est veu cent fois en danger, ou d'estre pris par les Pyrates; ou de se perdre contre des rochers; ou de perir par la tempeste; & estant possédé du ressentiment d'un si grand nombre de graces & de faveurs dont il se voyoit comme accablé, il se trouvoit dans l'estat où David se represente luy-mesme, lors qu'il dit: *Que rendray-je à Dieu pour tous les biens qu'il m'a faits? Venez vous tous qui*

Psal. 115.
v. 12.

*craindez Dieu, écoutez-moy, & je vous diray les ps. 65. v. 16.
grandes graces dont il a comblé mon ame.*

Mais vne de ses principales occupations dans sa retraite a esté la meditation de l'Ecriture. Il sca-
voit que la parole de Dieu, est comme il nous l'ap-
prend luy-mesme, *un tresor divin qui renferme
les richesses spirituelles, plus précieuses sans com- Prov. 2. v. 4.
paraison que l'or & les diamans; une source où l'on Ps 11. v. 11.
puise ces eaux vivantes qui réjussent jusques dans Ioan. 4. v.
le Ciel; un arsenal celeste, d'où l'on tire ces armes 14.
de Dieu qui couvrent l'ame; & la rendent invul- Ephes. 6.
nerable à tous les traits de ses ennemis; & qu'ainsi v. 16.
que David nous l'enseigne, elle est la lampe qui Psal. 118.
doit conduire nos pas & qui doit luire sur le sentier v. 105.
où nous marchons. C'est pourquoy cette Lecture
sacrée, comme S. Augustin a dit de luy-mesme,
estoit les chastes délices de son cœur. Ainsi toute sa Conf. l. 11.
journée n'estoit qu'un entretien continuel avec c. 2.
Dieu, estant toujourns occupé, ou à l'écouter dans
son Ecriture, ou à luy parler dans ses prieres.*

Il ajoûtoit encore à ces saints exercices le soin
d'assister les pauvres, selon cette extrême charité
que nous avons veu jusqu'à cette heure qu'il
avoit pour eux. Car le Pape & Philippe II. l'ayant
obligé, contre le desir qu'il avoit de jouir vrai-
ment de la pauvreté Religieuse, à retenir vne
pension sur son Archevesché, il en estoit plutôt
le depositaire que le maistre, & il l'avoit comme
ne l'ayant point, puis qu'il n'y prenoit point
d'autre part que la peine d'en estre chargé, & le
plaisir de la distribuer avec vne liberalité pleine
de discretion & de sagesse, selon les besoins dif-
ferens des pauvres.

Nous ne croyons pas necessaire de nous étendre icy sur le détail de ses aumosnes , estant aisé d'en juger par ce que nous en avons dit ailleurs. Je rapporteray seulement sur ce sujet vne action particuliere , qui suffira pour nous faire voir avec quelle ardeur il distribuoit tout ce qu'il avoit , puis qu'il a bien voulu se priver luy-mesme de ce qui luy estoit le plus necessaire, pour ne pas laisser sans assistance ceux qui avoient recours à sa charité.

Retournant vn Dimanche en son Convent , après avoir presché selon sa coûtume en vn village proche de Viane , il trouva en son chemin beaucoup de pauvres qui l'attendoient. Il leur donna tout ce qu'il avoit ; & en suite vne pauvre femme fort âgée vint à luy , & le pressa de luy donner quelque chose. Le saint homme luy dit qu'il n'avoit plus rien , & qu'il estoit fâché de ne pouvoir pas l'assister. Mais elle le suivant toujours , continuoit à l'importuner par ses plaintes , luy disant qu'elle avoit vne pauvre fille orpheline ; & qu'elles n'avoient pas seulement vn lit pour se coucher.

Le saint Prelat estoit fort touché de cette extrémité où il la voyoit : mais il n'avoit point alors d'argent , & il n'en esperoit pas si-tost. Pensant donc à ce qu'il feroit pour ne pas perdre cette occasion que Dieu luy presentoit , d'assister vne veuve & vne orpheline , qui sont des personnes qu'il a encore plus recommandées que les autres , il luy dit de se trouver sur l'entrée de la nuit au pied de la fenestre de sa cellule : car le Monastere n'avoit point encore de closture ; & il

luy marqua exactement le lieu où elle devoit se rendre, afin qu'il n'y eût point de méprise.

Le soir, s'estant enfermé tout seul dans sa Cellule après Complies, il fit vn paquet de son lit n'en retenant que le bois, & mit la teste à la fenestre pour voir si cette pauvre femme estoit arrivée. L'ayant apperceuë il luy fit signe, & luy jetta le paquet qu'elle emporta avec vne extrême joye. Il ne resta à l'Archevesque pour se coucher que le bois de son lit. Mais il trouvoit son repos dans la grace que Dieu luy avoit faite, de pourvoir à celuy des autres.

Il tâcha mesme de se conserver long-temps ce bien-heureux avantage, de gouter la pauvreté de IESVS-CHRIST, qui a dit de luy-mesme, *qu'il n'avoit pas où il pût reposer sa teste.* C'est *Luc. 9. v. 58.* pourquoy il se tenoit toujours enfermé dans sa cellule; & lors que quelqu'un le venoit voir, il sortoit aussi-tost afin qu'on ne pust point découvrir ce qui luy manquoit.

Mais enfin il plût à Dieu de tirer des tenebres vne action si exemplaire, & si capable d'exciter les Religieux à l'amour de la charité & de la pauvreté; & de confondre la dureté impitoyable des riches. Il ne permit pas que son serviteur vstât davantage d'une si grande rigueur envers luy-mesme, ny qu'il souffrist plus long-temps, pour n'avoir pû voir souffrir les autres.

Cette pauvre femme estant ravie de son bonheur, & dans l'admiration de la charité de l'Archevesque en parla à quelques personnes; & le bruit s'en répandit bien-tost par la ville. Le Prieur & les Religieux du Monastere furent

454 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
plusieurs jours sans le sçavoir. Enfin quelques
personnes du dehors rapporterent à quelques-
vns d'eux cette action du Saint Prelat, comme
vne chose qu'ils ne pouvoient pas ignorer. Ils en
furent fort surpris, & ils comprirent aussi-tost
que c'estoit la la raison qui luy faisoit depuis
quelque temps fermer la porte de sa cellule avec
tant de soin.

Le Prieur voulant sçavoir par luy-mesme ce
qui en estoit, vint le lendemain le surprendre
dans sa cellule. Et y entrant tout d'un coup, il vit
les ais de son lit tout nuds sans paillasse, sans
matelas, & sans couverture. Il luy demanda en
mesme-temps, comme s'il n'eût rien sceu de cette
affaire, ce que son lit estoit devenu. L'Arche-
vesque luy répondit: Mon Pere, quelqu'un s'en
fera accommodé qui en avoit sans doute plus be-
soin que moy. Mais je vous assure que je m'ac-
commode admirablement de ce qui me reste. Le
Prieur ne luy en voulut point parler davantage
pour ne luy faire pas de peine: mais il luy envoya
le soir un lit, le suppliant de le prendre. Et comme
l'Archevesque faisoit profession de luy obeïr, il
fut obligé contre son inclination de le recevoir.

On peut juger par cette action de plusieurs au-
tres que le saint Prelat a faites durant ce temps,
& elle nous fait voir qu'il croissoit en vertu & en
charité, à mesure qu'il avançoit en âge, selon
cette parole de l'Ecriture, *qui compare la vieil-*
lesse des Saints à celle de l'Aigle: parce qu'au lieu
que l'homme exterieur & naturel s'affoiblit tou-
jours en vieillissant, comme ayant dans soy le
principe de la corruption & de la mort, l'homme

intérieur au contraire se fortifie à mesure qu'il avance en âge, parce qu'il a pour principe & pour ame le saint Esprit qui est eternal.

CHAPITRE XXI.

Le saint Prelat tombe dans la maladie dont il mourut. Son extrême patience dans ses maux. Dom Augustin son successeur dans l'Archevesché de Brague vient l'assister dans sa maladie.

IL y avoit déjà plus de huit ans que le saint Prelat s'estoit retiré dans le Convent de sainte Croix de Viane. Il s'y occupoit comme nous avons dit. Mais les quatre dernieres années luy furent fort penibles, à cause de ses indispositions & de ses infirmités continuëles.

Vers la fin de Juin de l'année 1590. il commença à sentir quelques douleurs qui s'augmenterent depuis beaucoup, & le reduisirent à vne extrême foiblesse. Il les dissimula pendant quelque temps, soit qu'il ne reconût pas d'abord la grandeur du mal, soit qu'il se fust bien-aise de le souffrir en silence. Les Religieux remarquerent seulement qu'il se levoit plus tard, & se retiroit plutôt qu'à son ordinaire; qu'il estoit extrêmement foible, & qu'il avoit le visage fort mauvais.

Enfin l'un des premiers jours de Juillet il sentit un redoublement de douleurs, & voyant bien que son heure estoit proche, & qu'il n'estoit plus temps de se cacher davantage, il fit un dernier effort pour dire la Messe. Il visita pour la dernière fois les saints Autels. Il consola le mieux qu'il pût les pauvres, qui ne manquoient jamais

de se trouver à sa Messé. Il alla ensuite à sa Cellule; & passant par celle du Pere André de la Croix, ancien Religieux & son amy particulier, il luy dit avec vn transport de joye : Mon Pere, je viens icy vous donner avis de mon bonheur. Je croy que Dieu m'a enfin accordé ce que je luy demande depuis si long-temps. Souvenez-vous de me recommander à luy, parce que j'en ay vn tres-grand besoin.

Il se retira ensuite & se mit au lit. Les Medecins l'estant venu voir, trouverent que son mal estoit vne retention d'urine que son amour pour l'honnesteté l'avoit empesché de découvrir, & qui s'estoit beaucoup aigrie par sa patience. Ils n'oublierent rien de tout ce qui pouvoit contribuer à son soulagement, quoy qu'avec peu de succès. Car ses maux s'augmentoient tous les jours, & en mesme temps son courage devenoit plus fort.

Son humilité l'avoit tellement rendu maistre de son esprit & de son corps, que souffrant des douleurs tres-vives, il s'empeschoit mesme d'en faire paroistre aucune marque; & on ne le reconnoissoit que par les defaillances que luy causoit souvent l'excès de son mal. On le voyoit toujours attentif à Dieu, & au milieu de ses souffrances il ne se pouvoit lasser de le benir, & de luy témoigner vne extrême reconnoissance, pour tant de faveurs qu'il avoit receuës de luy.

La maladie de l'Archevesque ayant esté publiée dans Viane, tout le monde en fut extraordinairement affligé, & en peu de temps cette nouvelle se répandit aussi dans les autres villes.

Nous avons déjà dit que le premier successeur du saint Prelat ayant peu vécu, Dom Augustin de Iesus Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui estoit fort connu dans tout le Royaume, par sa naissance & par sa haute vertu, avoit esté élevé à l'Archevesché de Brague.

Aussi-tost qu'il eut esté averty de la maladie de l'Archevesque, il partit de Brague où il residoit depuis long-temps, le soir du mesme jour, & marchant toute la nuit il arriva le matin à Viane, accompagné d'un grand nombre de personnes des plus considerables, tant du Clergé, que de la Noblesse, & de la Iustice. Il n'attendit point qu'on le receust avec les ceremonies accoustumées: mais il vint tout d'un coup dans le Convent, & demanda où estoit la chambre de l'Archevesque.

Y estant entré, & s'estant approché du lit du malade, il ne pût voir sans vne extrême douleur ce qu'enduroit ce saint homme. Il luy prit les mains & le consola par quelques paroles de pieté, & par les plus grandes marques d'affection qu'il luy pouvoit rendre, non seulement comme vn Archevesque à vn autre Archevesque, mais encore comme vn fils à son pere. Il luy témoigna qu'il estoit venu pour l'assister de tout ce qui estoit en son pouvoir, & qu'il se tiendroit heureux de luy rendre les moindres services.

Cette proposition fut aussi-tost suivie de l'effet, prenant plaisir à faire luy-mesme tout ce qu'il y avoit à faire auprès du malade, avec vne charité qui tiroit les larmes des yeux de tous les assistans. Le saint Archevesque estoit dans vne si

458. LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
extrême foiblesse, qu'il ne pouvoit pas témoi-
gner au Prelat par aucune parole le ressentiment
& la reconnoissance qu'il avoit de sa charité &
de ses bons offices, quoy qu'elle parust assez
par quelques gestes qu'il fit & par son visage.

Cependant deux Magistrats de Brague, &
quelques autres bourgeois, qui avoient esté de-
putez de toute la ville pour aller rendre leurs
derniers devoirs à leur saint pasteur, arriverent
au Monastere, & s'acquitterent de leur com-
mission avec de grands témoignages d'affection
& de respect.

Mais les Officiers de la ville de Viane ayant
esté avertis de l'arrivée des Deputez de la ville
de Brague, & estant d'ailleurs troublez de ce
que l'Archevesque Dom Augustin en estoit ve-
nu avec tant de monde, commencerent à croire
que toutes ces visites n'estoient point de civilité
& de charité, mais des pretextes dont on vouloit
se couvrir pour pouvoir enlever & porter à Bra-
gue le corps du saint Prelat, aussi-tost qu'il seroit
mort. Ainsi s'estant assemblez avec le Seneschal
de la Province & le Gouverneur de la Citadel-
le, ils resolurent de défendre de tout leur pou-
voir le corps de l'Archevesque, & d'empescher
qu'on ne le transportast hors du Monastere.

Ce dessein ayant esté formé entre eux, le Se-
neschal & ses Lieutenans prirent deux Notaires
Apostoliques, & allerent trouver l'Archeves-
que Dom Augustin, pour le conjurer au nom
de tout le peuple, & de la part de sa Sainteté &
de sa Majesté Catholique, en presence des deux
Notaires & du Greffier de la ville, de ne rien

faire & de ne permettre pas qu'on fît rien touchant le transport du corps du saint Prelat contre sa dernière volonté, par laquelle il avoit déclaré expressement qu'il vouloit estre enterré en son Monastere de Viane.

Dom Augustin répondit à cette Requête avec des paroles assez generales, qui estoient pleines neanmoins de douceur & de charité. Ayant pris congé de luy ils allerent voir le saint malade, auquel ils demanderent sa benediction au nom de toute la ville de Viane. Le saint Prelat la leur donna en la maniere qu'il le pût, & ils la receurent avec larmes.

Aussi-tost qu'ils furent sortis de sa cellule, ils firent armer les habitans, & on vit en vn moment poser des Sentinelles & des Corps-de-garde dans le Monastere & aux environs: ce qui se continua jour & nuit, jusqu'à ce que le Saint homme fut ensevely. Et le zele de ceux de Viane envers le saint Prelat fut si grand, que les personnes les plus considerables & les plus occupées ne voulurent point s'exemter non plus que les autres du travail de la veille & de la garde.

On fit allumer par tout durant la nuit quantité de flambeaux, pour éviter plus aisément les surprises. Enfin tous estoient resolus de courir au Monastere à la moindre allarme, & de s'exposer à tout, plutôt que de souffrir qu'on leur ravist ce Saint corps, qu'ils consideroient comme le tresor & la felicité de leur ville.

CHAPITRE XXII.

Mort heureuse de Dom Barthelemy. Ceux de la ville de Brague demandent son Corps. Les habitants de Viane se mettent en armes pour le conserver. Il y est enterré dans son Monastere.

DOM Barthelemy avoit reçu le saint Viatique aussi-tost qu'il parut en peril, & il avoit encore communiqué pour sa consolation plusieurs fois pendant sa maladie. Les Medecins s'appercevant que sa fin estoit proche, avertirent l'Archevesque Dom Augustin qu'il estoit temps de luy donner l'Extrême-Onction. L'Archevesque luy administra ce Sacrement avec grande ceremonie, & vn grand concours du peuple.

La paix & la devotion avec laquelle ce Saint vieillard la receut, fut merveilleuse. Son assoupissement l'avoit quitté pour lors, & il estoit dans vne parfaite liberté d'esprit & de jugement. Il conjuroit tous les assistans de l'aider de leurs prieres, afin que cette onction sainte produisist en son ame tous les effets pour lesquels IESVS-CHRIST l'a instituée.

Lors qu'on recita les sept Pseaumes de la Penitence, il disoit luy-mesme vn verset sans se broüiller & sans manquer d'une syllabe, & les Chanoines avec les Religieux qui estoient presens, recitoient l'autre. Mais comme il arrivoit quelquefois que la douleur & les larmes de tous ceux qui assistoient à vn si triste spectacle, les

empeschoient de bien prononcer le verset qu'ils recitoient; le saint Prelat le prononçoit au lieu d'eux avec tout le jugement d'un homme qui n'auroit point esté malade.

Enfin l'Archevesque estant tombé dans un extrême affoiblissement, auquel l'effort mesme qu'il venoit de faire avoit peut-estre contribué, & estant prest d'expirer, Dom Augustin qui estoit toujours auprès de luy jour & nuit, commença à dire les prieres de la recommandation de l'ame. Elles furent souvent interrompuës par ses larmes & par celles des assistans. Un quart d'heure après Dom Barthelemy leva les mains & les yeux au Ciel, & sans aucun mouvement, ny aucune contorsion de membres, il rendit son esprit à Dieu le seizième Juillet de l'année 1590. entre les sept & huit heures du soir à l'âge de soixante & seize ans & deux mois.

La mort du saint Prelat n'eut pas plûtoſt esté renduë publique par le son de toutes les cloches, qu'on entendit un gemissement univèrsel par toute la ville, n'y ayant personne qui ne crût avoir perdu en luy ce qu'il avoit de plus cher au monde.

L'Archevesque Dom Augustin se retira quelque temps après pour donner ordre à toute la pompe funebre, dont il avoit voulu se charger luy-mesme. Et le lendemain on revestit le Corps du Saint homme de ses habits Pontificaux, & on l'exposa dans sa Cellule à la veuë de tout le monde. Le peuple venoit baiser avec devotion ses vestemens, & y faisoit toucher des Chapelets & autres choses; & tous les pauvres principa-

462 LA VIE DE D. BARTHEL DES MARTYRS.
lement le pleuroient avec des larmes inconsolables.

Comme on se préparoit à transporter le corps du saint Prelat dans l'Eglise du Monastere, le Chanoine François de Costa presenta vne Requête à Dom Augustin en presence de deux Notaires Apostoliques dont la substance estoit, que le Corps de Dom Barthelemy des Martyrs appartenoit de droit à l'Eglise de Brague, dont il avoit esté Archevesque : que c'estoit en qualité d'Archevesque de Brague qu'il estoit pour lors revestu des habits Pontificaux, & que pour cette raison & plusieurs autres que le temps ne luy permettoit pas de dire, & qu'il estoit prest de déclarer lors qu'il seroit necessaire, il luy demandoit au nom de tout le Chapitre qui estoit present, que le Corps de leur ancien Prelat leur fust mis entre les mains, afin qu'ils l'emportassent à Brague, où ils l'enseveliroient avec toute la magnificence qui estoit deuë à sa memoire, & qu'il ne consentist pas que son Eglise demeurast privée de son droit & de l'ancienne possession où elle estoit; puis que tout le monde sçavoit que tous les Archevesques de Brague qui estoient morts en des villes éloignées, n'avoient pas laissé d'estre transferez dans l'Eglise Cathedrale.

Cette Requête du Chanoine fut suivie aussi de celle de l'un des Magistrats de Brague, qui avoient esté députez de la ville vers le saint Prelat, par laquelle il demandoit la mesme chose à Dom Augustin de la part de sa Majesté Catholique, & au nom de tout le peuple de Brague, luy offrant de faire transferer le Corps du Saint

homme aux dépens de la ville, & de luy faire bastir vn tombeau & vne chappelle magnifique.

D'autre part les Magistrats de la ville de Viane, & les Officiers de la garnison s'adresserent aussi à Dom Augustin, le suppliant de ne point recevoir les demandes de la ville de Brague, puis qu'elles estoient visiblement injustes & insoutenables: Que s'agissant du corps de Dom Barthelmy, & de sçavoir où il devoit estre enterré, il n'y avoit point de meilleur interprete de sa dernière volonté que luy-mesme: Qu'il avoit déclaré expressement qu'il choisiroit son Monastere de Viane pour le lieu de sa sepulture: Que ceux qui vouloient troubler cet ordre, n'honoreroient pas sa memoire, puis qu'ils s'opposoient à l'exécution de la dernière chose qu'il avoit souhaitée en ce monde: Qu'il seroit bien étrange que la mort d'un homme si saint qui devoit estre vn sujet de benedictions & de graces, excitast au contraire des divisions & des querelles, qui pourroient mesme estre suivies de meurtres & de violences: Que si vn si grand malheur arrivoit, ils protestoient que ce seroit ceux de Brague qui en seroient l'unique cause: Que pour eux ils ne faisoient que se defendre: Qu'ils avoient déjà la justice, & qu'ils esperoient d'avoir aussi la force de leur costé: n'y ayant point d'homme dans Viane, qui ne fust resolu d'exposer mille fois sa vie plutôt que de souffrir qu'on leur ostast ce dépost si precieux, que le saint Prelat leur avoit laissé.

Le Capitaine de la garnison de Brague estoit luy-mesme de l'avis de ceux de Viane, & croyoit

que leur pretention estoit juste. C'est pourquoy Dom Augustin crût que le moyen d'appaiser ce differend estoit de donner le corps en dépost aux Religieux, jusqu'à ce qu'il eût esté jugé à qui il appartenoit de droit. Mais le Pere Prieur nommé François du saint Esprit, repliqua à cela que le saint Prelat par sa derniere volonté avoit ordonné qu'on l'enterrast dans le Monastere, & non pas qu'on le mist en dépost; & qu'ainsi il protestoit qu'il ne le recevoit point en dépost, mais qu'en qualité de Prieur du Convent où il estoit mort, il l'y enterrerait comme vn de ses Religieux. Le corps de l'Archevesque fut porté ensuite à l'Eglise avec vne pompe & vne magnificence extraordinaire.

Aussi-tost que le corps parut dans la ruë, qui estoit pleine d'une foule incroyable de peuple, il s'éleva vn grand cry & vn bruit de voix confuses, qui le loüoient, ou qui le pleuroient, ou qui l'invoquoient. Quelques efforts que pussent faire les Officiers de la iustice, pour rompre la presse, le Convoy fut arresté sans pouvoir passer plus avant durant quelque temps, & enfin on entra avec peine dans l'Eglise. Elle estoit toute en feu par le grand nombre de flambeaux & de cierges qui y estoient allumez. Il y avoit deux Prestres qui encensoient continuellement le saint corps d'un lieu élevé où ils estoient.

Dom Augustin officia & chanta la Messe Pontificalement. La solemnité de cette pompe funebre dura si long-temps, qu'il estoit déjà quatre heures du soir lors que la Messe fut achevée. Le corps fut mis en terre près de l'Autel, & cou-

vert

vert d'une grande tombe environnée de balustres.

Les habitans de Viane avoient vne telle veneration pour le saint Prelat, qu'ils n'estoient pas encore en repos, quoy que son corps fust enterré dans leur ville. C'est pourquoy ils resolerent que trente soldats du Regiment de Viane feroient vne garde continuelle jour & nuit dans le Monastere, ce qui fut executé durant plusieurs jours. Mais enfin le Prieur & les Religieux obtinrent qu'on la fist cesser, n'estant pas raisonnable qu'on troublast ainsi la paix de leur Monastere par vne crainte sans fondement.

CHAPITRE XXIII.

Des miracles que Dieu a faits par les merites du saint Archevesque, durant sa vie & après sa mort.

QVOY que la perfection de la sainteté soit si peu attachée à la grace des miracles, que le saint Precurseur, loüé par la bouche mesme de IESVS-CHRIST comme le plus grand des hommes, *n'en a fait aucun*, ainsi qu'il est marqué dans l'Evangile: il est bon neanmoins de représenter icy les choses extraordinaires qui ont paru dans la vie & après la mort de Dom Barthelemy, puis qu'on doit rendre gloire à Dieu dans ces témoignages sensibles & extérieurs, qu'il luy plaist souvent de rendre à ses Saints.

Ceux qui ont écrit cette Vie avant nous, ont marqué dans son histoire quelques choses qu'ils

Gg

466 LA VIE DE D. BARTHÉL. DES MARTYRS.
appellent miraculeuses, que nous avons passées
à dessein, & dont nous n'avons voulu parler
qu'en ce lieu.

Ils rapportent par exemple, qu'aussi-tost qu'il
fut né, on remarqua sur vne de ses mains vne
Croix avec quatre Fleurs-de-Lys, qui est vne
des marques de l'Ordre de saint Dominique, &
que cette Croix y est demeurée empreinte tou-
te sa vie, par où il semble que Dieu a voulu fai-
re voir qu'il l'avoit destiné pour estre vn des
plus grands ornemens de ce saint Ordre.

Que depuis, après qu'il fut devenu Evesque
faisant sa visite en vn lieu desert, & ses gens
n'ayant rien du tout pour manger, comme ils
s'en vinrent plaindre à luy, & qu'il les accusoit
de leur peu de foy, on vit aussi-tost les habitans
du pais qui accoururent à eux chargez de vivres,
ce qui fut pris pour vn effet extraordinaire &
pour vne recompense de sa grande foy.

Ils remarquent encore qu'après qu'il eut quit-
té son Evesché estant en son Monastere de Via-
ne, le bled qu'il donnoit aux pauvres se multi-
plia vne fois visiblement; & que deux ou trois
fois l'argent qu'il leur donnoit s'est multiplié,
s'en estant trouvé à sa place dans le Chœur vne
quantité considerable, que ny luy ny aucun au-
tre n'y avoit point mis.

Quoy que ces Auteurs soient dignes de foy,
& que ce qu'ils rapportent puisse estre en effet
comme ils le disent, il est neanmoins incertain
si ces choses doivent passer pour miracles; & il
semble toujourns fâcheux d'établir l'estime qu'on
doit faire de la vertu d'un grand Prelat, qui est

tres-constante, sur des preuves & des marques qui ne le sont pas assez.

Nous devons tâcher de ne parler jamais des Saints que d'une maniere qui soit digne d'eux. Comme ils sont tout pleins de Dieu, & qu'ils ont tout fait pour luy plaire, ils n'aiment point les loüanges ou étrangères, ou recherchées, & qui ne sont pas établies sur la plus exacte verité: parce que c'est *la verité qui les a sanctifiez en ce monde*, *Ioan. 17.* ainsi qu'il est marqué dans l'Evangile, comme *v. 17.* c'est elle qui les couronne dans l'autre.

Pour nous conduire donc selon cette regle, nous ne rapporterons icy des choses extraordinaires qui ont paru durant la vie même de ce B. Archevesque, que celles qui ont esté marquées par le P. Loüis de Grenade, dans vn petit abrégé qu'il a fait de ses vertus & de ses principales actions. Ce Pere, qui a témoigné assez son humilité sincere, en refusant l'Archevesché de Brague que la Reine de Portugal luy voulut donner, sa sagesse en choisissant Dom Barthelemy pour le nommer à cette Princeesse; & sa suffisance par ce grand nombre d'écrits de devotion qui l'ont rendu tres-celebre dans ces derniers siecles, sera sans doute écouté comme vn témoin irreprochable dans les choses extraordinaires qu'il assure estre arrivées durant la vie de nostre saint Archevesque; qui se sont passées dans les lieux où il estoit; & qui sont confirmées encôre par l'Evesque de Monopoli dans son histoire de l'Ordre de saint Dominique.

Nous y ajoûterons aussi quelques miracles,

Gg ij

468 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
qui ont esté faits après la mort de Dom Barthe-
lemy que Louïs de Grenade n'a pû sçavoir, parce
qu'il est mort en 1588. vn an & demy avant l'Ar-
cheuesque.

Dans la ville de Viane où le saint Prelat s'é-
toit retiré après avoir quitté son Evesché, vne
femme mariée des plus considerables de la ville
fut surprise dans le huitième mois de sa gros-
sesse de douleurs si violentes, qu'ayant esté cinq
jours en cet estat, elle avoit déjà perdu la parole.
Le Medecin qui la traitoit, qui a rapporté cet
evenement, ne sçauoit à quoy se resoudre,
croyant qu'il ne pouvoit tout ensemble sauver
la mere & l'enfant; mais qu'il falloit choisir de
perdre l'vn pour conserver l'autre. Dans vn si
extrême peril, ne se trouvant plus de ressource
dans l'art, on eut recours à des remedes plus
forts. Comme cette Dame avoit vne grande
veneration pour la vertu de l'Archeuesque, on
courut à son Monastere, & on demanda au
Pere Iean de la Croix son amy intime quelque
chose des vestemens de ce Saint homme. Ce Pe-
re en donna, & on ne l'eut pas plûtoſt appliqué
à la malade qu'elle parla, & dit qu'elle estoit
guerrie. Elle se porta fort bien ensuite, & elle
accoucha au bout des neuf mois d'vn fils qui
estoit tres-sain.

Le bruit de cette guerison extraordinaire
s'estant répandu dans le pays, vne femme qui
estoit dans le mesme danger depuis trois jours,
demanda le mesme vestement, & luy ayant esté
donné, elle accoucha aussi-toſt tres-heureuse-
ment.

Vn homme estant fort pressé d'une esquinancie qui l'alloit bien-tost étouffer, ses parens firent en sorte qu'on luy donna vne ceinture dont le saint Prelat avoit accoustumé de se servir, & ils ne l'eurent pas plütoist mise sur le malade, qu'il jetta à l'heure mesme par la bouche grande quantité de pus& de sang tout corrompu, & recouvra en peu de temps vne parfaite santé.

On montroit à Lisbone vn petit enfant, qui ayant le visage à moitié mangé d'un Cancer, fut porté par sa mere au saint Archevesque, afin qu'il luy donnast sa benediction, & la troisiéme fois qu'elle l'y porta, il fut parfaitement guery.

Vn Gentil-homme de Viane ne voyant presque plus d'un œil, & estant en danger de le perdre entierement à cause de la grande malignité du mal, alla trouver le S. Prelat lors qu'il achevoit de dire la Messe, & le pria de luy dire vn Evangile. Il continua cette devotion durant neuf jours; & il assuroit que toutes les fois que le S. homme recitoit cet Evangile, il sentoit que son œil se guerissoit & que sa veüe s'éclaircissoit. Le neuviéme jour il se trouva guery entierement.

Vn navire chargé de bled venant au port, il s'éleva vne tempeste si furieuse, qu'il alloit se perdre en vn endroit, où peu auparavant deux autres vaisseaux avoient fait naufrage. On courut avec des barques pour le secourir, & tous ceux qui estoient sur le port jertoient de grands cris. Dom Barthelemy en estant averty fit sa priere, & en mesme temps le vaisseau échapa de ce peril.

Lors que le B. Archevesque estoit malade au lit de la mort, plusieurs enfans de la ville estoient envoyez par leurs meres pour luy baïser la main & luy demander sa benediction. Il s'en trouva vn entre les autres qui avoit vn ulcere à vn bras, qui luy faisoit souvent des douleurs extrêmes. Vn jour cet enfant après avoir baïsé la main du saint Prelat la fit toucher à son bras malade. Il sentit à l'heure mesme vn si grand soulagement qu'il courut à sa mere avec grande joye, & luy dit qu'il estoit guery. Sa mere voulant s'assurer de ce qu'il disoit, découvrit son bras, & elle le trouva aussi sain & avec aussi peu de marques du mal passé, que s'il n'avoit jamais esté malade.

Depuis la mort de Dom Barthelemy, vne Religieuse du Monastere de sainte Anne de Viane de l'Ordre de saint Benoist appellée Marie de Nazareth, avoit vn bras tout-à-fait paralytique, & tellement mort qu'il n'avoit ny mouvement ny sentiment. Vn jour qu'on avoit apporté dans ce Convent la Mitre du saint Prelat pour vne autre malade qui l'avoit demandée, cette Religieuse sentit tout d'un coup vn mouvement extraordinaire, & vne ferme esperance qu'elle gueriroit, & elle supplia avec grande instance qu'on luy apportast cette Mitre. On la fit toucher à son bras malade, & aussi-tost elle y sentit comme vne impression d'une vertu divine. Elle l'étendit sans peine, & se trouva parfaitement guerrie.

Le Docteur Manuel Pinto de Rocha, Seneschal de la ville de Viane, ayant esté surpris d'une

colique extremement douloureuse, souffrit durant plusieurs heures des douleurs insupportables sans pouvoir estre soulagé en aucune sorte par tous les remedes de la medecine. Enfin il envoya au Convent de Viane demander vn Confesseur, & en mesme temps la Mitre du saint Prelat. On ne l'eut pas plûtoſt approchée de l'endroit où il ſentoit ces grandes douleurs qu'elles s'appaiſerent à l'inſtant.

Ceux qui ont fait l'Histoire de Dom Barthelemy, rapportent encore que pendant ſa retraite à Viane, on eſt venu fort ſouvent pour le prier de donner ſa benediction à des Vaiſſeaux qui étoient en vn extrême danger de ſe perdre, & que pluſieurs ont eſté ſauvez de la ſorte. Et que preſque tous les jours pluſieurs malades venant entendre ſa Meſſe & luy demander ſa benediction, ſe ſont trouvez gueris de leurs maux. Mais ce que nous avons dit après le témoignage du P. Louiſ de Grenade, & d'autres perſonnes tres-dignes de foy, peut ſuffire, pour nous faire voir que Dieu a voulu nous aſſurer luy-meſme par des marques extraordinaires de ſa puiffance, combien a eſté precieuſe devant ſes yeux la vie & la mort de ce ſaint homme.



CHAPITRE XXIV.

Comme le corps du saint Prelat fut levé de terre dix-neuf ans après sa mort, & mis dans un riche tombeau.

IL y avoit environ dix-neuf ans que le Bienheureux Archevesque estoit mort, lors qu'il plût à nostre Seigneur d'honorer plus que jamais sa memoire par la celebre translation de son saint corps. Le lieu où il avoit esté mis estoit extrêmement humide, tant par sa situation naturelle, que parce qu'il n'estoit point relevé hors de terre. Plusieurs se plaignoient de ce qu'on ne rendoit pas à ce saint homme l'honneur qui luy estoit dû.

Tous les Prieurs qui s'estoient succedez les vns aux autres dans ce Monastere, eussent bien désiré de pouvoir faire cette dépense, voyant les merveilles que Dieu y operoit tous les jours par les merites du saint Prelat, & le grand concours de ceux qui venoient se recommander à ses prieres. Mais le Monastere estoit trop pauvre pour pouvoir s'acquitter de ce devoir.

Enfin le Pere Barthelemy de Pinto qui estoit fort affectionné au saint Prelat, resolut d'excuter ce que tous ses predecesseurs avoient souhaité. Il en parla à Dom Augustin de Castro Archevesque de Brague, qui luy promit pour cela cent ducats, avec toute sorte d'assistance. Dom Christoval de Mora qui estoit pour lors Vice-Roy de Portugal, & avoit esté particuliere-

ment aimé du Roy Dom Philippe II. obtint du Roy D. Philippe III. vne permission pour faire bastir ce tombeau, & vn present de cent ducats pour payer vne partie de la dépense. Il y eut aussi beaucoup d'Euesques & de personnes de condition qui contribuerent à vne œuvre si pieuse.

On estoit d'autant plus porté à retirer le saint corps du lieu où il estoit, que depuis quelque temps ce lieu estoit tellement inondé d'eau lors qu'il tomboit la moindre pluye, que quelque soin qu'on pût avoir de recouvrir le toit d'où elle venoit, il estoit impossible de la détourner.

Le tombeau estant achevé, & ayant esté transporté de Lisbonne où il avoit esté fait, en la ville de Viane, on publia que la Translation se devoit faire le premier Dimanche d'Octobre de l'année 1607. Mais estant survenu plusieurs accidens, elle ne pût estre faite que le 24. de May del'année 1609. qui est le jour de la Translation de saint Dominique. L'Euesque de Fez officia en cette solemnité en la place de l'Archevesque de Brague, qui ne pût pas s'y trouver parce qu'il estoit malade. Tout le Chapitre & les dignitez de l'Eglise de Brague avec vne infinité d'autres Ecclesiastiques y assisterent.

Lors qu'on eut fait l'ouverture du sepulchre, on trouva le corps du saint homme en son entier. La teste seule estoit décharnée, & toutes les autres parties avoient leur chair aussi solide & aussi dure que si elle eût esté embaûmée. Et quoy qu'il y eust dix-neuf ans qu'il avoit esté enterré en vn lieu si humide, non seulement il n'en avoit contracté aucune mauvaise odeur, mais mesme il en

474 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
sortoit vne tres-agreable qui fut sentie de tout le monde. La teste plus que tout le reste estoit parfumée de cette odeur extraordinaire.

Le saint corps ayant esté mis dans le Chœur sur vne table, & le voile qui le couvroit estant levé, le Prieur du Convent dit à haute voix : Qu'il juroit sur la foy qu'il devoit à Dieu comme Prestre, que ce corps que tout le monde voyoit present, estoit celui de l'Illustrissime & Reverendissime Seigneur Dom Barthelemy des Martyrs Archevesque & Seigneur de Brague. L'Evesque de Fez fit ensuite vne profonde inclination, & baïsa le corps avec beaucoup de reverence, & tous ceux qui estoient presens firent la mesme chose.

Cependant l'Eglise qui estoit fermée estoit assiegée par dehors d'un nombre innombrable de monde, & on n'eut pas plûtoſt ouvert les portes que le peuple entra en foule avec vne telle ardeur, que ny les soldats qui estoient en garde, ny les Religieux ne les pûrent jamais empescher de toucher eux-mesmes avec grand respect, & de faire toucher à leurs Chapelets le corps du saint homme.

Après toutes les ceremonies qui furent faites avec grande solemnité, le corps fut mis dans le tombeau par le Provincial & le Prieur du Convent; & les personnes les plus considerables de Viane tinrent à grand honneur de poser eux-mesmes la pierre qui fermoit le tombeau, qu'ils scellerent en divers endroits du cachet & des armes de la ville.

Fin du troisieme Livre.



LA VIE
DE
D. BARTHELEMY
DES MARTYRS.
RELIGIEUX DE L'ORDRE
DE S. DOMINIQUE,
ARCHEVESQUE DE BRAGVE
EN PORTUGAL.
LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Que le dessein de ce quatrième Livre est de représenter les sentimens de Dom Barthelemy par ses propres paroles ; & de faire des reflexions sur toute sa vie. Que les instructions qu'il contient pourront estre utiles à tous les fideles.

AYANT représenté dans les trois Livres précédens les actions les plus saintes & les plus illustres de Dom Barthelemy, soit dans l'estat religieux, soit dans l'Episcopat, soit dans sa retraite, & ce qui

a paru de plus considerable dans sa mort heureuse, qui a esté honorée par des miracles : nous nous serions portez aisément à ne rien ajoûter à l'histoire de sa vie.

Mais nous avons considéré qu'il nous restoit encore à faire quelques reflexions sur toute sa conduite & sur ses vertus particulieres, comme les Auteurs de sa vie ont fait avant nous : & de plus qu'il y a vn livre de ce saint Prelat, dont ceux qui ont fait sa vie ne parlent qu'en passant, qui paroist néanmoins fort important pour faire bien connoistre son esprit & ses sentimens. Car c'est comme vn tableau où il s'est peint luy-mesme sans y penser, en voulant tracer pour toute l'Eglise l'image d'un parfait Evesque.

Et comme les Ecrits des Saints Peres ne sont pas moins considerez ny moins importants pour les bien connoistre que leurs actions, parce qu'ils ont parlé comme ils ont agy de l'abondance de leur cœur : On peut dire aussi la mesme chose du Livre d'un grand Evesque, où il enseigne ce qu'il a fait, & où la lumiere de son cœur qui a esté la source de ses grandes actions est en quelque sorte encore vivante, & se communique aux autres après sa mort.

Il composa ce Livre en Latin au commencement de son Episcopat. Il y traite des devoirs & des vertus des Evesques, & il l'appelle pour ce sujet; *Stimulus Pastorum, l'Aiguillon des Pasteurs*. Il ne le fit point pour estre mis en lumiere, mais pour s'exciter luy-mesme à imiter le zele & la conduite des plus Saints Prelats de l'Antiquité dans les fonctions de sa charge. Il le porta avec

luy au Concile de Trente, & en son voyage de Rome, où S. Charles luy découvrit son cœur, ainsi que nous avons dit, & resolut sur l'avis qu'il luy donna de demeurer Archevesque de Milan.

Ce Saint Cardinal ayant desiré de sçavoir de l'Archevesque comme il se conduisoit dans son Diocese pour se conduire de mesme dans le sien, Dom Barthelemy luy laissa ce Livre écrit à la main, afin qu'il y pût voir les regles saintes qu'il tâchoit de suivre, & ses sentimens sur l'Episcopat. Saint Charles a toujours conservé vne estime tres-particuliere pour cet Ecrit; & l'ayant fait depuis imprimer en Italie, il en envoya vne copie au Pere Louis de Grenade, pour le faire imprimer aussi à Lisbonne.

Ce Livre contient deux parties. Dans la premiere l'Archevesque rapporte les sentimens des SS. Peres sur l'Episcopat, par de longs extraits qu'il tire de leurs Ouvrages. Ceux qu'il a choisis pour ce sujet entre tous les autres, sont S. Gregoire Pape, S. Bernard, S. Augustin, S. Gregoire de Nazianze, & S. Chrysostome. Mais il se sert particulièrement de S. Gregoire Pape, comme ayant parlé avec beaucoup de pieté, de lumiere & d'étendue, de l'excellence & des fonctions du Sacerdoce.

Dans la seconde partie il parle luy-même & represente quelles doivent estre les occupations & les vertus des Evesques; où il appuye encore ses propres sentimens sur les paroles & l'autorité de ces mesmes Peres.

Ainsi dans le dessein que nous avons de faire

voir en ce quatrième livre le fruit que toute l'Eglise doit tirer de la vie de ce saint homme, nous tâcherons autant qu'il nous sera possible, de prendre ce que nous aurons à dire ou de ses propres paroles, ou de celles des SS. Peres qu'il propose à tous les Pasteurs comme les modèles qu'ils doivent suivre. Nous joindrons quelquefois au sentiment de ces Saints celui de Saint Charles, à cause de la liaison si étroite dont Dieu l'avoit vny à Dom Barthelemy, comme nous le ferons voir plus particulièrement dans le dernier Chapitre de cette vie. Nous ferons aussi entrer dans ce dessein les reflexions generales qui nous restent à faire sur toute sa vie, & nous y ajouterons quelques-vnes de ses paroles & de ses actions qui n'ont point esté touchées ailleurs, & que nous avons reservées pour ce lieu, afin de mesler quelque chose d'historique aux instructions qui doivent composer la meilleure partie de ce Livre.

Quelques-vnes regardent principalement les Pasteurs, mais la pluspart sont communes à tous. Et c'est vne des principales raisons qui nous a engagez à faire ce dernier livre, parce que nous esperons qu'il pourra estre utile à tous les fidelles. Car encore que la charge Pastorale ait vn objet beaucoup plus grand & des fonctions qui luy sont propres; neanmoins la foy, l'esperance, & la charité, & les vertus qui en naissent, sont communes aux Pasteurs & aux peuples, & ne sont differentes qu'en ce qu'elles doivent estre bien plus parfaites dans les vns que dans les autres.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : *Que si vn homme veut agir dans sa famille comme en estant le chef & comme vn vray Chrestien, il doit y faire la charge d'Evesque : Vnusquisque si in domo sua caput est, debet ad eum pertinere Episcopatus officium.* *August. de Sanct. Ser. 51.* Que s'il se trouve, selon ce saint Docteur, vn si grand rapport entre les devoirs des simples fideles & ceux des premiers Pasteurs de l'Eglise, il est aisé de voir que ce qu'on dit des vns se peut d'ordinaire appliquer aux autres. C'est pour cette raison que nous avons crû nous devoir vn peu moins resserrer dans les choses qui paroissent plus vtiles, & qui sont communes à tous les Chrestiens, comme dans ce qui regarde la charité, l'amour des pauvres, la confiance en Dieu, la priere, & les autres vertus semblables, afin que la lecture de ce Livre pût servir à l'edification de tout le monde.

CHAPITRE II.

Dom Barthelemy propose dans son Livre le Pastoral de saint Gregoire, comme la regle de tous les Prelats. Que les qualitez que ce grand Pape demande en ceux qu'on choisit pour l'Episcopat, se sont trouuées auantageusement dans ce bienheureux Archeuesque.

DOM Barthelemy voulant traiter des devoirs & des vertus des Euesques, commence son Livre par les paroles de saint Gregoire Pape, par lesquelles il fait voir qu'il croit, *comme ce grand Saint, qu'on doit juger des quali-* *Stim. Past. pag. 1.*

Greg. Past.
part. 1. c.
7. & 8.

1. Tim. 3.
v. 2.

Greg. Past.
part. 1. c.
1.

Sim. Past.
pag. 1.

Osée 8. v. 4.

tez que doit avoir vn Evesque, par la grandeur & l'importance de son ministration. *Estre élevé à l'Episcopat*, dit ce saint Pape, *c'est estre choisi pour devenir le chef & le conducteur du peuple de Dieu*, pour estre vn exemple de vertu, & vn parfait modelle de la vie Evangelique: selon cette parole de saint Paul: *Qu'il faut que l'Evesque soit irréprochable & irréprehensible.*

Et le mesme Saint nous represente encore plus clairement cette verité, lors qu'il dit au commencement de son Pastoral, dont nostre Archevesque a voulu faire comme vn abrégé dans son livre. *Il n'y a point d'art dans la vie humaine, qu'un homme ose entreprendre de montrer, s'il ne s'est appliqué auparavant avec soin & avec étude pour le bien apprendre. Quelle est donc la presumption & la temerité de ceux qui osent s'engager dans les fonctions Pastorales sans les connoistre, puisque l'art de conduire les ames, est l'art des arts & la science des sciences? Qui ne sçait qu'il est sans comparaison plus difficile de guerir les blessures des ames que celles des corps? Et cependant un homme n'oseroit prendre la qualité de Medecin, sans connoistre les remedes qui peuvent guerir les corps: & il y en a qui ne craignent point de prendre la qualité de Medecins des ames, quoy qu'ils ne connoissent en aucune sorte les regles spirituelles de cette science divine.*

Dom Barthelemy rapporte ensuite les paroles du Prophete, citées par le mesme Pape, par lesquelles Dieu se plaint de ceux qui entrent de la sorte dans les fonctions pastorales; *Ils ont regné*, dit-il, *mais par eux-mesmes, & non par moy*

may ; Ils sont devenus Princes sans que je le sceusse.

Et afin de représenter plus clairement les sentimens de saint Gregoire sur ce sujet , que nostre saint Archevesque a choisis pour les siens, & pour faire en mesme temps vne reflexion sur la vie de ce saint homme , qui est vne des plus essentielles pour bien discerner la vertu, & pour en reconnoistre la solidité & l'excellence, nous proposerons icy en peu de mots qui sont ceux que ce grand Pape ne croit pas devoir estre choisis pour l'Episcopat , & qui sont ceux qu'il juge dignes d'y estre élevez , & nous ferons voir que Dom Barthelemy n'ayant aucun des defauts des vns, a eu dans vn degré éminent les vertus des autres.

Les premiers que ce saint Pape juge indignes del'Episcopat sont ceux , qui selon la parole du Prophete que nous venons de citer , deviennent *maistres de l'Eglise plutôt par leur propre mouvement que par l'ordre de celuy qui en est le chef & l'époux* , qui n'ayant aucune des vertus qu'ils devoient avoir , & n'estant pas appelez par vne vocation divine , mais poussez par leur propre ambition , usurpent & ravissent plutôt cette dignité suprême qu'ils ne la reçoivent, & s'élevent par les degrez de l'orgueil à ce ministère de l'humilié.

Greg. Past.
pag 1. c. 1.

Secondement ce saint Pape nous enseigne que Dieu rejette pour ses ministres ceux qui ont de la science & qui sont mesme quelques bonnes œuvres , mais qui ne sont point vraiment vertueux , ny solidement humbles dans le fond

Hh

Gregor. in I.
Reg. c. 16.
v. 7.

I. Reg. c. 16.
v. 7.

du cœur. C'est pour cette raison, dit-il, que Dieu envoyant le Prophete Samüel pour choisir entre les fils d'Isaïe celui qui devoit estre Roy d'Israël, ce qui estoit la figure de l'élection des Evêques, il rejette son fils aîné, quoy que Samuel voyant sa taille & sa mine si avantageuse crût que c'estoit luy qu'il devoit sacrer. Et Dieu dit au Prophete: Ne considerez point son visage, ny la grandeur de sa taille, parce que je l'ay rejeté; & que je ne juge point des choses selon qu'elles paroissent aux hommes. Car l'homme ne voit que le dehors; mais Dieu voit le cœur.

Ce jeune homme, ajoûte S. Gregoire, estoit la figure des sçavans qui sont superbes. La grandeur de sa taille marquoit leurs grandes connoissances, & sa mine avantageuse, l'éclat de leurs actions extérieures. Lors donc que Dieu le rejette par ces paroles que nous venons de rapporter; c'est comme s'il disoit: Les hommes se portent aisément à estimer l'éclat des actions extérieures & de la science, mais pour moy je n'estime ny la science ny les œuvres, lors que je voy qu'elles ne sont pas fondées dans une véritable humilité. *Homines solent magna opera, & sciëntia verba laudare. Ego autē nec verba nec opera laudo, quæ in vera humilitate fūdata non video.*

Idem ibid.
v. 8.

En troisième lieu le mesme saint Gregoire ne veut pas qu'on eleve à l'Episcopat ceux dont la science est plus humaine & seculiere, que spirituelle & divine. L'Eglise Sainte, dit-il, ne choisit point pour la conduite des ames, ceux qui au lieu de ne penser qu'aux choses du Ciel, travaillent à paroître habiles & intelligens dans les affaires du monde; mais ceux qui se rendent estimables aux

yeux de Dieu par vne vie & vne lumiere toute interieure & toute spirituelle. Car vn veritable Pasteur ne doit pas procurer à son troupeau les biens terrestres & perissables, mais les celestes & les eternels. Non terrena, sed coelestia; non labentia, sed aterna.

Quatrièmement ce Saint Pape nous enseigne, qu'on ne doit point élever au gouvernement de l'Eglise ceux qui estant humbles n'ont point de lumiere ny de connoissance, mais ceux dont l'humilité est éclairée par le don de la science & de la sagesse; qui peuvent faire ce que Dieu commande, parce qu'ils sont humbles, & qui peuvent commander aux autres ce qu'ils doivent faire, parce qu'ils sont sages. Qui & facere iussa sciant, & quae facienda sunt sapienter jubeant. Greg. ibid. v. 9.

Il est donc clair que S. Gregoire desire selon l'Ecriture, que celuy qui est choisi pour estre le conducteur des ames soit éclairé d'une lumiere divine & Ecclesiastique, non humaine & seculiere; qu'il soit humble & docile, non superbe & présomptueux; & qu'il n'ait pas seulement la pieté d'un particulier, & un zele sans discernement, mais une sagesse pleine de lumiere.

Que si nous voulons repasser dans nostre esprit l'estat où nous avons veu qu'estoit Dom Barthelemy lors qu'il fut choisi pour estre Eveque, nous remarquerons aisément en luy ce que ce grand Pape veut qu'on trouve en ceux qui sont élevez à une dignité si sublime. Car il y avoit près de trente ans qu'il avoit quitté le monde pour se donner entierement à Dieu dans la retraite de la vie Religieuse. Il s'estoit appli-

Hh ij

484 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
qué avec grand soin non-seulement à la priere,
mais à la lecture & à la meditation de l'Ecriture
& des Saints Peres, & s'estant rendu leur disci-
ple, il avoit acquis cette science & cette sagesse
qui ne s'apprend point par les efforts & les rai-
sonnemens de l'esprit humain, mais que Dieu
imprime luy-mesme dans le cœur par la lumiere
de sa parole, & par la chaleur & l'onction de
son Esprit.

Il est remarquable encore que Dieu ait voulu
pour sa consolation particuliere, & pour l'édifi-
cation de toute l'Eglise, que ceux qui l'ont élevé
à cette dignité ayent gardé toutes les regles que
S. Gregoire nous enseigne avoir esté prescrites
par l'Ecriture, pour faire saintement ces éle-
ctions si importantes.

*Gregor. in
1. Reg. c. 16.
v. 3.*

Car ce saint Pape nous apprend que Dieu en-
voyant le Prophete Samuël pour sacrer David
Roy de son peuple, dont la Royauté estoit la fi-
gure de la Royale Prestise de IESVS-CHRIST,
il luy dit: *Vous oindrez celuy que je vous monstre-
ray: Vnges quem monstraverot tibi: Ce qui fait
voir, dit-il, que cette élection appartient toute à
Dieu; Que les hommes peuvent sacrer un Eves-
que, mais que c'est Dieu qui l'élit: & que lors
que par des respects de la chair & du monde on
fait acception des personnes dans ces électiones: au
lieu de n'y considerer que la vertu & le merite, on
choisit ceux qu'on se monstre soy-mesme, & non
pas ceux que Dieu nous a monstre.*

C'est pourquoy, ajoute ce grand Saint, Dieu
dit au Prophete: *Vous oindrez celuy que je vous
monstreray, afin que nul ne soit sacré Evesque dans*

L'Eglise, s'il n'est jugé digne d'un grand honneur par le témoignage de l'Ecriture. Car c'est là que Dieu nous parle encore. C'est là qu'il nous enseigne quel, & combien grand doit estre celuy, qui devient le conducteur & le maistre de son Eglise. Et ainsi on choisit celuy que Dieu monstre, lors qu'on prend pour estre Evesque celuy qui est tel, que Dieu a déclaré dans son Ecriture qu'il devoit estre.

Nous avons veu dans le premier Livre de cette histoire comme la Reine de Portugal sœur de l'Empereur Charles V. pratiqua excellemment ces mesmes regles, que ce grand Pape a si divinement expliquées, lors qu'estant Regente elle fut obligée de nommer vne personne pour l'Archevesché de Brague. Car elle n'eut en cette rencontre aucun égard à la chair & au sang, ny à tous les respects & les interets humains, & il semble que la crainte qu'elle avoit de Dieu & l'instinct de sa pitié luy avoit mis dans le cœur ces regles saintes touchant le choix des Evesques, que S. Gregoire avoit apprises de Dieu mesme dans son Ecriture; & qu'ainsi elle a verifié en sa personne ce que le Pape S. Leon a dit autrefois : *Que celuy qui a le cœur droit, & qui tend à Dieu sincerement, trouve dans sa conscience tout ce qui* Leo Epist. 92. *nous est prescrit par l'autorité des Apostres & par les Ordonnances des Saints Canons. Verus recti amor in semetipso habet & Apostolicas autoritates, & canonicas sanctiones.*

CHAPITRE III.

Que la repugnance que Dom Barthelemy a témoignée lors qu'on l'a voulu faire Evêque, est conforme aux regles de S. Gregoire, & est venue de son extrême humilité.

L paroist assez par ce que nous venons de dire, que ceux qui ont élevé nostre Archevesque à l'Episcopat ont agy dans ce choix avec vne intention tres-pure, & ont trouvé en luy toutes les qualitez que S. Gregoire demande à celuy que Dieu a destiné pour gouverner son Eglise. Mais il est bon que nous fassions voir maintenant de quelle maniere s'est conduit Dom Barthelemy lors qu'on l'a appelé à cette charge. Car S. Gregoire, comme les autres Saints Docteurs, n'a pas seulement donné des avis pour ceux qui élisent vn Pasteur, mais encore pour celuy qui est élu, afin qu'il sçache s'il doit se rendre à cette élection, en recevant la charge qu'on luy impose; ou y résister, en la refusant.

C'est pourquoy nous ferons voir quel a esté l'esprit & la disposition de Dom Barthelemy en cette rencontre si importante de sa vie, qui parut d'abord extraordinaire, mais qui se trouve entierement conforme aux sentimens des plus Saints Docteurs de l'Eglise. Car il suivit alors exactement ces deux regles que S. Gregoire Pape a prescrites en son Pastoral: l'une de fuir toujours les dignitez, à l'imitation de IESVS-CHRIST qui s'enfuit lors qu'on le voulut faire Roy; & l'autre de ceder enfin lors qu'on nous force, si

on a lieu d'esperer qu'on ne succombera pas sous le poids qu'on nous impose; comme Moïse receut enfin la charge à laquelle Dieu l'appelloit, après luy avoir resisté d'abord.

Que celuy, dit ce saint Pape, dont la vertu est trop foible pour soutenir la dignité Pastorale, ne soit jamais si hardy que de s'y engager, de peur que voulant s'élever au dessus des autres, il ne devienne leur chef que pour les conduire dans le precipice. C'est pourquoy il est marqué dans l'Evangile, que LESVS voyant que les Juifs le devoient venir prendre pour le faire Roy, s'ensuit. Et cependant qui auroit pu plus seurement & plus justement regner sur les hommes, que celuy qui en estoit le souverain maistre & le createur? Mais parce qu'il s'estoit fait homme non seulement pour nous racheter par ses souffrances, mais encore pour nous instruire par toutes les actions de sa vie; il n'a point voulu estre Roy, & il a bien voulu estre crucifié. Il a rejeté le souverain honneur qu'on luy offroit, & il s'est offert & livré luy-mesme à une mort honteuse: afin que ceux qui devoient estre ses membres & ses imitateurs, apprissent par un si grand exemple à fuir la gloire & les dignitez, & à aimer l'humiliation & l'abaissement.

Le mesme Saint nous apprend encore par l'exemple de Moïse, en quelle maniere on peut recevoir vne charge lors que nous avons sujet de croire que c'est Dieu mesme qui nous y appelle. Comme il est difficile, dit ce saint Pape, qu'un homme connoisse s'il a vne vertu assez forte & assez pure pour pouvoir exercer un saint ministere, il est

Hh iij

plus seur pour luy de le refuser. Et neanmoins il ne doit pas estre opiniastre dans ce refus, lors qu'il paroist que Dieu veut qu'il s'y engage. C'est l'exemple admirable que Moïse nous a donné, lors qu'il refusa d'abord la conduite d'un si grand peuple, & qu'il la recent neanmoins ensuite par obeïssance. Car comme ç'auroit esté un orgueil à luy que de s'engager sans crainte dans un employ si difficile; ç'en auroit esté aussi un autre que de refuser d'obeïr à Dieu mesme qui l'y appelloit. Ainsi il témoigna son humilité & sa soumission, soit en refusant, soit en acceptant cette charge. Car d'une part considerant sa propre foiblesse, il la refusa; & de l'autre s'appuyant sur la toute-puissance de celuy qui luy commandoit de la prendre, il se soumit à la recevoir. Que ceux-là donc qui sont assez temeraires & precipitez non seulement pour ne craindre pas, mais mesme pour desirer de commander aux autres, considerent combien ils sont coupables, puis que les plus grands Saints ont apprehendé de s'engager à conduire le peuple de Dieu, lors que luy-mesme le leur commandoit. Dieu ordonne à Moïse d'estre le chef de son peuple, & neanmoins il tremble: & aujourd'huy les plus foibles & les moins vertueux soupirent après cette charge. Ils succombent sous le poids de leurs propres pechez, & ils sont ravis qu'on les charge encore de ceux des autres. Ils ne peuvent répondre seulement de leur ame, & ils veulent bien se rendre responsables de celles de tout un peuple.

Mais nostre saint Prelat n'a pas esté seulement semblable à Moïse dans la maniere dont il est entré dans la conduite des ames. Il l'a esté

encore en ce qu'il a esté pris comme luy d'une vie retirée, pour estre exposé à la lumiere de toute l'Eglise, & que se trouvant engagé dans les hautes fonctions d'une dignité si sainte, il a toûjours conservé à l'imitation de ce grand Prophete, cette humilité profonde & cet humble sentiment de luy-mesme qui l'avoit porté d'abord à la refuser.

Car c'est en cela mesme qu'on doit juger combien la vertu de ce saint homme avoit esté solidement établie; & quelle gloire est deuë à l'Ordre de saint Dominique de l'avoir formée & cultivée durant tant de temps dans la retraite de son Monastere, de ce que passant de l'obscurité d'une cellule dans l'éclat d'une si haute dignité; de la pauvreté dans les richesses: & de la solitude dans le monde, il est demeuré immuable en luy-mesme dans ce grand changement qui s'est fait au dehors de luy, & que sa vertu non seulement n'a pas esté affoiblie par tant de perils dont elle a esté environnée, mais qu'elle n'a fait que paroître plus grande & plus forte en les surmontant.

C'est ce qu'un des auteurs de sa Vie a remarqué tres-judicieusement, en disant qu'il est aisé de juger quel a esté Dom Barthelemy estant Religieux, si on considere quel il a esté depuis estant Archevesque: puis qu'on n'a vû que trop souvent que ceux qui avoient paru des modelles de vertu & comme des Anges dans un Monastere, lors qu'ils ont esté élevez aux charges de l'Eglise se sont devenus hommes parmy les hommes, & se sont abandonnez comme eux à la vanité des

“ Liv. I. c. 4.

Chrysoft. de
 Sacerd. l. 3.
 c. 7.

Cette loüange qu'on a donnée à Dom Barthelemy en faisant voir combien sa vertu a dû estre solide dans le Monastere, puis qu'elle a paru si ferme & si éclairée dans l'Episcopat, est entierement conforme au sentiment de S. Chrysofome, lors que traitant du choix qu'on doit faire d'un homme pour l'élever à l'Episcopat, il dit ces paroles. *Quand quelqu'un auroit toujours vécu dans la pieté, ce qui est sans doute un grand point, je ne voudrois pas neanmoins l'élire pour estre Evêque, si je ne voyois auparavant que sa vertu fust accompagnée d'une prudence extraordinaire: parce que j'en ay connu plusieurs de ceux qui avoient passé toute leur vie dans les jeusnes & les mortifications, qui avoient toujours servy Dieu avec zele, qui avoient toujours creu en vertu, tant ils estoient demeurez Religieux & Solitaires, & qu'ils n'avoient eu aucun soin que d'eux-mesmes; qui estant venus après dans la lumiere publique, & ayant à corriger les dereglemens du peuple, ont paru d'abord incapables de cette charge; ou estant contraints de l'exercer, & quittant leurs premieres austeritez, ont beaucoup perdu pour eux & n'ont servy à personne.*

Saint Augustin nous enseigne aussi la mesme chose, lors qu'il releve la vertu des Evêques & des Ministres de l'Eglise, par les difficultez & les obstacles qu'ils trouvent à se conserver toujours purs au milieu du monde, & à conduire à Dieu ceux qui se trouvent embarrassez dans les occupations & les engagements du siecle. *Je con-*
nois, dit-il, beaucoup d'Evêques, de Prestres, &

*D'autres Ministres des divins Mysteres, tres-ver-mor. Eccl,
 tueux & tres-saints, & dont la vertu me semble c. 32.
 d'autant plus admirable, qu'il est plus difficile de la
 conserver parmy le commerce des hommes, & dans
 le trouble de la vie commune. Car ils ne gouver-
 nent pas tant des personnes saines que des malades
 qu'il faut guerir. Ils sont obligez de souffrir les
 vices du peuple pour y apporter les remedes, & il
 faut qu'ils tolerant le mal avant que de le chasser.
 C'est en ces occasions où il est tres-mal-aisé de de-
 meurer ferme dans une vie sainte, & dans la paix
 & le calme de l'esprit; parce qu'il y a cette grande
 difference entre les Religieux & les Ecclesiastiques,
 que les Religieux sont où l'on vit déjà bien, & les
 Ecclesiastiques où l'on apprend à bien vivre.*

Dom Barthelemy estant pleinement persuadé
 de cette verité a eu une frayeur extrême, comme
 nous avons veu dans cette histoire, lors qu'il s'est
 vû contraint malgré toute la resistance qu'il y a
 faite, de passer de la vie Religieuse dans l'estat &
 les fonctions des Evêques, parce qu'il apprehen-
 doit de se perdre luy-mesme, au lieu de sauver les
 autres. Et quoy qu'il se sentist exempt d'ambi-
 tion & d'intereſt, & qu'il n'eust dans le cœur
 que le desir d'estre à Dieu & de le servir, il crai-
 gnoit neanmoins qu'il y eût dans le fond de son
 ame quelque veuë & quelque complaisance se-
 crette, qui le portast sans qu'il s'en apperceust,
 à consentir à la violence qu'on luy faisoit.

Comme il estoit extrêmement humble, lors *Stim. Past.*
 qu'il comparoit sa vie passée avec la dignité qu'on *pag. 7.*
 luy offroit, il ne trouvoit aucun rapport entre
 l'une & l'autre.

Greg. Past.
part. 1. c. 9.

C'est pourquoy il s'appliquoit à luy-mesme cet excellent avis qu'il propose dans son livre à tous ceux qui sont appelez aux charges de l'Eglise, l'ayant pris de S. Gregoire en son Pastoral. *Ceux qui desirent*, dit ce saint Pere, *les dignitez de l'Eglise, ne se proposent d'ordinaire dans l'esprit que d'y servir Dieu. Et quoy que ce soit un mouvement d'ambition qui les pousse, ils ne se representent neanmoins que les œuvres saintes & les grands biens qu'ils s'imaginent qu'ils veulent faire. Et ainsi cachant dans le fond de leur cœur cette intention secrette & mauvaise, ils n'envisagent que ce faux desir du bien qui les trompe, & qui n'est que sur la surface de leur pensée. Car souvent dans ces rencontres l'esprit de l'homme seduit l'homme, & se déguise à luy-mesme. Il feint d'aimer le bien des ames qu'il n'aime point en effet; & de ne point aimer la gloire du monde qu'il aime veritablement. Et desirant passionnément une dignité, il est timide lors qu'il la recherche, & devient hardy lors qu'il la possède. Car la peur qu'il a de ne pas l'obtenir, le rend timide; mais aussi-tost qu'il l'a obtenüe, il la considere comme estant deuë à son merite. Et lors qu'il commence ensuite à exercer cette charge d'une maniere toute humaine, il oublie aisément ces belles propositions du bien qu'il s'imaginoit d'abord qu'il devoit faire. Afin de ne pas donner lieu à cette illusion de nostre esprit, il est bon de jetter les yeux sur la maniere dont nous avons vécu auparavant. Que chacun considere ce qu'il a fait estant particulier; & il connoistra s'il est capable de faire le bien qu'il se propose dans la conduite des autres. Car celuy qui a esté superbe dans un*

état bas & humble, ne peut pas devenir humble lors qu'il se verra élevé au dessus de tous. Celuy qui a aimé les loüanges avant que d'estre loüé, ne les méprisera point lors qu'on le loüera. Celuy qui n'a pû supporter la pauvreté lors qu'il estoit seul, ne pourra pas vaincre l'avarice lors qu'il deviendra le depositaire des biens qu'il doit employer pour le soulagement de plusieurs. Que chacun donc juge par les actions de sa vie passée de ce qu'il pourra faire à l'avenir: de peur qu'ayant une passion véritable de posseder une grande dignité, il ne se trompe luy-mesme par de fausses veuës, & par des résolutions imaginaires.

Dom Barthelemy a proposé dans son Livre cette regle aux autres, & il s'en est servy luy-mesme lors qu'on le voulut tirer de sa cellule, pour se persuader que l'imperfection de sa premiere vie faisoit voir qu'il estoit entierement incapable d'estre Evesque. Car il arrive ainsi souvent que les humbles s'appliquent ce qui a esté dit pour les superbes, & que les superbes ne s'appliquent pas ce qui a esté dit pour eux: parce que les humbles ne voyent pas les vertus qu'ils ont, & que les superbes s'imaginent d'avoir celles qu'ils n'ont pas. Mais il a paru au contraire par la suite de la vie de Dom Barthelemy que cet excellent passage de saint Gregoire luy devoit plûtoست persuader de se rendre à ceux qui l'appelloient au gouvernement de l'Eglise, que l'en retirer; parce que la vie si pure & si sainte qu'il avoit menée jusqu'alors dans son Monastere, estoit comme vn gage des grandes choses qu'il devoit faire dans l'Episcopat.

CHAPITRE IV.

Dom Barthelemy montre par les SS. Peres que les Pasteurs doivent s'appliquer à la priere & à la meditation des choses saintes. Que cet avis est utile aussi à tous les fidelles : & comment ils le doivent pratiquer.

LE saint Archevesque estant entré dans sa charge aussi saintement que nous venons de dire, l'exerça en la mesme maniere qu'il y avoit esté appellé. Car il est ordinaire soit dans les affaires du monde, soit encore plus dans celles del'Eglise, que les bonnes suites dépendent des bons commencemens. Et pour faire voir quel il a esté dans l'Episcopat, nous proposerons icy l'image d'un parfait Evesque que saint Gregoire Pape a tracée dans son Pastoral, & que Dom Barthelemy donne pour modelle à tous les Prelats: afin qu'il paroisse combien la vie & la conduite de cé Saint homme a eu de rapport avec cette excellente idée d'un veritable Pontife de IESVS-CHRIST.

*Stim. Past.
pag. 4.*

*Greg. Past.
part. 2. c. 1.*

Il y doit avoir, dit S. Gregoire, autant de difference entre la vertu d'un Evesque & celle de son peuple, qu'il y en a entre un berger qui est un homme, & ses brebis qui sont des animaux irraisonnables. C'est pourquoy que celuy qui conduit les ames considere bien à quelle pureté, & à quelle perfection il est obligé par son ministere puis que tout son peuple ne doit estre à son égard que ce qu'est un troupeau à l'égard du berger qui le conduit. Lors donc qu'il s'agit de choisir un Prelat.

dont la vie sainte doit estre la regle, & l'exemple *Idem Past.*
 de celle des autres, il faut que ce soit un homme, *part. 1. c.*
 qui estant mort à toutes les passions de la chair, vi- *10. 11.*
 ve déjà d'une vie toute spirituelle & divine: Qui
 foule aux pieds tous les biens du monde; qui n'en
 apprehende point les maux; & qui ne desire que
 les richesses interieures & celestes: Qui bien loin
 de souhaiter d'avoir ce qu'il n'a pas, soit toujours
 prest de donner ce qu'il a: Qui se porte aisément à
 pardonner & user d'indulgence, parce qu'il a des
 entrailles de compassion & de tendresse; & qui ne
 soit neanmoins indulgent qu'autant qu'il le faut,
 en demeurant inflexible dans l'amour de l'équité
 & de la justice: Qui ne tombe point dans le peché;
 mais qui déplore les pechez des autres, comme si
 luy-mesme les avoit commis: Qui compatisse à l'in-
 firmité des ames foibles, & qui se réjouisse de l'a-
 vancement de ses freres comme du sien propre: Qui
 rende toutes ses actiōs un modèle que ceux qui luy
 sont soumis doivent imiter; & qui n'en fasse au-
 cune dont le souvenir luy doive causer de la honte:
 Qui s'étudiant à mener une vie sainte ait soin en
 mesme temps d'instruire les autres, & d'arroser la
 secheresse de leur ame par les eaux d'une doctrine
 celeste: Qui soit tellement a donné à l'oraison, qu'il
 sçache déjà par experience qu'il pourra obtenir de
 Dieu ce qu'il luy demande, comme estant un de
 ceux à qui s'adresse particulièrement cette parole
 de Dieu qui est marquée dans le Prophete: Vous *Isai. 59. v.*
 n'aurez pas plutôt ouvert la bouche pour me *9.*
 prier que je vous diray: Me voicy.

Saint Gregoire montre ensuite combien il est
 important que le Pasteur aime la priere, &

soit déjà connu & aimé de Dieu, comme s'entretenant souvent avec luy par vn commerce divin & spirituel: *Si quelqu'un*, dit-il, *nous venoit prier d'interceder pour luy auprès d'une personne puissante qu'il auroit offensée & qui nous seroit inconnüe, nous luy répondrions aussi-tost, que n'ayant point d'accès auprès de cette personne, nous ne pourrions pas interceder pour luy auprès d'elle. Si donc vn homme rougit de se presenter devant vn homme, lors qu'il ne croit pas estre assez aimé de luy pour luy pouvoir demander grace pour celuy qui l'a offensé: comment celuy qui considerant les actions de sa vie n'a pas lieu de croire que Dieu l'ait receu dans son amitié & sa familiarité divine, osera-t-il prendre auprès de luy la qualité de mediateur & d'intercesseur pour les ames? Comment osera-t-il implorer sa misericorde pour ses freres, luy qui ne sçait pas encore s'il l'a receuë pour luy-mesme? Car il est à craindre en cette rencontre que celuy qu'on doit employer à fléchir l'indignation de Dieu envers les coupables, ne l'irrite encore par ses propres fautes: ainsi qu'il arrive à l'égard d'une personne puissante qu'on veut appaiser, lors que celuy qui luy parle en faveur des autres, ne luy est pas agreable.*

Nous ferons voir dans la suite de ce Livre, que les qualitez que ce grand Pape demande en vn vray Pasteur, se sont trouvées en Dom Barthelemy en vn degré éminent. Mais nous nous arresterons maintenant à celle sur laquelle saint Gregoire s'appuye davantage; qui est que l'Evesque soit vn homme de priere, qui par le progrès qu'il a déjà fait dans la vie interieure & spirituelle,

spirituelle, soit en estat d'obtenir de Dieu ce qu'il luy demandera pour le salut de son peuple.

Dom Barthelemy propose en ces termes cette vérité: Malheur à vous, dit-il, ô Pontife de Dieu, si la source de la pieté & de la devotion se seche en vous. Car cette pieté sincere & interieure est veritablement la source d'eau vive qui arrose toutes nos vertus, qui sanctifie tous nos exercices, sans laquelle nous demeurons tout steriles & tout secs. C'est ce vin celeste qui fortifie nostre cœur par vne joye toute divine; c'est le baûme qui guerit nos passions; c'est la langue par laquelle nous parlons à Dieu, comme dit saint Bernard, & sans laquelle nostre ame est muette. C'est elle qui fait tomber en nous la manne du ciel, & qui soutenant nostre cœur par cette celeste nourriture, le rend capable de travailler à la vigne du Seigneur, & de porter le poids du jour & de la chaleur parmy les soins & les occupations continuelles de la charge Pastorale. C'est pourquoy saint Gregoire veut que le Pasteur s'abaisse tellement par la compassion vers ses inferieurs, qu'en mesme temps il soit élevé au dessus de tous par la sublimité de son oraison: de peur que le desir de s'élever vers Dieu ne luy fasse perdre le soin & la compassion des ames foibles; ou que descendant vers elles par vne tendresse de charité, il cesse de remonter toujours vers Dieu par ses saints desirs.

*Stimul.
Pastor.
c. 4.*

*In Cant.
Serm. 46.
num. 7.*

*Gregor.
Pastor.
part. 2.
c. 50*

*Stimul.
Past. c. I.*

Dom Barthelemy fait voir encore plus clairement, que si les occupations exterieures quoy que saintes en elles-mesmes ne sont soutenuës & comme assaisonnées du sel de la priere, selon la pensée de saint Basile, elles font aisément perdre

498 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
ce goust que l'ame trouvoit à parler de Dieu.

Greg. Past.
p. 1. c. 4.

Il se sert pour cela de ces paroles de saint Gregoire. Souvent, dit ce saint Pape, lors qu'un homme est engagé dans une charge pastorale, son cœur se trouve agité & comme partagé par une multitude d'occupations & de soin ; & il devient d'autant moins capable de faire bien chaque chose, que son esprit se trouble & se confond en quelque sorte, parce grand nombre d'affaires qui se présentent à luy en mesme temps. Mon fils, dit, le Sage, ne vous embarrassez pas dans une multiplicité d'actions, parce qu'il n'est pas aisé de recueillir l'esprit & de l'appliquer entierement à chaque soin particulier, lors qu'il est divisé & comme dispersé en plusieurs. L'ame donc qui se répand ainsi au dehors, perd aisément cette crainte interieure de Dieu, qui est toute sa fermeté & toute sa force. Cette grande distraction exterieure luy fait oublier ce qui est au dedans de soy ; elle pense à tout hors à elle-mesme. Elle s'embarrasse tellement de toutes les occupations qu'elle trouve en son chemin, qu'elle ne se souvient plus du lieu où elle tendoit. Ainsi cessant de chercher Dieu qui estoit la fin qu'elle s'estoit proposée d'abord, elle ne fait plus reflexion ny sur les graces qu'elle perd, ny sur les fautes qu'elle commet. C'est de cette sorte qu'Ezechias ne crût point pecher, lors qu'il montra ses tresors & ses chambres pleines de parfums aux Ambassadeurs du Roy de Babylone. Et neanmoins Dieu fit voir par l'esclavage auquel il condamna ses enfans, qu'une action qu'il avoit crû luy estre permise, estoit en effet une grande faute.

Eccles. II.
v. 40.

Isaï 39. v.
2.

Ce saint Pape ayant fait voir combien cette

distraction & cette dissipation d'esprit est dange-
 reuse, il en propose ainsi les remedes que D. Bar-
 thelemy rapporte en son Livre: *Afin que le Pa-* *Stim. Past.*
steur se puisse acquitter de toutes ses fonctions sans *c. 4.*
se faire tort à luy-mesme, il faut qu'estant rem- *Greg. Past.*
ply tout ensemble de la crainte & de l'amour de *part. 2. c. 11.*
Dieu il s'applique tous les jours à mediter avec soin
l'Ecriture-Sainte, & qu'il cherche dans les aver-
tissemens salutaires que Dieu nous donne par sa pa-
role un renouvellement de ses saints desirs, de sa vi-
gilance interieure; & de cette sage circonspection
qui doit regler toute nostre vie. Car il n'est pas
croyable combien nostre cœur se dissipe par le com-
merce que nous avons avec les hommes. Puis donc
que les occupations exterieures l'appesantissent en
quelque sorte, & l'entraignent continuellement en
bas, nous devons travailler sans cesse à le relever
par l'étude & la meditation des choses saintes.

Saint Augustin nous enseigne la mesme chose
 par vn passage celebre que nous rapporterons
 icy tout entier, parce que Dom Barthelemy sou- *Stim. Past.*
 haite que les Pasteurs le considerent beaucoup, *c. 4.*
 & qu'on y void clairement que soit dans la vie
 retirée, soit dans les fonctions de la charge Pa-
 storale, on doit s'appliquer à la meditation de la
 parole de Dieu par vn esprit de pieté & de prie-
 re. On peut distinguer, dit ce grand Saint, *August. de*
les Chrestiens trois genres de vie; l'un de ceux qui *Civit. Dei.*
sont dans le repos; l'autre de ceux qui sont dans l'a- *lib 19 c. 19.*
ction; & le troisieme qui est meslé des deux. On ne
doit point vivre tellement dans le repos qu'on ne
pense en mesme temps à servir son prochain; ny
s'abandonner tellement à l'action qu'on perde le

soin de se nourrir de la parole de Dieu. Tous peuvent desirer de connoistre la verité, dont la contemplation est le partage de la vie tranquille. Mais on ne peut desirer d'estre élevé aux charges de l'Eglise qui sont nécessaires pour la conduite du peuple de Dieu: & quand mesme on s'y pourroit bien conduire, on ne doit pas les souhaiter. Ainsi l'amour que nous avons pour la verité nous porte à chercher un saint repos: mais la nécessité que la charité nous impose, nous oblige à recevoir un juste employ. Si on ne nous charge point de ce fardeau, nous devons nous occuper tout entiers à la recherche de la verité: & si on nous en charge, nous devons le porter comme une obligation nécessaire que la charité nous impose. Et alors mesme nous ne devons pas nous priver entièrement de cette douceur qui se goûte dans la meditation de la verité de Dieu; de peur que n'estant plus soutenus par ce plaisir celeste, nous succombions sous le poids de nos travaux. Ne subtrahatur illa suavitas, & opprimat ista necessitas.

Stim, Past. „ Nous devons toujours tenir nostre cœur élevé en Dieu, dit Dom Barthelemy, & l'exposer aux rayons de sa lumiere, afin que nostre oraison ayant allumé un feu dans nostre ame, il en sorte une chaleur qui se répande dans toutes nos actions. Il faut tâcher de nous procurer cette paix par tous nos efforts, & la commander à Dieu par tous nos soupirs: afin que parmy cette foule d'affaires & de distractions continuelles nostre esprit demeure toujours tranquille, & se conserve devant Dieu dans sa liberté & dans sa vigueur. C'est pourquoy saint Paul exhortant des Evêques dans les Actes, leur

dit: *Attendite vobis, & universo gregi: Prenez garde à vous, & à tout le troupeau.* Il les exhorte à veiller premièrement sur eux-mêmes, afin qu'ils puissent veiller ensuite sur tout le troupeau. Mal-heur à vous, ô Pasteur de l'Eglise, si quittant peu à peu la priere, & ensuite la connoissance de vous-mesme & de vos devoirs, vous commencez à n'estre plus touché de vos fautes, & à ne faire plus de scrupule de certaines choses qui raisonnablement vous en devroient faire. Au lieu que vous devez demander toujours pardon à Dieu pour vos negligences, & la lumiere pour les éviter à l'avenir. Peut-estre que la cause de la chute de David est venuë de ce qu'il s'estoit relâché peu à peu dans ses exercices de pieté.

Saint Bernard, ajoûte Dom Barthelemy, a eu peur que le Pape Eugene estant accablé par les affaires exterieures, n'oubliait ainsi le soin de luy-mesme. Voicy ses paroles. *Il n'y a pas long-temps que vous joüissiez avec Dieu des délices de l'esprit. Vous ne pouvez pas les avoir si-tost oubliées, & vous en ressentez encore sans doute la perte. Vne blessure nouvelle n'est point sans douleur; & celle-cy est trop recente pour n'en avoir plus de sentiment. Je ne craindrois rien davantage pour vous, que cette indifferance & cette fausse paix dans la privation d'un si grand bien. Lors qu'une playe est envieillie & negligée, elle devient incurable en devenant insensible. Vne grande douleur ne peut pas durer. Il faut necessairement qu'elle finisse bien-tost: ou parce qu'en y remediand, on la guerit; ou parce qu'en s'y accoutumant, on*

Stim. Past.

6. 4.

Bernard. de

Consider.

l. 1. c. 11.

ne la sent plus. Cette dissipation où vous estes, peut d'abord vous avoir esté insupportable. Mais peu à peu on s'y accoustume. On ne trouve plus ce joug si pesant; ensuite il paroist leger: peu apres il ne pese plus du tout: enfin on vient jusqu'à l'aimer & à y plaire. C'est ainsi que par un progrès insensible on tombe dans la dureté de cœur, & de cet abysme dans celui du dégoust & de l'aversion des choses saintes. C'est pourquoy j'ay toujours crainct & je crains encore pour vous, que differant d'apporter le vray remede à ces distractions où vous vous trouvez, & vous estant delivré de la douleur qu'elles vous causoient, ou parce qu'elle vous estoit trop penible, ou parce que l'accoustumance vous en a fait perdre le sentiment, vous ne vous précipitiez dans un abysme dont il sera impossible de vous retirer. Je vous le dis encore une fois. L'apprehende fort que parmy cette foule d'occupations qui vous environnent, comme vous ne voyez point d'ouverture pour en sortir, vostre ame ne s'y accoustume & ne s'y endurecisse, & que vous ne perdiez peu à peu le juste ressentiment d'une douleur tres-vtile & tres-necessaire. Il seroit sans doute de la prudence de vous en separer plutôt pour un temps, que de souffrir qu'elles vous entraignent, & qu'elles vous mènent insensiblement où vous ne voudriez pas vous-mesme aller. Vous me demandez où elles vous pourroient mener? Et je vous répons, que c'est à l'endurcissement du cœur. Ne continuez pas à me demander ce que c'est que cet endurcissement. Car si vous n'avez pas esté saisi de frayeur en l'entendant seulement nommer, vous estes déjà dans cet état. Ne pergas querere quid sit cor durum; si non expavisti; tum hoc est.

S. Bernard fait ensuite vne description du cœur endurcy d'une maniere capable de donner de la frayeur à tout le monde, & il témoigne au Pape Eugene, qu'il apprehende que l'accablement des affaires ne le reduise sans qu'il s'en apperçoive dans un estat si dangereux. Il n'y a que le cœur endurcy qui n'ait point horreur de luy-mesme, parce qu'il a perdu le sentiment. Iamais un homme endurcy ne s'est sauvé, si Dieu par un miracle de sa misericorde, n'a fait en luy ce que dit le Prophete, Ezech. ii. en luy ostant son cœur de pierre pour luy en donner un de chair. Qu'est-ce donc, me direz-vous, que ce cœur endurcy? C'est un cœur qui ne se brise point par la componction; qui ne s'amollit point par les sentimens de pieté; qui ne s'émeut point par les prieres; qui ne cede point aux menaces; qui ne se corrige point, mais s'endurcit plutôt sous la verge & le chastiment. Il est ingrat envers Dieu pour tous les bienfaits qu'il a receus; desobeissant pour tous les conseils qu'il luy donne; sourd à toutes ses reprehensions & ses jugemens. Il est sans honte dans toutes les choses deshonestes, & sans crainte dans tous les perils. Il est inhumain dans les choses humaines, & temeraire dans les divines. Il oublie le passé; il neglige le present; il ne prévoit point l'avenir. Il ne rappelle du passé que le souvenir des injures: Il ne pense au temps present que pour le perdre: Il ne prévoit l'avenir que pour se vanger. Et pour renfermer en un mot tout ce qui se peut dire d'un mal si effroyable, le cœur dur est celuy qui n'a nulle crainte, ny de Dieu, ny des hommes. Voilà l'abyssme où vos malheureuses occupatiōs vous entraîneront enfin, si vous continuez comme vous avez commencé à

vous y abandonner entieremēt, vous privant vous-même de ce qui vous est necessaire pour vous-même.

Bernard. de
Consider.
l. 2. c. 4.

Saint Bernard exhorte ensuite ce Pape en plusieurs endroits du mesme Livre à s'appliquer souvent à la priere & à la meditation des choses de Dieu. Il luy represente *qu'il doit travailler beaucoup à se connoistre soy-mesme. Qu'il doit considerer devant Dieu ce qu'il est selon la Nature: selon le rang qu'il tient dans l'Eglise, & selon la qualité de sa vie, afin d'attirer ainsi dans son ame l'esprit de Dieu, & de rendre sa vertu aussi élevée que sa dignité.*

Il est aisé de voir, selon que nous l'avons marqué à l'entrée de ce Livre, que ces instructions des saints Peres qui nous apprennent à joindre la priere au travail, sont tres-vtiles non seulement aux personnes Ecclesiastiques & Religieuses, mais encore à tous les fidelles. Car si les Pasteurs mesme doivent craindre de se distraire tellement dans les fonctions de leurs charges, quoy que tres-saintes en elles-mesmes, qu'ils tombent peu à peu *dans un endurcissement de cœur*, selon la parole de saint Bernard; combien les simples fidelles doivent-ils plus apprehender ce peril parmy les distractions des affaires humaines & seculieres, s'ils n'ont soin de veiller sur eux-mesmes, d'aimer la priere, & de s'adonner à toutes les actions de pieté, autant que leur condition & le juste engagement qu'ils ont dans le monde le leur peut permettre?

Que s'il n'y a point d'occupation ny d'affaire qui les empesche de prendre chaque jour ce qui est necessaire pour la vie du corps; il

n'y en a point aussi à plus forte raison, qui les doive empêcher de s'appliquer à Dieu & à eux-mêmes, autant qu'il est nécessaire pour la vie de l'ame. Puis donc que selon la parole de saint Gregoire que nous venons de rapporter, *le cœur se dissipe, & s'appesantit sans cesse par le commerce des hommes, & par les occupations extérieures*, il faut prendre chaque jour de certains temps, pour nous élever à Dieu & pour nous entretenir avec luy par la priere, afin qu'il nous fasse connoître ce qu'il demande de nous, & qu'il nous donne la force de l'accomplir. C'est ainsi que nous pouvons sanctifier toutes les actions de la journée, & les rendre vraiment Chrestiennes.

Car l'Esprit de Dieu que nous aurons tâché d'attirer dans nous par l'Oraison, nous apprendra à luy offrir tout ce que nous ferons, & à nous y appliquer en sa presence & dans le seul dessein de luy plaire : selon cet avis si important de saint Paul : *Soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu.* Lors que nous nous conduirons de cette sorte, les occupations extérieures non seulement ne nous détourneront pas de Dieu, mais elles nous aideront même à nous tenir toujours unis à luy : parce qu'estant accompagnées de cet Esprit de priere, elles deviendront elles-mêmes une priere.

C'est ce que saint Augustin enseignoit autrefois à son peuple : *Mes freres, leur disoit-il, David nous assure dans ses Pseaumes qu'il louoit Dieu* *In Psalms.* 34. *in fin.*

1. Cor. 10.
31.

pendant tout le jour. Mais comment peut-on tous-jours louer Dieu ? me direz-vous. Je vous répons que vous le pouvez si vous voulez. Quoy que vous fassiez, faites-le bien, & vous louez tous-jours Dieu. Lors que vous chantez des Pseaumes dans l'Eglise, vous louez Dieu, non parce que ses loüanges sont dans vostre bouche, mais parce qu'elles sont dans vostre cœur. Estant donc sorty de l'Eglise, si vous allez prendre vostre nourriture, soyez temperant, & vous louez Dieu. Si vous vous occupez ensuite à vos affaires, chacun selon vostre condition, ne trôpez personne, & vous louez Dieu. Si vous avez des chäps & des terres, ne faites point de tort ny de procès à personne, & vous louez Dieu. Ainsi agissez justement & Chrestiennement pendant tout le jour ; & vous louerez Dieu pendant tout le jour.

Nous pourrions remarquer icy avec combien de zele & d'exactitude nostre Archevesque s'est appliqué à la priere, & s'est nourry de la parole de Dieu, selon les avis de ces grands Saints, qu'il avoit recueillis pour estre la regle de sa conduite. Mais outre que nous croyons qu'on se souviendra aisément de beaucoup de choses qui ont esté dites dans cette histoire sur ce sujet, nous ferons obliger de parler dans vn autre endroit de ce Livre de la maniere de prier, & de l'amour qu'il a eu pour la meditation de l'Ecriture. Et parce qu'il a crû avec tous les Saints que cette vie interieure & spirituelle de l'Evesque & du Pasteur estoit la source de la parole, nous verrons maintenant ce qu'il enseigne touchant la maniere dont ils doivent instruire leur peuple.

CHAPITRE V.

De l'obligation qu'ont tous les Pasteurs d'instruire leur peuple, & de prescher la parole de Dieu.

SAINTE Gregoire le Grand décrivant vn parfait Eveſque dans cette excellente image que nous venons de rapporter après Dom Barthelemy ; ne dit pas ſeulement qu'il doit eſtre élevé au deſſus des autres par l'amour de la contemplation & de la priere , mais auſſi qu'il doit s'appliquer particulièrement à l'inſtruction de ſon peuple. Ainſi il paroît ſelon ce Saint Pape , que l'Oraiſon & la prédication de la parole , ſont deux qualitez liées enſemble & inſéparables. L'une attire la lumiere du Ciel , & l'autre la communique. Car le Pasteur ne peut donner que ce qu'il a reçu ; & il doit recevoir abondamment , afin qu'il puiſſe donner de ſon abondance & de ſa plénitude , & enrichir les autres ſans ſ'appauvrir.

C'eſt ce que Dom Barthelemy repreſente en *Stim. Paſt.* ces termes. Il faut que l'Eveſque , ſelon la parole de ſaint Chryſoſtome , ſoit tout remply de ce feu que **I E S U S - C H R I S T** eſt venu allumer dans le monde , & que le S. Eſprit a apporté du Ciel. Il faut qu'il ſoit la lumiere & comme le ſoleil de ſon Diocèſe , qui éclaire tout , qui échauffe tout. Il faut qu'il ſoit occupé ſans ceſſe à gagner des ames à Dieu , preſchant ſouvent par ſa parole , & toujours par ſon exemple. C'eſt ce que l'Apoſtre nous enſeigne lors qu'il dit à ^{1. Tim. 4.} Timothée : *Appliquez-vous à la lecture , à l'ex-^{av. 13.}*

Ibid. v. 16. hortation, & à l'instruction: & ensuite: *Veillez*
 » sur vous-mesme, & sur l'instruction des autres.

» Demeurez ferme dans ces exercices: car agissant de

» la sorte, vous vous sauverez vous-mesme & ceux

Pf. 1. v. 6. qui vous écoutent. Nous voyons aussi que IESVS-

» CHRIST dit dans le mesme Pseaume: *Qu'il a*

» esté établi Roy sur la montagne sainte de Sion,

» pour prescher la Loy de Dieu: *Que* dites-vous à

» cecy, Pasteurs lâches & paresseux, qui avez tant

» d'ardeur pour vous élever à vne dignité qui vous

» rend les Predicateurs de l'Evangile, & qui avez

» tant de tiédeur & de negligence pour vous ac-

» quitter de ce devoir: IESVS-CHRIST dit qu'il

» a esté établi pour prescher, & vous dites que

» vous ne pouvez tout ensemble faire vostre char-

» ge & prescher. Cependant les saints Docteurs

» qui sont nos Peres, saint Gregoire Pape, saint

» Ambroise, saint Augustin, ont bien pû s'ac-

» quitter tout ensemble de ces deux devoirs. Ils ont

» gouverné leur Diocese; ils ont enseigné leurs

» peuples; & ils ont trouvé encore le temps d'in-

» struire toute l'Eglise par leurs excellens écrits.

» Que si vous estes trop occupez pour vous acquit-

» ter tout ensemble de ces deux choses, déchar-

» gez-vous sur les autres d'une partie de vos soins;

» mais reservez-vous la prédication & l'instru-

» ction de vostre peuple. C'est ce que vous ordon-

» ne le quatrième Concile de Carthage, où saint

Conc. Carthagin. 4. » Augustin estoit present; lors qu'il dit: *Que l'E-*

» vesque ne prenne point luy-mesme le soin des veu-

» ves, des orphelins, & des estrangers, mais qu'il en

» donne la charge à l'Archipreste, ou à l'Archidia-

» cre. *Episcopus gubernationem viduarum, & pu-*

pillorum, ac peregrinorum, non per seipsum, sed
 per Archipresbyterum, aut per Diaconum agat. Et au Canon 20. Que l'Evesque ne s'occupe en
 aucune sorte du soin & du gouvernement de son
 bien; mais qu'il donne tout son temps à la priere, &
 à la prédication de la parole de Dieu. Episcopus
 nullam rei familiaris curam ad se revocet, sed le-
 ctioni, & orationi, & verbi Dei predicationi tan-
 tummodò vacet. Les Peres de ce saint Concile
 nous apprennent par là vne grande verité, qu'ils
 avoient eux-mesmes apprise des Apostres, lors
 qu'ils disent dans le Livre des Actes touchant la
 distribution des aumosnes de l'Eglise: Il n'est pas
 juste que nous abandonnions la prédication pour
 avoir soin de la nourriture des fidelles. Donnez
 donc ce soin à des personnes remplies du S. Esprit
 & de sagesse; & pour nous, nous nous occuperons
 sans cesse à la priere & à la dispensation de la pa-
 role. Que si les Apostres ont preferé le soin de la
 predication à celui des pauvres & des veuves:
 combien l'auroient-ils encore plustost preferé à
 tous les procès, & à toutes les affaires & les oc-
 cupations du monde? Qu'y a-t-il de plus indi-
 gne que de voir qu'un Evesque s'embarasse
 dans ces occupations toutes seculieres, & qu'il
 ne donne que tres-peu ou point de temps à la
 lecture & à la meditation des Livres saints pour
 se rendre capable d'instruire son peuple? Mais,
 disent-ils, nous leur donnons des Predicateurs,
 qui s'acquittent de ce devoir mieux que nous
 ne ferions nous-mesmes. Ce n'a pas esté là le
 sentiment de nos Peres, qui ont bien fait voir
 combien ils preferoient la predication d'un

„ Evesque à celle d'un simple Prestre , lors qu'ils
 „ disent dans le second Concile de Seville tenu en
Conc. His- 619. Il n'est pas permis à un Prestre d'enseigner
pal. 2. can. ou d'exhorter le peuple en presence de son Eves-
 7. „ *que. Non licet Presbytero coram Episcopo popu-*
 „ *lum docere , nec plebem exhortari.* Mais quand
 „ il arriveroit que l'Evesque auroit moins de lu-
 „ miere & de science , & moins de facilité à s'ex-
 „ pliquer , il est certain neanmoins que la parole
 „ du Pasteur a vne force & vne efficace que n'a
 „ point celle des autres : comme le lait de la me-
 „ re, quoy que peut-estre moins bon en soy, est
 „ neanmoins meilleur à son enfant que celui d'une
 „ nourrice.

Il paroist par ces dernieres paroles de D. Bar-
 thelemy, que lors qu'il se sert du mot de prédi-
 cation, il l'entend au mesme sens que les Saints
 l'ont entendu, c'est à dire, selon qu'il enferme
 routes sortes d'exhortations & d'instructions par
 lesquelles un Pasteur apprend la verité à son
 peuple, soit qu'il le fasse d'un lieu plus élevé, &
 par des discours plus étendus, ou d'une maniere
 plus simple, plus familiere & plus courte, qui est
 souvent plus utile & plus proportionnée à l'in-
 telligence du peuple. C'est pourquoy il n'a pas
 crû que les Evesques & les Pasteurs se pussent
 excuser de ce devoir sur le manquement de quel-
 ques qualitez naturelles, comme de voix, de
 memoire, ou de force de corps, parce qu'ils
 peuvent imiter saint Leon & saint Pierre Chry-
 sologue, dont les exhortations comme plusieurs
 de saint Bernard & des autres Peres, n'ont duré
 souvent qu'un quart-d'heure, ou encore moins;

qu'ils doivent considerer que saint Gregoire Pape, quoy que tres-infirmes, ne s'est point dispensé pour cela d'instruire son peuple; & que saint Augustin dans sa vieillesse après avoir fait vne exhortation de moins d'un quart d'heure, finit par ces mots: *Soyez fidelles à pratiquer le peu que je vous ay dit. Car vn vieillard doit garder dans ses discours non seulement la gravité, mais aussi la breveté. Oportet ut senilis sermo non solum sit gravis, sed etiam brevis.* Le Concile de Trente ordonne aussi à tous les Pasteurs d'instruire leur peuple brevément, & clairement. *Cum brevitate & facilitate.* C'est pourquoy le saint Archevesque croyoit, comme il le pratiquoit luy-mesme, qu'un Prelat doit animer autant qu'il se peut les principales fonctions de sa charge par quelque petite exhortation, quelque courte qu'elle puisse estre. Car peu de paroles d'un Evêque qui aime son peuple, & qui parle de l'abondance de son cœur, estant soutenues par sa dignité & par son exemple, serviront sans comparaison davantage que d'autres ne pourroient faire par de longs discours.

C'est ce qui a fait dire de D. Barthelemy: que ses paroles estoient des paroles de feu; qu'elles penetrent jusqu'au fond des cœurs; & qu'étant informé de tous les déreglemens & de tous les defauts qui regnoient le plus, il appliquoit avec tant de lumiere, de circonspection, & de prudence le remede au mal, & diversifioit tellement ses instructions selon la qualité, l'inclination, & les dispositions differentes de ses auditeurs, que chacun croyoit qu'il eust vû ce qui se

August.

Dom. 1. post.

Oct. Epiph.

serm. 1.

Conci. Trid.

Sess. 5. c. 2.

de refor.

» passoit dans le fond de sa conscience, & qu'il
 » n'eust parlé que pour luy seul.

Il a verifié ainsi ce que dit saint Chrysostome, qu'on ne peut gouverner les ames que par la parole, & qu'elle seule tient lieu de tous les remedes dont on a besoin pour les guerir. Ceux qui traitent le corps humain, dit-il, ont divers remedes: ils ont plusieurs sortes d'instrumens: ils ont une espece de nourriture propre aux malades. On ne que souvent l'air seul, quand il est bon & temperé, est capable de rendre la santé. Et quelquefois un sommeil survenu à propos, delivre un Medecin de toute la peine qu'il eût dû prendre. Mais cette variété de remedes ne se rencontre pas icy. Après l'exemple que l'on donne par ses actions, l'art de traiter & de guerir les ames ne consiste qu'en un point, sçavoir dans l'instruction qui se donne par la parole. Elle seule tient lieu d'instrument, de nourriture & d'air temperé. Elle sert de medicament: elle sert de feu. S'il faut couper ou brûler, on ne le peut faire sans elle: & si elle ne sert pas, tous les autres remedes sont inutiles. C'est par elle que nous relevons l'ame qui est abattuë, que nous abaissons celle qui s'enfle d'orgueil, que nous retranchons ce qui est superflu, que nous remettons ce qui manque. & que nous faisons toutes les autres choses qui peuvent contribuer à la guerison de l'esprit.

C'est pour cette raison que saint Gregoire Pape, comme remarque Dom Barthelemy, compare une Eglise qui n'avoit point d'Evesque à un champ tout sec, qui n'estant point arrosé demeure sterile & ne porte rien. Mais lors que l'Evesque y est venu, il dit que c'est comme un fleuve qui se répan-

Stim. Past.
 c. 93.
 Chrys. de
 Sacerd. l. 4.
 c. 3.

Stim. Past.
 c. 7.
 Gregor. l. 4.
 Epist. 37.

répandant de toutes parts rend les ames fécondes, & leur fait produire des fleurs & des fruits par les eaux celestes qui découlent de sa predication & de sa parole.

Vous me direz peut-estre, ajoûte nostre Saint *Stim. Past.*
 Prelat, que vous vous appliquez à instruire les *ibid.*
 ames, mais que vous n'en voyez point de fruit.
 Saint Bernard vous répond à cette objection ce
 qu'il a répondu au Pape Eugene: *Vous croyez*, dit *Bernard. de*
 ce grand Saint, *que vous ne pouvez point estre uti-* *confid. l. 4.*
le à vostre peuple, & cependant vous en estes char- *6. 2.*
gés, & il ne vous est pas permis de dissimuler ses blef-
sures. Il vous semble peut-estre que ce seroit perdre
vostre peine, estant persuadé qu'elles sont incurra-
bles. Mais ne vous découragez point de la sorte.
Dieu vous demande que vous traitiez ce malade,
& non pas que vous le guerissiez. Ayez soin de luy,
dit l'Evangile. Il vous demande le soin & non pas *Lac. 10. v.*
la guerison. Saint Paul a dit aussi: J'ay plus tra- *35.*
vailé que tous les autres. Il ne dit pas: J'ay plus fait *1. Cor. 15.*
de fruit: mais, J'ay plus travaillé. Et le mesme A- *v. 10.*
postre nous assure que chacun sera recompensé, non *1. Cor. 3.*
selon le succès, mais selon la mesure de son travail. *v. 8.*
Ne pensez qu'à faire ce qui est en vous & ce qui
dépend de vous, & après cela ne vous mettez point
en peine. Dieu sçaura bien faire sans vous ce qui ne
dépend que de luy seul. Ayez soin de planter, d'ar-
roser, de cultiver, de veiller, & vous vous serez ac-
quis de vostre devoir. Pour ce qui est de l'accroisse-
ment, c'est Dieu qui le donne, & non pas vous, & il *ibid. v. 6.*
le donne quand il luy plaist. Que s'il ne luy plaist
pas de le donner, vous n'y perdez rien. Vostre recom-
pense vous est toujours assurée puis qu'il est dit dans

Sap. 10. v.

17.

Bernard.

epist. 201.

L'écriture: Que Dieu recompense ses Saints selon leurs travaux. C'est ce que le mesme Pape nous enseigne encore ailleurs: Dispensez, dit-il, aux autres sans envie & sans negligence le pain celeste: & ne vous mettez en peine que de répondre du seul talent qui vous a esté confié. Si vous avez receu beaucoup, donnez beaucoup: si vous avez peu receu, donnez ce peu mesme: Car celuy qui n'est pas fidelle dans les petites choses, ne le sera pas dans les plus grandes. Donnez tout ce que vous avez, parce qu'on vous redemandera tout jusqu'au dernier denier. Croyez que tout vostre devoir & toute la seureté de vostre conscience, dépend de la fidelité avec laquelle vous vous acquitterez de ces deux commandemens que vous avez receus, de dispenser la parole, & de donner bon exemple. Neanmoins si vous estes sages; vous y joindrez encore un troisieme qui est l'affection à la priere. Ces trois choses sont les plus essentielles au Pasteur, la parole, l'action, l'oraison, & la plus grande de toutes est l'oraison. Car comme l'action soutient la parole, l'oraison aussi attire la grace qui doit former & animer l'une & l'autre.

Stim. Past.

c. 7.

Dom Barthelemy monstre encore les grands avantages de la predication des Prelats, par cette parole de saint Gregoire: La langue de l'Evesque, dit ce saint Pape, doit estre comme le remede qui guerit les bons, & l'aiguillon qui perce les méchans. Elle doit reprimer les superbes; appaiser ceux qui sont en colere; exciter les negligens; embrazer les foibles & les tiedes; adoucir ceux qui sont dans l'aigreur; & consoler ceux qui s'abandonnent à la défiance & au découragement.

Cette verité que Dom Barthelemy a recommandée avec tant de soin , a esté pratiquée & enseignée excellemment par saint Charles. Ils l'avoient tous deux apprise non seulement des SS. Peres & de la Tradition, mais aussi du Concile de Trente, qui dit expressement en deux endroits differens, *que la prédication est la principale des fonctions de l'Evesque.*

Cont. Trid.

Sess. 5. c. 5.

de reform.

Sess. 24. c. 4.

de reform.

Giussano

l. 1 c. 8.

Ibid. c. 11.

Il est marqué dans la vie de saint Charles, qu'estant tout jeune & occupé auprès du Pape son oncle au gouvernement de toute l'Eglise, il s'estoit exercé à prescher, quoy qu'il eust la parole vn peu empeschée, & y avoit porté tous les Cardinaux qui estoient Evesques. Et on rapporte qu'estant allé à son Eglise de Milan lors que le Pape Pie IV. vivoit encore, & ayant presché au milieu de la Messe, le Pape en témoigna vne extrême joye, & dit devant tout le monde, *qu'il estoit luy-mesme obligé à prescher comme Souverain Pasteur; & que tous les Cardinaux & tous les Evesques ayant charge d'ames estoient obligés de les nourrir de la parole de Dieu.*

CHAPITRE V.

Combien Dom Barthelemy a travaillé pour établir la nécessité de la résidence des Evesques. Que ses sentimens en ce point sont entierement conformes à ceux de saint Charles.

QUOY que la dispensation de sa parole soit la principale fonction de l'Evesque, elle

KK ij

Stim. Past.
c. I.

seroit néanmoins peu vtile, si elle n'estoit accompagnée d'un grand nombre d'autres, qui doivent conspirer toutes ensemble pour remplir tous les devoirs de son ministere. Dom Barthelemy a traité assez au long des occupations d'un Eveſque; de celles qui sont indignes de luy, & de celles qui sont propres à sa charge.

Liv. 2. c. 10.
II.

Il suppose premierement qu'un Eveſque residra dans son Diocese; & nous ne croyons pas qu'il soit necessaire de nous étendre icy sur l'amour qu'il a eu pour la Residence. Cette histoire fait assez voir combien il a travaillé, afin que le Concile y obligeast tous les Eveſques & tous les Pasteurs. Car pour rappeler icy en un mot ce qu'on se souviendra d'y avoir leu, nous avons veu que ce fut luy qui proposa d'abord de traiter de nouveau de cette matiere: Qu'ayant esté remise jusqu'au temps où l'on traiteroit du Sacrement de l'Ordre, & voyant qu'on affectoit de n'en point parler, il obtint des Cardinaux Legats qu'on la proposeroit dès le lendemain: Que les Legats l'ayant proposée, mais representant en mesme-temps que les affaires du Concile ne permettoient pas qu'on en traitast, & cet avis ayant prévalu à la pluralité de voix: ce Saint homme fut tellement touché de voir qu'on remettoit de temps en temps vne question si importante, & en parla aux Peres du Concile avec tant de zele, qu'il en fit revenir la plus grande partie, en sorte qu'on fut obligé d'en traiter à l'heure mesme.

Nous avons veu aussi comme en disant son avis, il fit tout ce qu'il pût pour porter le Con-

cile à déclarer que la Residence estoit de droit divin. Et qu'encore que ces mots n'eussent pas esté inferez dans le Decret, il fut néanmoins conceu d'une telle sorte, qu'il peut suffire pour faire voir à tous ceux qui ont de la conscience, l'obligation que Dieu & leur charge leur impose de résider.

Dom Barthelemy étant donc si persuadé de cette vérité, & ayant tant travaillé pour en persuader tous les autres, suppose dans son Livre qu'un Eveque demeurera toujours dans son Diocèse, à moins qu'il ne soit obligé d'en sortir par une nécessité inévitable, & par la charité qu'il doit ou à son Diocèse même, ou au bien general de toute l'Eglise. C'est pourquoy entre les mauvaises occupations d'un Eveque, il ne parle point de ceux qui s'absentant de leur Eveché, & abandonnant le soin du troupeau que Dieu leur a commis, prendroient plaisir à s'embarasser dans le monde, pour satisfaire, ou leur ambition, ou leur divertissement, ou leur interest: parce qu'il n'a pas crû qu'on deust se mettre en peine de représenter les devoirs de la charge Episcopale à ceux qui, comme il dit luy-même, *semblent avoir oublié qu'ils sont Eveques.* *Stim. Past. c. 1.*

Mais il est bon de remarquer encore icy, la grande conformité qui se trouve entre les sentimens de nostre Archevesque & ceux de saint Charles. Car nous avons veu dans cette histoire que S. Charles témoigna à Dom Barthelemy quant il vint à Rome, qu'il estoit prest de quitter le gouvernement de toutes les affaires de l'Eglise auxquelles le Pape son oncle l'employoit.

K k iij

Stim. Past. pag. 15.

Giuffano
l. 1. c. 10.

pour aller résider à son Diocèse. Et il est marqué dans la vie de ce saint Cardinal, qu'ayant envoyé à son Eglise de Milan pour Vicaire General, Ormanetto, qui estoit vn homme de grande vertu & de grande experience, ce sçavant Ecclesiastique luy fit dire, *que cet employ passoit ses forces, & qu'il luy sembloit impossible qu'une Eglise fust bien gouvernée sans la presence de son propre Pasteur; cette grace estant réservée à l'Evesque.* Ce qui donna depuis à saint Charles vne nouvelle ardeur pour la residence.

Idem l. 2.
c. 2.

Il témoigna encore le mesme sentiment d'une maniere admirable, lors que le Pape Pie V. au commencement de son Pontificat voulut qu'il demeurast auprès de sa personne, comme pouvant l'aider beaucoup dans le gouvernement de toute l'Eglise. Car il déclara publiquement *que si le Pape vouloit le retenir à Rome & l'empescher de résider, il renonceroit au Cardinalat: parce qu'il croyoit que le salut des ames estoit préférable infiniment à tous les honneurs & à toutes les dignitez du monde.*

Idem l. 6.
c. 3.

Giuffano
l. 8. c. 13.

Ce fut encore par ce mesme zele, qu'ayant trouvé des Evesques qui estoient absens de leur Diocèse, il les porta fortement à y retourner, & écrivit mesme au Pape afin qu'il les obligeast à résider: Et qu'exhortant vn jour à la residence vn Cardinal qui estoit Evesque, & ce Cardinal luy ayant dit que son Evesché estant fort petit, il pouvoit le gouverner aisément par vn Grand Vicaire, il luy répondit: *Que quand il n'y auroit qu'une seule ame dans vn Diocèse, elle meritoit bien la presence de son Pasteur.*

CHAPITRE VII.

Comme les Pasteurs doivent donner bon exemple par le reglement de leur maison & de leur famille. Sentimens de Dom Barthelemy touchant la visite des Evesques.

LA premiere chose que doit faire vn Evesque qui se considere comme appellé de Dieu au gouvernement de son Eglise, est selon que remarque Dom Barthelemy, de regler sa personne, sa maison, & tout ce qui l'environne, & de se rendre vn modele de vertu: afin qu'on voye dans ses actions ce qu'il enseigne par ses paroles.

Nostre Archevesque a tiré cette regle de saint Gregoire Pape, qui la propose en ces termes: *Il faut qu'un Evesque excelle au dessus de tous les autres dans la pratique de toutes les vertus, afin que sa vie toute sainte, soit comme une voix continuelle, qui enseigne à bien vivre; & que le troupeau qui voit tout ensemble & écoute son Pasteur, soit encore mieux conduit par son exemple & ses actions, que par ses instructions & sa parole. Comme il est obligé d'apprendre aux hommes la voye la plus sublime & la plus parfaite, il est obligé de mesme de leur en représenter un modele dans la perfection de sa vie. Car la parole penetre le cœur bien plus aisément, lors qu'elle est soutenüe par les actions; & il est bien plus facile d'obeïr, lors qu'on voit que celui qui enseigne ce qu'il faut faire, fait luy-mesme ce qu'il enseigne.*

*Greg. Past.
part. 2. c. 3.*

Mais comme la vie interieure d'un Evesque est plus connuë de Dieu que des hommes, il doit faire paroistre le reglement de son ame par celuy de sa maison, & de tous ceux qui l'environnent.

Stim. Past.
c. 1. Dom Barthelemy represente tres-bien cette obligation des Prelats, par cet avis important que saint Bernard donne au Pape Eugene. *Il ne*

Bernard. de
confid. l. 4 *de* *font pas*, dit ce Pere, *que vous ayez des personnes*
c. 4. *auprès de vous, dont les mœurs & les inclinations*
vous soient inconnuës, & que vous sçachiez le

dernier les desordres de vostre maison, comme je sçay qu'il est arrivé à plusieurs. Vous pouvez bien vous décharger sur les autres des soins & des emplois particuliers : mais vous devez veiller sur la discipline & le reglement de tous, & ne vous en reposer sur personne. Si vous remarquez quelque insolence, ou dans les paroles, ou dans la conduite de vos domestiques, chastiez-la aussi tost, & vangez l'injure qui vous est faite. Car l'impunité est la mere de la hardiesse, & la hardiesse est la source de tous les excès. La maison d'un Evesque doit estre ornée de sainteté, de modestie, & d'honnesteté. La discipline qui s'y observe, est la gardienne de ces vertus. Si les Prestres qui ont rang parmi vos domestiques ne sont plus sages & plus reglez que les autres, ils deviendront la fable du monde. Ne souffrez jamais qu'il paroisse rien dans le visage, dans l'habit, ou dans le marcher de ceux qui sont auprès de vous, qui blesse le moins du monde la bienséance & l'honnesteté. Estant Evesque comme vous estes, apprenez aux Evesques à n'avoir point

auprès d'eux ces petits pages & ces jeunes hommes si frisez & ajustez: parce que c'est vne grande indécence de voir ces marques de la vanité du monde, proche de la personne des Pontifes de IESVS-CHRIST.

Mais dans ce soin si nécessaire qu'un Eveſque doit prendre de ſa maiſon & de ſes domeſtiques, il ſe meſle quelquefois vn défaut tres-considerable, qui fait que cette vertu dégénere en vn vice qui en prend le viſage & la reſſemblance. Car il y en a qui ſous pretexte d'avoir l'œil ſur ce qui ſe paſſe en leur maiſon, au lieu de ſe décharger ſur vn homme habile & fidelle de pluſieurs choſes, & particulierement des plus baſſes, s'en chargent eux-mêmes, & s'embarrassant ainſi dans de petits ſoins, ſe rendent incapables des plus grands.

Dom Barthelemy prend encore cet avis de ſaint Bernard, qui le donne au Pape Eugene comme vne regle importante. *Etabliſſez, dit ce Saint, vn homme dans voſtre maiſon, qui donne les ordres à tous, & que tous rendent compte à vn ſeul.* *Bernard. de conſid. l. 4. c. 6. n. 20.*
Repoſez-vous ſur ſa foy, & donnez-vous tout entier au ſoin de vous-mesme, & de l'Egliſe de Dieu. Si vous avez peine de trouver vn homme qui ſoit tout enſemble prudent & fidelle, le plus ſeur ſera ſans doute de donner cette charge à celui qui eſt fidelle. Que ſi vous n'en trouvez point qui en ſoit capable, quand meſme celui que vous y auriez mis ſeroit peu fidelle, je vous conſeille néanmoins de le ſouffrir, plutôt que de vous engager dans cet embarras & dans ce labyrinthe. Souvenez-vous que le Sauveur a eu Judas pour ſon œconome. Qu'y a-t-il de plus honteux à vn Eveſque, que s'empreſſer du

soin de ses meubles & de son argent; d'examiner tout; de s'enquerir de tout; d'estre agité de soupçons & de défiance; & d'estre ému pour la moindre chose qui sera perduë ou negligée? Je dis cecy à la confusion de quelques-uns, qui font ainsi tous les jours des enquestes de tout ce qui se dépense dans leur maison, qui tiennent registre de tout, & qui dās les comptes qu'ils exigent vont jusqu'aux deniers & aux oboles. Ce n'est pas ainsi que se cōduisoit cez Egyptien, qui s'étant déchargé sur Ioseph de tout le soin de sa maison, ne sçavoit pas seulement ce qu'il avoit. Qu'un Chrestien rougisse de ne se fier pas à un Chrestien. Voicy un homme infidelle qui a crû que son esclave luy seroit fidelle: & quoy qu'il fust étranger, il l'a rendu neanmoins le maistre de tout son bien.

Saint Bernard a crû cet avis si important, qu'il le represente au Pape Eugene avec encore plus de force & plus d'étenduë, afin que se reposant sur d'autres de ces petits soins, il se reserve tout entier aux fonctions de sa charge. C'est une chose bien étrāge, dit-il, que les Evesques croient n'avoir que trop de personnes à qui ils puissent commettre le soin des autres, & qu'ils n'en trouvent point à qui ils puissent confier ces petits soins de leur bien & de leur maison. Ils témoignent bien cela quel est leur discernement & leur lumiere, puis qu'ils ont tant d'estime des petites choses, & si peu ou point du tout des plus grandes. Et cecy nous fait bien voir que nos prapres pertes nous sont plus sensibles que de IESVS-CHRIST. Nous nous empressons tous les jours à supporter & examiner la dépense de chaque jour, & nous ne nous mettons pas en peine

de sçavoir les maux continuels qui affligent le troupeau de IESVS-CHRIST. Nous disputons & nous raisonnons tous les jours avec nos valets sur le nombre des pains qu'on achette, & sur le prix de la viande : & nous ne nous entretenons presque jamais avec les Ministres de l'Eglise, touchant les desordres & les pechez du peuple. Si un cheval tombe, on le releve aussi-tost; & lors qu'une ame est tombée, personne ne se met en peine de la relever. Je ne m'étonne pas que nous ayons si peu de soin des autres, puis que nous ne sentons pas nos propres chûtes, quoy qu'elles soient continuelles. On voit dans toutes ces supputations de dépense & de ménage, combien elles nous touchent: puis qu'elles nous fâchent & nous inquietent. Et néanmoins combien seroit-il plus raisonnable, d'estre sensibles à la perte de nostre ame, qu'à celle de nostre bien? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on voas trompe? comme disoit autrefois S. Paul. Je vous conjure donc, vous qui instruisez les autres: de vous instruire vous-mesme; & d'apprendre si vous ne l'avez pas encore fait, à estimer plus ce que vous estes, que ce que vous possédez. Que ces choses passageres que vous ne pouvez fixer en aucune sorte, passent plutôt hors de vous que par vous. Le ruisseau cave la terre par où il passe: ainsi ce reflux des affaires temporelles mine peu à peu l'ame qui s'y occupe. C'est pourquoy je vous conseille de travailler à vous défaire absolument de ces embarras. Persuadez-vous qu'il faut ignorer plusieurs choses; en dissimuler beaucoup; & en oublier quelques-unes.

Si nous comparons ce passage de S. Bernard avec celuy que nous avons cité auparavant, nous

I. Cor. 6.
v. 7.

trouverons que ce Saint y garde vn excellent temperament entre deux extrémitez vicieuses; dont l'vne seroit qu'vn Evesque abandonnast tout le soin de son bien & de sa maison à ses domestiques, sans se mettre en peine s'ils sont prudents ou fidelles, & sans veiller mesme sur leur conduite & sur le reglement de leurs mœurs; ce qui seroit sans doute vn tres-grand défaut : & l'autre qu'il s'occupast luy-mesme de tous ces petits soins, en negligéant celuy des ames & de la sienne propre; ce qui seroit aussi vn tres-grâd mal.

Liv. I. c. II.

Dom Barthelemy a pratiqué parfaitement la vertu, qui est comme au milieu de ces deux vices, & qui s'éloigne également de l'vn & de l'autre. Car nous avons veu dans cette Histoire qu'il prit avec luy le Pere Iean de Leyra Religieux de son Ordre, dont il avoit reconnu depuis plusieurs années, la sagesse & la vertu, & que se reposant sur luy de tout le détail de son revenu & de sa Maison, il se débarassa de tous ces soins. Et qu'en mesme temps il veilloit sans cesse sur ses domestiques, tâchant de les rendre irréprochables dans leurs mœurs, & de faire en sorte que sa famille devinst vn modèle du reglement qu'il tâchoit d'introduire dans celle des autres. C'est
 „ pourquoy vn des Auteurs de sa vie dit qu'il avoit
 „ accoustumé de faire toujourns premierement la
 „ visite de sa Maison; puis celle de la ville; puis
 „ celle de la campagne.

*Stim. Past.
c. I.*

Le saint Prelat ayant représenté cette obligation qu'ont les Evesques de bien regler leur famille, y joint celle qu'ils ont de faire la visite dans leur Diocese. Voicy la maniere dont il en

parle : Entre les soins qui doivent occuper les „
 Prelats, il n'y en a point de plus grand que celui „
 de la Visite. Elle est comme l'ame de la conduite „
 Episcopale; puis que c'est par elle que l'Evesque „
 communique sa presence & sa charité à tout le „
 corps de son Diocese, & qu'il répand les graces „
 & les benedictions du Ciel sur tous ceux qui en „
 sont les membres. Comme le soleil dans son „
 cours remplit la terre d'une lumiere & d'une „
 chaleur qui vivifie toutes choses : ainsi l'Evesque „
 dans sa visite éclaire & anime tout par ses exhor- „
 tations & ses remontrances. Il s'informe par „
 luy-mesme de la conduite des Pasteurs. Il fortifie „
 les bons; il réveille les negligens; il corrige les „
 mauvais; il perfectionne ce qui est bon; il arre- „
 ste les desordres; il appaise les divisions : il con- „
 sole les affligés; il soulage les pauvres; & enfin „
 il rend en mille manieres des assistances & des „
 secours à l'Eglise qui est son épouse, avec une „
 tendresse, une vigilance & une autorité, que nul „
 autre Visiteur qu'il aura délégué ne peut avoir, „
 & qui est toute renfermée dans la grace de son „
 caractere & de sa personne. „

C'est ainsi que Dom Barthelemy recommande
 à tous les Prelats cette fonction si importante de
 la charge Episcopale. Nous ne croyons pas estre
 obligés de nous y arrester icy plus particuliere-
 ment: parce que ce qu'il a fait touchant ce poinct,
 est beaucoup au dessus de tout ce qu'il en a dit.
 Ses visites ont esté rapportées en trois chapitres
 de cette Histoire, où l'on voit par tout son cou-
 rage invincible dans ses travaux; son application
 & sa conduite pour examiner & regler toutes

Liv. 1. c. 14.

15.

Liv. 2. c. 7.

526 LA VIE DE D. BARTHÉL. DES MARTYRS.
choses; sa prudence pour former & donner des
Pasteurs aux Eglises les plus abandonnées; & vn
mélange admirable de la fermeté de son zele
avec vne douceur pleine de sagesse pour gagner
les ames.

CHAPITRE VIII.

*Le saint Prelat fait voir excellemment comme les
Pasteurs ne doivent se proposer que les regles de
IESVS-CHRIST, des Apostres, & des plus
grands Saints, sans s'arrester aux jugemens &
aux relâchemens de leur siecle.*

SAINTE Gregoire de Nazianze a dit autrefois,
qu'il s'estoit attiré de grands maux & de
grandes persecutions, *parce qu'en toutes choses il
n'avoit considéré que Dieu seul.* Cette disposition
qui n'est pas vne vertu seule, mais plutôt la source
de toutes les vertus, aparut éminemment en
D. Barthelemy. Il a donné aux autres, & il a toujours
pris pour luy-mesme cette regle, de suivre
Dieu, de se proposer l'exemple de IESVS-CHRIST
& des Saints, & de se mettre peu en peine des
opinions & des jugemens des hommes.

*Stim. Past. n.
c. 5.*

Voicy comme il en parle dans son Livre. Saint
Bernard nous enseigne que la pureté de l'inten-
tion d'un Pasteur, consiste à ne chercher que la
gloire de Dieu seul & le salut de son peuple. C'est
peu que d'estre bon au jugement des hommes,
principalement dans vn temps aussi miserable
que le nostre; mais il faut estre bon aux yeux de
Dieu. Souvenez-vous de cette parole tres-veri-
table, que ce qui est vray & juste est d'ordinaire

approuvé de tres-peu de personnes, & qu'au contraire ce que la multitude & le plus grand nombre approuve est le plus souvent faux & mauvais. Tout le peuple des Juifs a dit: *Ne nous donnez point celui-cy, mais Barrabas.* C'est à dire Barrabas vaut mieux que IESVS-CHRIST. Le saint Precurseur a dit du Sauveur en mesme temps: *Voilà l'Agneau de Dieu.* A qui croirons-nous? A vn homme seul, ou à tout le monde? Ainsi nous ne devons pas suivre les opinions de la plupart des hommes, mais plûtoſt celles qui en sont tres-éloignées, & qui paroissent extraordinaires & comme des paradoxes. Nous devons juger des choses selon qu'elles sont en elles-mêmes; & non pas selon les abus & les faux jugemens du siecle corrompu où nous vivons. C'est ce qui a fait dire à saint Thomas, *que si on considère ce que les hommes disent, on ne fera jamais rien de bien.* Celuy qui observe trop les vents, dit le Sage, *ne semera point; & celuy qui compte les années ne moissonnera jamais.*

Ioan. 12.
v. 40.

Ioan. 1.
v. 29.

Tom. si-
per Matt.
11.
Eccl. 11.
v. 4.
Stimul.
Past. ibid.

Le modelle qui nous doit empescher de nous corrompre doit estre luy-mesme incorruptible. Il faut donc que ce soit celuy de IESVS-CHRIST, des Apostres & des grands Saints. C'est pourquoy dans les actions qui appartiennent visiblement à vn Eveſque qui veut vivre selon l'Evangile, il ne faut consulter personne. *Super actionibus que manifestè pertinent ad Evangelicum Episcopum, non oportet consulere quemquam.* Si quelqu'un vous cōseille autre chose, croyez qu'il a perdu l'esprit. *Insanire puta, si quis aliud cōsulerit.* Croyez que c'est le commerce & l'amour

„ du monde , qui rend comme aveugles & infer-
 „ sez, tous ceux qui ne voyent point cette verité.
 „ *In hoc uno omnes reputa velut mentes captos, ob*
 „ *mundi consuetudinem.*

Idem. c. 6. „ Dieu vous a honoré, dit-il ensuite, de la digni-
 „ té Episcopale, afin que vous combattiez coura-
 „ geusement les mœurs dépravées & les mauvai-
 „ ses coutumes dont le siècle veut faire des loix,
 „ mais que David appelle *des vanitez & des folies*

Psal. 39. „ *trompeuses.* Vous ne pouvez exterminer de la
v. 5. „ terre ces vanitez, qu'en soutenant avec force les

„ instructions & les exemples des Apostres. Il faut
 „ estre bien-aïse de passer pour extravagant au ju-
 „ gement des hommes; afin de pouvoir dire avec

1. Cor. 4. „ saint Paul: *Nous autres nous sommes insensés pour*
v. 10. „ *l'amour de I E S U S-CHRIST. Mais pour vous,*
 „ *vous estes sages & prudents en I E S U S-CHRIST.*

„ L'Eglise par exemple a ordonné dans le quatrié-
 „ me Concile de Carthage, que les Evêques ne
 „ doivent avoir rien qui tienne de la magnificence

Stimul. „ du siècle dans leur table, dans leurs meubles, &
Past. c. 6. „ dans leur maison; Et aujourd'huy les Evêques
 „ disent au contraire qu'ils ont besoin de cet éclat
 „ extérieur, afin de pouvoir s'acquiescer parmy le
 „ peuple cette autorité, qui leur est nécessaire pour
 „ faire leur charge. Ainsi les Ministres de I. C. veu-
 „ lent estre plus sages & prudents que I. C. Le
 „ Sauveur a envoyé des hommes pleins de son
 „ Esprit, pauvres & humbles comme luy, pour
 „ vaincre le monde; & aujourd'huy on croit qu'on
 „ se doit servir de la magnificence du monde, &
 „ de ce qui est conforme à son esprit pour le pou-
 „ voir vaincre. Mais comme David n'eut point
 besoin

besoin autrefois des armes de Saül pour vaincre Goliath : de même si nous sommes vrais disciples de I E S U S - C H R I S T, nous n'aurons point besoin des armes du monde pour vaincre le monde.

Dom Barthelemy se propose ensuite une objection, à laquelle il répond en même temps. Mais il faut fuir les excès & les extremités, disent quelques-uns. Il faut marcher par la voye commune. Certes si les Saints, & ces grands Evêques de l'antiquité n'avoient point fait des choses qui ont paru des excès, & si leur zèle ne les eust point portez à des extremités & des singularitez Apostoliques, si non *declinassent ad Apostolicas singularitates*: Si, dis-je, ils n'avoient agy de la sorte, ils n'auroient jamais esté Saints; leurs noms ne seroient point aujourd'huy en honneur, ny leur memoire en benediction dans toute l'Eglise. Loin donc toutes les coutumes & toutes les pratiques, qui ne sont pas conformes à l'esprit & à la doctrine de l'Evangile, & aux exemples des Saints: puis que cet oracle de I E S U S - C H R I S T est immuable: *Toute plante qui n'aura point esté plantée par mon Pere céleste sera arrachée.* Que s'il y a quelques Evêques, qui vivant de la sorte paroissent singuliers en les comparant aux autres Prelats de leur siècle, leur conduite neanmoins ne doit passer, ny pour singuliere, ny pour presumptueuse. Mais ceux au contraire qui sont assez hardis pour combattre les maximes & les exemples des Saints, tombent eux-mêmes dans une singularité criminelle, & dans un tres-grand orgueil. Et ce qui est

Matt. 15.

v. 13.

Stimul.

Psalt. c. 6.

L I

" encore plus insupportable, c'est qu'ils osent dire
 " qu'il faut s'accommoder au temps, comme si
 " l'Esprit de IESVS CHRIST & les regles de
 " l'Evangile devoient changer avec les temps, &
 " estre asservies aux sentimens & aux affections des
 " hommes : au lieu qu'on doit travailler au con-
 " traire à rendre tous les temps conformes aux or-
 " donnances de l'Eglise, & a reformer tout ce qui
 " s'y trouve de défectueux, par la rectitude im-
 " muable de l'Esprit Evangelique & Apostolique.
 " Car c'est la chair & le sang & non point l'Esprit
 " de Dieu, qui fait que nostre siecle est devenu in-
 " capable de cette vertu si pure & si sainte des an-
 " ciens Peres. C'est l'esprit humain qui voulant
 " satisfaire ses desirs, trouve toujours mille défen-
 " seurs, & des raisons apparentes pour se couvrir
 " & pour se défendre. Mais les paroles de Dieu &
 " les regles de ses Saints demeurent toujours fer-
 " mes. Elles n'ont pas esté établies pour changer
 " avec le temps ; mais pour estre immuables &
 " inviolables en tout temps ; & pour se soumettre
 " & s'assujettir tous les temps : *Verba Dei & San-*
 " *ctorum promulgata non sunt, ut variantur cum*
 " *tempore, sed ut illibata permaneant in omni tem-*
 " *pore ; & eis serviant omnia tempora.*

Stim. Past. Voilà le sentiment de ce bienheureux Prelat ;
 p. 26. & il recommande encore cette conduite si pure
 & si Apostolique, par ces paroles de saint Gre-
 Greg. Past. goire. Le grand Prestre, dit-il, avoit douze pier-
 p. 2. c. 2. res precieuses sur son Rational, où les noms des
 douze Patriarches estoient écrits. Que nous mar-
 que cette excellente figure, sinon que les noms des
 Saints doivent estre en quelque sorte toujours écrits

en nostre cœur, en repassant sans cesse en nostre «
 memoire leurs actions saintes? Car un Prelat est «
 vraiment irreprehensible dans sa conduite, lors «
 qu'il considere sans cesse les exemples des Peres «
 qui l'ont precedé, & qu'il tasche toujours de sui- «
 vre les traces & de marcher sur les pas de ces «
 grands Saints. C'est ainsi, ajoûte Dom Barthele- «*Ibid.*
 my : que le Pasteur doit se proposer les vies des «
 saints Evesques, afin qu'elles soient toujours «
 l'objet de son cœur & la regle de sa vie. «

Nostre Archevesque avoit appris de ce grand
 Pape ces sentimens si purs; & il n'a pas esté
 moins fidelles pour les pratiquer. Car il est mar- *Liv. I. c. 10.*
 qué qu'aussi-tost qu'il fut arrivé à son Diocese,
 & qu'il fut entré dans son Palais Archiepiscopal,
 il se mit devant les yeux grand nombre de saints
 Evesques qui avoient gouverné cette Eglise
 avant luy, & qu'il s'adressa à eux, les con-
 jurant de jeter du Ciel les yeux sur luy, pour
 luy obtenir la grace de faire revivre leur con-
 duite toute sainte dans leur Eglise, & de se ren-
 dre aussi-bien le successeur de leur pieté que de
 leur siege.

Le Pere Louïs de Grenade & les autres qui
 ont écrit sa vie nous representent encore plus
 clairement cette verité. Voicy leurs paroles.
 Scachant le compte tres-exact que Dieu luy de- «
 manderoit du gouvernement de son Diocese, il «
 ne pensa qu'à accomplir exactement toutes les «
 obligations de sa charge. Il desira de se proposer «
 le modelle d'un parfait Evesque, afin qu'il eust «
 une regle qu'il pût suivre dans toute sa vie. C'est «
 pourquoy retirant les yeux du malheureux siecle «

„ où nous sommes, il les porta sur ces siècles d'or
 „ où vivoient les anciens Peres, & ces grands
 „ Evesques qui ont éclaté par leur zele Apostoli-
 „ que durant leur vie, & par leurs miracles après
 „ leur mort, & dont la sainteté est reverée de toute
 „ l'Eglise. C'est de ces grandes lumieres qu'il vou-
 „ lut prendre les modelles de sa vertu, & les regles
 „ de sa conduite. Il fit faire pour ce sujet des re-
 „ cherches fort exactes dans la ville de Brague,
 „ pour découvrir tout ce qui se pourroit trouver,
 „ ou dans les Livres, ou dans les Manuscrits tou-
 „ chant la vie & le gouvernement des saints Eves-
 „ ques ses prédecesseurs. Et afin de ne rien omettre
 „ de tout ce qui pourroit contribuer à vn dessein
 „ si loüable, il tira des livres des anciens Peres de
 „ l'Eglise, & particulièrement du Pastoral de saint
 „ Gregoire, diverses regles & divers préceptes
 „ touchant les vertus & les devoirs des Evesques,
 „ dont il composa vn Livre qu'il appella l'*Aigui-
 „ lon des Pasteurs, Stimulus Pastorum.*

Cecy confirme ce que nous avons dit aupara-
 vant touchant ce Livre du S. Prelat, & fait voir
 que ce que nous en rapportons, doit estre d'au-
 tant plus considéré, que cet ouvrage n'est point
 vne production des études d'un Theologien qui
 se proposeroit l'Antiquité Ecclesiastique, com-
 me l'objet d'une science & d'une speculation
 humaine & sterile: mais que c'est le fruit de la
 pieté d'un grand Evesque, qui n'a recherché
 avec tant de soin ce qu'ont fait & ce qu'ont
 enseigné les anciens Peres, que pour les suivre
 autant qu'il luy seroit possible dans toute la con-
 duite de sa vie.

Cette disposition qui est si sainte en elle-mesme, le paroistra encore davantage si nous considerons que Dieu ne l'avoit pas moins gravée dans le cœur de saint Charles que dans celui de nostre saint Archevesque. Car nous voyons dans sa vie, qu'aussi-tost qu'il fut arrivé a Milan il prit les saints Evesques ses predecesseurs, & particulièrement saint Ambroise pour son modele; qu'il a toujours eu vn profond respect pour les saints Peres; & que les ayant pris pour la regle de sa conduite, il a souhaité qu'ils le fussent encore de celle des autres.

C'est pourquoy ayant travaillé à faire élever Gregoire XIII. sur la chaire de S. Pierre, comme estant celui qu'il en croyoit le plus digne, & ce Pape desirant d'avoir ses avis pour se pouvoir conduire selon Dieu dans l'administration de sa charge, saint Charles luy donna le Pastoral de S. Gregoire, & les Livres de S. Bernard de la Consideration au Pape Eugene, afin qu'il s'en servist comme de la regle qu'il devoit suivre dans ses actions, & dans le gouvernement de toute l'Eglise. Et voyant que durant la peste de Milan, des Curez & des Ecclesiastiques mettoient en doute s'ils devoient exposer leur vie pour assister les malades, il fit faire vn recueil des ouvrages des saints Peres sur ce sujet, contenant vne Epistre de S. Denis d'Alexandrie, rapportée par Eusebe; deux Ecrits de S. Cyprien, l'un de la peste & l'autre de l'aumône; deux Homelies de S. Gregoire de Nyse; & l'excellence Epistre de S. Augustin à Honorat sur l'obligation qu'ont les Pasteurs de ne point abandonner leurs

» peuples; & les ayant fait traduire en langue vul-
 » gaire & imprimer ensuite, il les mit entre les
 » mains de tout le monde; afin que chacun y trou-
 » vait le modèle de la charité qu'il devoit avoir
 » pour ses freres, selon les regles anciennes de
 » l'Eglise & des plus grands Saints.

Dom Barthelemy estant animé du mesme
 esprit a toujours crû qu'encore qu'on ne pût
 pas imiter ces grands Saints en toutes choses, il
 estoit tres-vtile neanmoins de se proposer sans
 cesse leur exemple, soit pour nous exciter à faire
 plus que nous ne faisons, soit pour nous confon-
 dre de nous voir si infiniment au dessous d'eux,
 lors mesme que les hommes nous loient comme
 faisant plus que beaucoup d'autres. C'est ce qu'il

*stim. Past
 e 5.*

» represente aux Evesques en ces termes. *Les mau-*
 » *vais Prelats*, dit saint Gregoire, *au lieu de se pro-*
 » *poser les exemples des vrais Pasteurs pour les imi-*
 » *ter, en comparaison desquels ils verroient aisément*
 » *qu'ils ne sont rien, jettent les yeux au contraire*
 » *sur ceux qui sont encore plus mauvais qu'eux;*
 » *& en se comparant avec eux, ils s'imaginent estre*
 » *quelque chose.* Mais pour vous ne cessez point
 » d'agir & de croistre en vertu, jusqu'à ce que vous
 » deveniez semblable au moins en quelque chose
 » à saint Martin, à saint Ambroise, & aux autres
 » saints Evesques de l'Eglise.

Cette verité a tellement esté gravée dans son
 cœur & dans son esprit, que dans les actions
 mesme les plus saintes & où sa vertu a éclaté da-
 vantage, il a crû toujours qu'il faisoit beaucoup
 moins qu'il n'eust dû faire: parce qu'il estoit
 persuadé que ces grands Saints dans vne occa-

sion semblable auroient fait toute autre chose que ce qu'il faisoit.

C'est pourquoy voyant vn jour que quelqu'un se plaignoit qu'il retranchoit trop sur la dépense de sa maison durant la famine, afin d'en soulager les pauvres, il luy répondit: A Dieu ne plaise que je sois assez aveugle pour n'estre pas tres-persuadé, que si saint Martin, saint Ambroise ou quelqu'un de ces anciens Evesques voyoit aujourd'huy comme ma table est servie, pendant que les pauvres meurent de faim, ils ne jugeassent sans doute que j'en fais encore beaucoup moins que je ne dois.

C'est là le sentiment que cet humble disciple de ces grands Saints portoit de luy-mesme. Et neanmoins ceux qui ont eu le bien d'estre les témoins de sa vertu, en ont eu vn sentiment tout contraire. Car le Pere Louïs de Grenade remarque dans l'Abregé de sa Vie, que Dom Fernandez Martinez, qui fut Ambassadeur du Roy de Portugal au Concile de Trente, avoit accoustumé de dire: Je ne sçay pas ce que saint Augustin, saint Chrysostome, & ces autres grands Evesques ont fait autrefois: mais il me semble qu'il est impossible que leur vertu ait esté plus chrestienne & plus exemplaire, qu'est aujourd'huy celle de l'Archevesque de Brague.



CHAPITRE IX.

*Du zele que les Pasteurs doivent avoir pour s'op-
poser aux dereglemens & aux scandales ; &
pour travailler à la conversion des pecheurs.*

LE zele est vn feu spirituel & divin, qui brû-
lant dans le cœur d'un vray Ministre de
IESVS-CHRIST fait qu'il entreprend avec ardeur
les choses les plus difficiles, & qu'il demeure
ferme & inébranlable contre toutes les oppo-
sitions des hommes, lors qu'il s'agit de rendre à
Dieu ce qui luy est dû, & de satisfaire aux obli-
gations de sa charge.

*Greg. Past.
p. 2. c. 4.*

*Ioan. 10.
v. 12.*

*Thren. 2. v.
4.*

Dom Barthelemy en represente l'importan-
ce à tous les Prelats par ces paroles de saint Gre-
goire : Souvent les Pasteurs qui ne se conduisent
pas par la prudence de l'esprit, craignant de per-
dre la bien-veillance des hommes n'osent dire la
verité. Ainsi, ils ne gardent plus leur troupeau
comme des Pasteurs, selon que IESVS-CHRIST
nous l'enseigne, mais comme des Mercenaires :
puis que lors qu'ils voyent venir le loup, ils se re-
tirent & se cachent en se taisant. Dieu se plaignant
des desordres de son peuple, luy dit par la bouche
de Ieremie : Vos Prophetes n'ont eu pour vous
que des visions fausses & extravagantes, & ils ne
vous ont point decouvert vostre iniquité, pour vous
exciter à la penitence. Les Pasteurs de l'Eglise
sont quelquefois appelez Prophetes dans l'Ecri-
ture : parce que nous enseignant que toutes les cho-
ses presentes sont passageres, ils nous predisent &
nous promettent les biens à venir. Et Dieu les ac-

cuse d'avoir de fausses visions, lors qu'ils ne font point voir aux pecheurs l'horreur de leur vie, & que les flatant au lieu de les reprendre, ils leur promettent une fausse paix.

Nous voyons par ces paroles que selon ce grand Pape, le zele & le courage d'un Evêque doit paroître principalement à s'opposer aux déreglemens du siècle, à reprendre les pecheurs, & à leur représenter la colere de Dieu qui les menace, pour les exciter à la penitence.

Dom Barthelemy représente en ces termes ce zele que les Pasteurs doivent avoir contre les pechez. Il faut que celui qui veut guerir les pe- *Stimul.*
cheurs, leur parle avec des paroles pleines de ve- *Past. c. 9.*
rité & de sagesse. C'est pourquoy lors qu'on sa-
cre un Evêque, on luy dit en luy donnant sa
Crosse: *Recevez le baston Pastoral, afin que vous*
vous employiez à corriger les vices avec une cha-
ritable severité. Et l'Eglise traitant des devoirs
d'un Evêque en parle ainsi: *Nous ordonnons*
tres-expressément à tous les Prelats de s'appliquer
à corriger les déreglemens de ceux qui leur sont
soûmis, & particulièrement des Clercs, & de veil-
ler avec soin & avec prudence à la reformation de
leurs mœurs: de peur qu'on ne leur redemande le
sang des ames, & afin qu'ils puissent dire comme
saint Paul: Mes mains sont nettes du sang de vous *Act. 20.*
tous. Car en ne résistant point aux desordres on *v. 26.*
les approuve, & l'indulgence avec laquelle on
traite le pecheur, excite à pecher. *La douceur de*
celuy qui entretient & nourrit les crimes, dit S. Au-
gustin, *n'osant les reprendre, de peur d'attrister*
ceux qui les commettent, est semblable à la douceur

558 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.

- de celay, qui n'ose oster un couteau à un enfant de
 peur qu'il ne pleure, & qui ne craint point qu'il
 s'en blesse, ou mesme qu'il s'en tue. On inquiete,
August. dit le mesme Pere, ceux qui sont en lethargie, en
in Psal. les réveillant; on met en colere les phrenetiques,
 34. v. 23. en les liant: & neanmoins on aime les uns & les
 autres. On ne les tourmente que parce qu'on les
 aime; & en leur faisant de la peine, on les guerit.
Mich. 3. Demandez donc à Dieu, ô vous qui estes pasteur
 v. 8. des ames, qu'il vous fasse la grace de pouvoir
 dire de vous ce que le Prophete Michée disoit
 de luy-mesme: Le Seigneur m'a remply de la ver-
 tu de son Esprit, il m'a remply de justice & de
 force: afin que je declare à Iacob quel est son crime,
 & à Israël quel est son peché. C'est la disposition
 où estoit saint Chrysostome, comme il est remar-
 qué dans sa Vie: lors que s'élevant avec vne
 fermeté Episcopale contre les dereglemens de
 ses Ecclesiastiques; les condamnant par son
 exemple; les reprenant par ses paroles; & tâ-
 chant de les arrester par des chastimens justes &
 legitimes, il s'attira leur averfion & leur haine.
 Et ayant esté accablé par la persecution, après
 avoir souffert des travaux extrêmes, il perdit en-
 fin la vie parmy tant de maux, où son zele pour
 la reformation de l'Eglise l'avoit fait tomber.
 C'est de ces pasteurs que le Fils de Dieu a dit;
Mat. 20. Vous serez haïs de tout le monde à cause de moy,
 v. 22. La maniere en laquelle Dom Barthelemy
 s'est conduit dans le gouvernement de son
 Diocese fait assez voir, avec combien de zele il
 s'est toujours employé à la veritable conversion
 des pecheurs. Car outre ce que nous avons veu

dans cette histoire, ceux qui ont écrit sa vie, rapportent, que lors qu'il s'agissoit d'arrester la licence des crimes, & principalement de ceux qui estoient publics & scandaleux, il n'avoit aucun égard à la qualité des personnes. Les grands & les petits luy estoient en ce poinct vne mesme chose. Il les consideroit tous comme enfans de l'Eglise; & il croyoit qu'on devoit appliquer les mesmes remedes à ceux qui avoient receu les mesmes blessures: comme les medecins ne font point difference entre les conditions lors que les maladies sont semblables, & traitent de mesme les Princes & les particuliers. C'est pourquoy il avoit accoustumé de dire que c'estoit principalement contre les Grands du monde, qu'on devoit faire paroistre selon l'ordre de Dieu & de l'Eglise, la vigueur de l'autorité & de la generosité Episcopale.

Et afin que ceux qui administroient le Sacrement de Penitence se conduisissent par le mesme esprit, voicy l'avis qu'il leur donnoit. Nous exhortons tous les Confesseurs à agir avec vn parfait des-interessement, & vne liberté incorruptible à l'égard de leurs penitens. Qu'ils se gardent bien de les épargner par aucune consideration humaine, & qu'ils ne prétendent d'eux autre chose que leur salut. Ce sont des Predicateurs secrets, qui dispensent en particulier la parole divine, & qui peuvent gagner beaucoup d'ames à Dieu, s'ils ne pensent qu'à leur procurer vne veritable guerison, & s'ils sçavent s'acquitter dignement de leur ministere.

Nostre Archevesque montre encore dans son

Stim. Past. Livre avec quel zele & quelle prudence il croit
pag. 1. qu'on doit dispenser le Sacrement de la Peniten-
 » ce. Nous ne devons point, dit-il, agir avec vne
 » indulgence molle envers les pecheurs, selon que
 » saint Ambroise nous le recommande sur ces pa-
 » role du Pseaume: *Ayez pitié de moy selon vostre*
 » *parole. Encore qu'il soit tres-necessaire*, dit ce
Ambrosius in Saint, d'avoir dans l'Eglise des entrailles de mise-
Psal. 118. » ricorde, on y doit neanmoins observer tres-exacte-
v. 18. » ment la regle de la justice, de peur que celuy qui a
 » esté séparé de la participation des mysteres, n'arra-
 » che de la facilité du Prestre par des larmes courtes
 » & passageres, ou mesme par vne grande abondance
 » de pleurs, la Communion, qu'il doit demander fort
 » long-temps avant que de l'obtenir. Ainssi lors qu'on
 » traite avec trop d'indulgence vne personne qui en
 » est indigne, on devient vne occasion de chute &
 » de ruine à plusieurs. Car la facilité de reconci-
 » liation des pecheurs excite à pecher. *Facilitas ve-*
 » *niae incentivum tribuit delinquendi.*

CHAPITRE X.

Dom Barthelemy fait voir par les paroles de saint
Gregoire, avec quelle fermeté les Evêques
doivent défendre l'Eglise, & soutenir la verité
& la justice.

VNE des parties les plus importantes de la
 magnanimité Episcopale est certe fermeté
 avec laquelle les Prelats doivent soutenir selon
 Dieu la justice & la verité, sans se laisser ou em-
 porter par les promesses, ou intimider par les
 menaces des hommes.

gneur, c'est résister aux Puissances de ce monde, en parlant avec liberté pour la défense de l'Eglise. Aller au devant des ennemis du Seigneur, c'est s'opposer aux efforts des méchans, par le zele & l'amour de la justice.

Greg. Mor.

l. 7. c. 11.

Psalm. 13. v. 5.

Et saint Gregoire s'explique encore plus clairement sur ce sujet, lors qu'il dit: *Le S. Esprit nous enseigne par la bouche de David: Qu'il y en a qui craignent où il n'y a rien à craindre. Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.* Car nous voyons souvent, qu'un homme fera dessein en luy-mesme de défendre librement & courageusement la verité. Mais lors qu'il est dans cette pensée, il considère qu'il irritera contre luy des hommes puissans. Et apprehendant sur la terre la colere d'un homme qui s'oppose à la verité, il ne considère pas qu'il tombe dans celle de Dieu mesme qui est la souveraine verité.

Le mesme Saint montre ailleurs que la timidité est tellement ingenieuse à se déguiser à ceux qu'elle possède, & couvre tellement de prétextes specieux tout ce qu'elle leur propose pour se tirer du peril; qu'elle leur persuade qu'ils ne font point pour les hommes, mais pour Dieu, ce qu'ils font en effet contre Dieu, pour ne point s'exposer à la violence des hommes; & que ce n'est point la timidité mais l'humilité qui les fait agir. Il arrive quelquefois, dit ce grand

Greg. Mor.

l. 32. c. 17.

Pape, qu'un homme prend pour l'humilité la crainte immodérée qui le possède; & lors qu'apprehendant les maux temporels, il n'ose parler pour la défense de la charité, & qu'il demeure dans le silence, il s'imagine qu'il ne fait que suivre

l'ordre de Dieu, en demeurant dans la soumission qu'il doit à ceux qui sont au dessus de luy.

C'est pour cette raison que saint Thomas remarque tres-solidement, qu'encore que la vertu *Thom. 2. 2.* de la force soit entre la timidité & la hardiesse *quest. 123.* qui va dans l'excès, elle doit néanmoins plus s'occuper à vaincre le premier de ces vices que le second. Car il est bien plus difficile, ajoute-t-il, de reprimer la timidité que de moderer la hardiesse: parce que les grands perils qui sont l'objet de cette vertu temperent assez par eux mesmes l'excès de la hardiesse; au lieu qu'ils excitent beaucoup & qu'ils fortifient la timidité, par les maux terribles dont ils la menacent. *art. 6.*

Dom Barthelemy ayant appris de ce Saint *Stim. Past.* cette verité, excite les Evesques à s'armer de *c. 9.* force & de constance, & leur adresse cette parole du Sage: *Eccl. 1. 7.* Ne vous engagez point à estre ju- *v. 6.* ge, ou dans le monde, ou dans l'Eglise, si vous ne vous sentez assez fort pour rompre tous les efforts & toutes les oppositions des hommes injustes: de peur que la crainte des Puissances ne vous fasse tomber, en perdant l'amour que vous avez pour la justice.

C'est pourquoy on rapporte de ce saint Prelat, Que lors que des personnes tres-confidables par leur condition ou par leur autorité le pressoient de leur accorder quelque chose qu'il voyoit estre contre la justice & contre ce qu'il devoit à Dieu, il les traitoit toujours fort civilement; mais néanmoins il demeurait inflexible à leur refuser ce qu'ils desiroient. Et parlant à ses amis de la fermeté avec laquelle il

„ se conduisoit en ces rencontres, il leur disoit
 „ *Que celuy qui n'écoute pas la justice & la verité*
 „ *qui est Dieu mesme, ne merite point d'estre é-*
 „ *couté.*

Greg. Mor.
 l. 31. c. 14.
 Prov. 28.
 v. 1.

Ce sentiment qu'il avoit de la generosité Episcopale s'accorde tres-bien avec celuy de saint Gregoire, qui monstre excellemment comme un vray serviteur de Dieu est plein de courage; & se met au dessus de toutes les vaines craintes. Le juste, dit le Sage, est assuré comme un lion, & il demeurera toujours ferme & intrepide. Le lion ne craint point, quelque beste qui l'attaque: parce qu'il sçait qu'il n'y en a point de si forte que luy. De mesme lors que le juste se voit attaqué des hommes, il rentre dans son cœur, il demeure ferme dans sa conscience, & s'assure de les vaincre tous: parce qu'il n'aime que celuy que nul ne nous peut ravir malgré nous. Quiconque aime les biens extérieurs qu'on peut perdre malgré soy, s'expose necessairement à craindre les hommes qui les luy peuvent oster. Mais le mépris de tout ce qui est passager, & le desir des biens éternels, est le fondement de la véritable generosité. Ainsi l'ame portant ses desirs de la terre au Ciel, est d'autant plus assurée dans cet estat si sublime & si élevé, qu'elle est comme inaccessible & hors d'atteinte à ses ennemis.

Le mesme Pape fait voir en suite comme le juste ne resiste pas seulement à ceux qui veulent le porter à abandonner la justice, mais qu'il se presente encore de luy-mesme pour attaquer ceux qui commettent quelque injustice contre les autres. Souvent, dit-il, on nous laisse
 dans

dans la paix & dans le repos, si nous ne nous mettons point en peine de nous opposer à l'injustice & à la violence des méchans. Mais si nostre ame est touchée d'un desir sincere des biens éternels ; si elle regarde interieurement la vraie lumiere ; si elle brûle au fond du cœur par les flammes du divin amour, nous devons autant que le rang que nous tenons dans l'Eglise nous le permet, & que l'affaire dont il s'agit le demande, aller au devant de ceux qui oppriment la justice, lors mesme qu'ils ne nous cherchent pas, pour nous opposer à leurs excès & à leurs efforts. Car lors qu'ils oppriment injustement ceux que nous aimons, ils nous blessent & nous percent nous-mesmes par la persecution qu'ils leur suscitent, quoy qu'ils semblent n'avoir que du respect & de la veneration pour nous. Debemus pro defensione justitie nosmetipsos objicere, & perverfis ad injusta prorumpentibus, etiam cum ab ipsis non quarimur, obviare. Nam cum justitiam quam nos amamus in aliis feriunt, nos nihilominus sua persecutione confodiunt etiam si venerari videantur.

Il n'est point necessaire que nous remarquions icy en particulier, comme cette generosité qui a esté si louée & si recommandée par ce grand Pape & par tous les saints Docteurs, a paru avec éminence en nostre saint Archevesque. On le voit par tout dans cette Histoire, si on considere ce qu'il a fait dans le Concile; dans son voyage de Rome, & dans son Diocese. Car il a esté vray de dire de luy ce que S. Gregoire de Nazianze disoit autrefois, que le vray serviteur de Dieu ne craint qu'une seule chose, qui

Greg. Mor.
lib. 31. c. 14.

Gregor.
Nazianz.
Orat. 12.

M m

Liv 3.
 chap. 14.

On reconnoitra aisément combien cette vertu a éclaté en luy, si on se souvient particulièrement de ce qui luy arriva, lors qu'après avoir tenté toutes les voyes de la douceur, il fut obligé d'vser des derniers remedes contre les Ministres du Roy Dom Sebastien, pour défendre les droits & la liberté de son Eglise. Cette conduite parut d'abord vn peu extraordinaire à ceux, qui selon la parole de saint Gregoire que nous venons de rapporter, mettoient leur humilité à ceder en toutes choses aux violences qu'on leur auroit pû faire; appellant le courage vne temerité, & la timidité vne sagesse. Mais Dieu protegea le zele & la droite intention de son serviteur; & son action estant tres-juste en elle-mesme, il la fit paroistre telle qu'elle estoit, par le succès favorable qu'il luy donna.

Car le Roy, quoy que jeune & jaloux de son autorité, demeura néanmoins tres-satisfait des raisons pleines de sagesse, de respect, & de generosité, dont il se justifia par la lettre qu'il luy écrivit. Il accorda à l'Archevesque tout ce qu'il voulut; & il fit cesser la violence de ses Ministres. Tant il est vray qu'il n'y a rien de si puissant dans l'esprit des Princes que la sage magnanimité d'un grand Evêque: Que ce qui paroistroit vne entreprise hardie & inconsiderée en vn autre, est soutenu & autorisé en luy par le desinteressement de sa vertu, & par l'uniformité de sa conduite; & que ce qu'on a dit quelquefois est tres-veritable: *Que lors que les Evêques seront des Ambroises, les Rois deviendront des*

Theodoses. Car vn Prince souffrira aisément qu'un Evesque s'oppose à luy pour la défense de l'Eglise, & qu'il luy fasse voir avec tout le respect qu'il luy doit, les bornes que Dieu a imposées à la puissance Royale, lors que la sagesse & l'égalité de ses actions luy fera croire qu'il ne se porte à cette resistance que par un zele tres-pur, & dans la seule crainte de manquer à ce qu'il doit à Dieu & aux obligations de la charge.

Nous voyons vne preuve de cecy bien remarquable dans la vie de S. Charles Borromée. Quelques années après la mort de ce saint, le Pape Clement VIII. ayant donné l'Archevesché de Milan au Cardinal Federic Borromée son proche parent, les Ministres d'Espagne porterent Philippe II. à s'opposer à ce choix, luy representant que ce Cardinal ayant esté nourry auprès de saint Charles, il pourroit troubler encore à Milan les droits de la Justice Royale, & causer beaucoup de desordre. Mais ce sage Prince leur répondit : *Qu'il soit aussi saint que le Cardinal Borromée, & je trouveray tres-bon qu'il soutienne tant qu'il voudra les droits de l'Eglise.*

CHAPITRE XI.

Du zele qu'un Evesque doit avoir, pour n'admettre aux Ordres, aux charges de l'Eglise, & aux Benefices, que ceux qui sont capables de la servir.

COMME la magnanimité d'un Evesque ne vient point de l'orgueil & de l'ambition

Mm ij

humaine, ainsi que celle des gens du monde, mais de l'amour sincere qu'il a pour Dieu, il faut necessairement qu'elle soit accompagnée d'une affection ardente pour tout ce qui regarde la gloire de son nom, & le service de son Eglise. Ces deux vertus qui n'en font qu'une, ont paru avec éminence en Dom Barthelemy. S'il a esté ferme & inflexible pour soutenir les droits de l'Eglise, il ne l'a pas moins esté pour luy procurer de dignes Ministres, & pour en éloigner ceux qui veulent entrer dans le Sanctuaire, sans y estre appelez que par l'ambition & l'interest.

Saint Chrysostome qui est l'un des Peres que Dom Barthelemy a choisis pour servir de modele à tous les Evêques, nous enseigne que ce zele pour la beauté de la maison de Dieu, & pour en bannir les Ministres qui n'en peuvent estre que la honte & le deshonneur, est une des principales parties de la magnanimité Episcopale.

Chrysostom. de Sacerd. lib. 3. 6. 7. Voicy ses paroles: *Si un Evêque aime mieux suivre les passions des personnes interessées, en admettant dans le Clergé ceux qui ne le meritent pas, que sauver son ame; il aura Dieu pour partie, au lieu qu'il n'eût eu que les hommes pour ennemis: ce qui est le comble de tous les malheurs. Mais de plus ces personnes vicieuses qu'il aura receûes dans le Clergé, causeront dans l'Eglise mille desordres, & on n'y verra plus que desolations & que naufrages. Puis donc qu'un Prelat doit soutenir tant de tempestes, & ruiner avec adresse tout ce qui empesche le bien public, quelles doivent estre les qualitez de son ame? Il*

faut qu'il soit grave sans estre superbe. Il faut qu'il soit redoutable & que neanmoins il soit moderé. Il faut qu'il ait l'autorité d'un homme qui commande; & qu'il soit pourtant civil & traitable. Il faut qu'il soit incorruptible, & qu'il ne laisse pas d'estre officieux. Il faut qu'il soit humble, sans qu'il soit lâche. Il faut qu'il ait de la vigueur & de la force, & qu'il ait toutefois de la douceur. Il doit avoir ces vertus, afin que sans peine il demeure le maître dans ces combats; afin qu'il puisse avec une liberté toute entiere, & malgré les oppositions de tous, admettre dans le Clergé une personne qu'il en estimera digne; & avec la mesme liberté rejeter celuy qu'il en jugera indigne, quoy que tout le monde conspire pour le faire recevoir. Enfin il faut qu'il n'ait pour but dans ces rencontres que l'édification & la gloire de l'Eglise, & qu'il n'agisse, ny par animosité ny par faveur.

Il a esté marqué dans cette Histoire, que lors Liv. I. c. 17.
qu'il s'agissoit de recevoir des personnes aux Ordres, ou de donner des Benefices, le saint Archevesque ne consideroit que Dieu & sa conscience, & se rendoit inflexible & inexorable à toutes les prieres & les sollicitations des hommes. Mais ceux qui ont écrit sa vie, rapportent vne chose considerable sur ce sujet. Il y avoit plusieurs personnes de condition dans son Archevesché qui avoient droit de Patronage. Ils nommoient des Curez & les presentoyent à l'Archevesque, qui estoit obligé de les recevoir lors qu'il les trouvoit capables. Mais souvent la derniere chose qu'ils consideroient dans ce choix estoit la vertu & le merite. Ils

Mm iij

„ vſoient de ce droit pour leur intereſt particu-
 „ lier, & ils ſe ſeruoient ſouuent de ces Benefices
 „ pour recompenſer leurs Officiers qui les don-
 „ noient à quelqu'un de leurs parens. Ils préten-
 „ doient que leur ſeule nomination devoit ſuf-
 „ fire à l'Eveſque, pour recevoir ceux qu'il leur
 „ plaſoit. Et il y avoit long-temps qu'ils eſtoient
 „ en poſſeſſion de cet abus, parce que leur qua-
 „ lité les rendant hardis, ils avoient trouvé des
 „ Eveſques que leur negligence rendoit timides.
 „ Mais auſſi-toſt que Dom Barthelemy fut éta-
 „ bli dans ſon Eveſché, ſa conduite les obligea
 „ de changer la leur. Il refuſa d'abord tous ceux
 „ qu'ils luy nommoient à ces Benefices, voyant
 „ qu'ils en eſtoient incapables. Il leur repreſen-
 „ ta que ſ'ils ſe méprenotent dans vn choix ſi
 „ difficile, c'eſtoit à luy à le reformer. Qu'il ne
 „ s'agiſſoit pas de moins en ces occaſions que de
 „ leur ſalut eternal. Qu'il n'y avoit guere de plus
 „ grand crime, qu'eſt celuy d'introduire dans le
 „ troupeau de IESVS-CHRIST vn mercenaire,
 „ & vn meurtrier des ames au lieu d'un Paſteur.
 „ Et que ſi en cela ils ſe conduiſoient ſelon l'e-
 „ ſprit du monde, ſe mettant peu en peine de
 „ l'offenſe & du jugement de Dieu: c'eſtoit à luy
 „ à ſe conduire en Eveſque, & à craindre le com-
 „ pre terrible qu'il luy en redemanderoit vn jour.
 „ D'abord cette conduite leur parut ſevere & in-
 „ ſupportable. Ils l'accuſoient de les empêcher
 „ de donner ces Benefices à leurs Officiers; parce
 „ qu'il les vouloit donner aux ſiens. Mais voyant
 „ que lors qu'ils luy preſentoient des perſonnes
 „ vraiment capables, il les recevoit avec joye, ils

demeurerent persuadez que sa fermeté en ces rencontres, ne venoit ny d'humeur, ny d'intérest, mais de la sincerité de son zele. Et ainsi l'injustice de leurs plaintes fut changée peu à peu en vne admiration de sa vertu.

Les sentimens de ce saint Archevesque ont esté conformes à ses actions. Voicy ce qu'il enseigne dans son Livre sur ce sujet. Le principal soin de l'Evesque est de donner aux Eglises de bons Pasteurs. Il doit avoir sans cesse devant les yeux cette parole de l'Apostre : *Ne vous hâtez point d'imposer les mains à personne, & prenez bien garde de ne vous pas rendre participant des pechez d'autrui.* C'est pourquoy lors qu'une Cure est vacante, vous devez dire à Dieu avec les Apostres : *Seigneur, faites voir celuy que vous avez élu.* Vous connoissez mon Dieu, que dans cette élection je ne veux avoir aucun égard à la chair ny au sang, mais que je desire sincerement de choisir vn Ministre qui vous soit fidelle, & vn Medecin qui puisse guerir les ames que vous avez rachetées de vostre sang. Considérez aussi ce qui est marqué dans l'Evangile, que Nostre Seigneur passa toute la nuit en prieres, pour choisir ensuite les douze Apostres. O déplorable negligence des Pontifes de IESVS-CHRIST, si lors qu'ils voyent dans leurs Dioceses des troupeaux abandonnez aux loups, c'est à dire des Pasteurs charnels & ignorans, plus propres à tuer les ames qu'à les guerir, ils ne pleurent & ne soupirent d'un si grand desordre ! Quand bien ils ne pourroient y remedier, ils doivent faire tout ce qui leur est

Mm iiii

coûtumé de faire dans ses Visites vn Memoire tres-exact de tous les Ecclesiastiques, & de toutes leurs bonnes ou leurs mauuaises qualitez; afin d'en pouoir choisir ceux qui feroient les plus propres pour gouverner les Eglises qui auroient besoin de Pasteurs.

CHAPITRE XII.

Que l'Evesque doit se conduire avec vn esprit de douceur, sans user de domination & d'empire. De la tendresse & de la charité de Dom Barthelemy pour gagner les ames.

C'EST vne grande chose à vn Evesque que d'avoir du zele contre les pechez; du courage dans les perils; vne fermeté vigilante & desinteressée pour n'admettre jamais dans le Clergé que ceux qui sont dignes d'y estre receus. Mais ces grandes vertus ont encore besoin d'une autre, qui est la compassion & la douceur, sans laquelle elles degenereroiét en vne severité excessive & immodérée. C'est ce que Dom Barthelemy fait voir par les paroles de S. Gregoire, qui *stim. Past. cap. 12.* comparant l'ame de l'Evesque à l'Arche de l'alliance, montre par ce qui estoit enfermé dans l'Arche les qualitez differentes qu'il doit posseder: *Le cœur de l'Evesque, dit-il, est comme l'Arche de la nouvelle alliance. Et comme il y avoit autrefois dans l'Arche les Tables de la Loy, la verge de Moysse; & la Manne: ainsi l'Evesque doit porter dans son cœur l'intelligence de la Loy, la rectitude & la verge de la justice, avec la manne & la douceur de la charité.* *Gregor. Past. p. 2. cap. 6.*

Stim. Past.

pag. 11.

Greg. Past.

part. 2, c. 6.

Genes. 9.

vers. 2.

Nostre Archevesque montre ensuite par le mesme S. Gregoire, comme cette douceur dont ceux qui conduisent doivent user envers ceux qui sont conduits, est établie sur l'autorité de la parole de Dieu, & sur les exemples des Apostres mesme. Il y a, dit-il, naturellement une égalité entre les hommes. Mais comme le vice ou la vertu les rendent inégaux, le peché est cause que les uns doivent estre soumis aux autres. Et la providence de Dieu se servant de cette difference qui se trouve entre eux, a voulu que tous ne pouvant pas se conduire eux-mesmes, les uns commandent, & les autres obeïssent. Ceux donc qui gouvernent, ne doivent pas tant considerer la superiorité de leur charge qui les distingue des autres, que l'égalité de la nature qui leur est commune avec eux; & ils doivent se réjouir, non de ce qu'ils commandent, mais de ce que leur commandement est utile aux autres. Nous lisons dans l'Ecriture que Dieu dit a Noé après le deluge, qu'il se fasse craindre de tous les animaux. Il ne dit pas que l'homme se fasse craindre de l'homme, mais des animaux; parce que c'est s'élever dans un orgueil qui est contre la nature, que de vouloir se rendre redoutable à celui qui nous est égal. Il est néanmoins nécessaire que ceux qui commandent soient craints de ceux qui leur obeïssent; mais c'est seulement lors qu'ils ne craignent point Dieu, afin que ceux qui ne sont pas détournés de pecher par la crainte des jugemens de Dieu, le soient au moins par celle des hommes. Et lors que ceux qui commandent se font craindre des méchans, on peut dire selon ce premier ordre de Dieu, qu'ils ne dominent pas tant sur les hommes que sur les animaux: puis

qu'ils ne se rendent redoutables qu'à ceux, qui par le déreglement de leur vie passent en quelque sorte de la nature & de la condition des hommes en celle des bestes. Que si l'homme devient aisémēt superbe, lors mesme qu'il ne trouve rien en soy qui luy doive causer de l'élevation; combien le deviendra-t-il encore plûtost, lors qu'il se voit en autorité & en honneur? Afin qu'il en use comme il doit, il faut que se servant du pouvoir que sa charge luy donne, il combatte en mesme temps cet orgueil qu'elle luy inspire; & qu'il considere tellement les autres comme ses égaux, qu'il s'élève néanmoins par un zele de la justice contre les pechez & les déreglemens des homes.

C'est ainsi que ce saint Pape établit la moderation que doivent avoir ceux qui commandent, sur l'égalité mesme que Dieu avoit mise d'abord entre tous les hommes; & sur l'obligation qu'ont ces personnes de combattre sans cesse cet orgueil qui naist naturellement de l'élevation que leur charge leur donne au dessus des autres. Il fait voir ensuite un admirable exemple de cette douceur avec laquelle on doit gouverner les ames, dans la conduite des deux premiers Apostres saint Pierre & saint Paul.

Ce juste temperament de la douceur & de la force, dit ce grand Saint; paroist excellemment dans

Gregor.
ibid.

l'exemple du premier de tous les Pasteurs. Car saint Pierre à qui Dieu avoit donné la principauté de toute l'Eglise, voyant comme il est marqué dans les Actes, que Corneille qui estoit bon & craignant Dieu, venoit se jeter humblement à ses pieds, il refusa ce respect & cette deference immodérée, & il reconnut qu'il estoit semblable à luy, en luy disant:

Stim. Past.
pag. 10.
Act. 10.
v. 18.

Añ. 10.

v. 10.

Añ. 5. v. 5.

Levez-vous ; ne faites point cela : Je suis moy-mesme un homme comme vous. Mais lors qu'Ananie & Sapphirc tomberent dans le peché, il fit voir combien sa charge l'élevoit au dessus des autres. Car ayant penetré jusque dans le fond de leur cœur, & decouvert leur faute par la lumiere du S. Esprit, il les tua par sa seule parole. Ainsi il se souvint & il fit voir qu'il possedoit la suprême dignité de l'Eglise, lors qu'il fut necessaire de vanger le crime ; luy qui ne s'estoit point consideré comme tel lors qu'il traitoit avec ses freres qui estoient bons ; & qui avoit mesme refusé les grands honneurs qu'ils luy vouloient faire. Ce S. Pape joint encore à l'exemple de S. Pierre celuy de S. Paul, qui n'a pas esté moins éloigné de cet esprit de domination & d'empire que S. Pierre, quoy qu'il ait paru le plus ardent & le plus élevé d'entre les Apostres. C'est en cette maniere, ajoûte-t-il, que S. Paul parlant aux fidelles qui craignoient Dieu, semble ignorer qu'il fust élevé au dessus d'eux lors qu'il leur dit : Nous ne dominons pas sur vostre foy, mais nous tâchons de cooperer à vostre joye. Et il ajoûte aussitost : Car vous demeurez fermes dans la foy. Comme s'il eût voulu dire : Nous ne dominons point sur vostre foy ; parce qu'elle est ferme : & en ce point nous sommes égaux. Il sembloit de mesme ignorer qu'il fust élevé au dessus de ses freres, lors qu'il leur dit : Nous sommes devenus comme de petits enfans au milieu de vous. Et ailleurs : Nous sommes vos serviteurs en I. C. Mais lors qu'il trouve un desordre qui avoit besoin d'estre corrigé, il se souvient qu'il a le gouvernement & l'autorité, & il le témoigne en disant. Que voulez-vous que je fasse ? Voulez-vous

2. Cor. 1.

v. 23.

Ibid.

1. Theff. 2.

v. 7.

2. Cor. 4.

v. 5.

1. Cor. 4.

v. 11.

que je vienne avec la verge, ou avec un esprit de douceur & de charité ? Ainsi un homme se conduit sagement dans une grande dignité, lors qu'il se gouverne d'une telle sorte, qu'il domine plutôt sur les vices que sur ses freres. Lors mesme qu'il use de châtimens envers ceux qui pechent, il doit toujours conserver les marques de sa charité ; & sa conduite doit estre si sage & si temperée, qu'il allie avec la severité d'un pere, une douceur & une tendresse vraiment maternelle. Il faut qu'il se rende si bon & si accessible à ceux qui luy sont soumis, qu'ils ne rougissent point de luy decouvrir leurs fautes les plus secretes : afin que lors qu'ils sont tentez, & qu'ils se trouvent dans l'agitation & le trouble, ils puissent recourir à leur Pasteur, comme un enfant qui se jette dans le sein de sa mere.

Nous ne rapportons point icy les exemples de cette charité pleine de douceur que nostre Archevesque à fait voir dans la suite de cette Histoire. Nous laissons ces reflexions à faire au Lecteur. Nous disons seulement, qu'il monstre bien dans son Livre en quelle disposition il estoit touchant ce poinct; puis qu'il veut que tous les Pasteurs tâchent d'imiter la charité de S. Bernard, qui ayant repris quelqu'un de son peché, & voyant qu'il ne se corrigeoit point, demeurait ensuite, comme il dit luy-mesme, comblé d'affliction & de douleur. Et ne me dites pas, ajouste ce saint Docteur, que je dois me consoler, puis que j'ay rendu à cette ame tout ce que je luy devois. C'est cela mesme qui m'afflige, de ce que je voy mon fils mort devant mes yeux, sans qu'il m'ait esté possible de le secourir. Car je n'ay pas en

Stim. Past.

pag. 76.

Bern. in

Cantic.

Serm. 4.

num. 5.

dessein de délivrer mon ame, en m'acquittant dans cette rencontre de mon devoir, mais de sauver la sienne, en le faisant revenir à Dieu. Et certes qui est la mere, qui voyant mourir son fils, après avoir fait tous ses efforts pour luy conserver la vie; croye devoir arrester ses larmes; parce qu'elle n'a pas pû faire davantage pour le sauver? Si donc vne mere est inconsolable dans la perte de celuy qui n'est mort que d'une mort temporelle: comment me puis-je consoler en voyant que celuy que j'ayme comme mon fils, s'engage volontairement dans vne mort eternelle, lors que je m'efforce de luy procurer des biens eternels?

Cette extrême affection que Dieu avoit donnée à nostre Archevesque pour les ames, luy avoit inspiré vne tendresse, qui l'a porté quelquefois à s'humilier devant elles d'une maniere extraordinaire, pour tascher de les réveiller de leur assoupissement, & d'amollir en quelque sorte la durezza de leur cœur. Nous avons veu dans le premier Livre de cette Histoire; comme s'estant jetté aux pieds d'un Seigneur de qualité qui menoit vne vie scandaleuse, & l'ayant conjuré d'avoir pitié de luy-mesme, il le toucha davantage par vne conduite si humble, qu'il n'auroit pû faire par les reprimendes les plus severes.

Ceux qui ont écrit sa vie rapportent vn effet de cette charité si tendre envers les pecheurs, qui encherit encore sur ce premier. Car se trouvant durant sa visite dans la maison d'une personne qui vivoit scandaleusement, & qui paroissoit entierement endurcy dans son peché,

liv. I. c. 15.

non seulement il se jetta à ses pieds, mais ayant le visage tout couvert de pleurs, il prit devant luy la discipline ; pour luy témoigner qu'il se chargeoit de ses fautes comme des siennes propres, & qu'il en vouloit luy-mesme faire penitence. Ce qui toucha tellement cette personne, que se prosternant devant l'Archevesque, il se soumit à faire tout ce qu'il luy ordonneroit ; ayant conceu l'obligation infinie qu'il avoit à la bonté de IESVS-CHRIST qui avoit bien voulu mourir pour luy, par celle de son serviteur, qui à son imitation se chargeoit volontairement de la peine que les crimes des autres avoient méritée.

Dom Barthelemy ayant fait voir combien doit estre grande cette tendresse & cette douceur de la charité Pastorale, monstre avec saint Gregoire, qu'elle doit porter les Pasteurs non-seulement à n'vser jamais de domination & d'empire, mais mesme à prendre plaisir de rendre raison de ce qu'ils font à ceux qui leur sont soumis ; soit lors qu'ils leur ordonnent quelque chose, soit lors mesme qu'ils voyent qu'on trouve à redire à leur conduite, & qu'elle pourroit causer du scandale aux foibles. *Nous sommes tous freres*, dit ce grand Pape, & nous n'avons qu'un mesme Roy qui nous a tous créés par sa puissance, & rachetez par son sang, C'est pourquoy nous ne devons jamais mépriser nos freres, quelque pauvres & abjets qu'ils puissent estre. Saint Pierre avoit receu la puissance du Royaume celeste, par laquelle tout ce qu'il auroit lié ou délié sur la terre, devoit estre lié ou délié dans le ciel.

Stim. Past.
cap. 2.

Gregor.
lib. 9.
Epist. 39.

Act. II. 3.

il avoit marché sur la mer. Son ombre guerissoit les malades; sa parole tuoit les pecheurs; sa priere ressuscitoit les morts. Et neanmoins lors que par une revelation du S. Esprit il alla voir Corneille qui estoit Gentil, & que les fideles luy demanderent ensuite pourquoy il estoit entré dans une maison de Gentils; pourquoy il avoit mangé avec eux; & pourquoy il les avoit baptiséz; nous voyons que ce grand Saint qui estoit le premier des Apostres, si plein de graces, si redoutable par les miracles qu'il faisoit, ne répond point à de simples fideles en leur alléguant sa puissance: mais en leur rendant raison de ce qu'il a fait. Il leur represente par ordre tout ce qui luy estoit arrivé: comme il avoit veu ce linge mystereux qui descendoit du ciel; comme le saint Esprit luy avoit commandé d'aller avec ces Gentils; & comme il estoit descendu sur eux, avant mesme qu'ils eussent esté baptiséz. C'est ainsi qu'il leur expliqua tout ce qui s'estoit passé. Car si estant repris par les fideles il eust considéré le rang & l'autorité qu'il avoit receüe dans l'Eglise: il auroit pû répondre d'une telle sorte, que les brebis qui luy avoiēt esté commises n'eussent pas osé le reprendre. Mais s'il eust opposé à leurs plaintes la puissance qu'il avoit sur eux, il est sans doute qu'il n'eust point esté un maître de douceur & d'humilité: profectò mansuetudinis doctor non fuisset. Ainsi il les appaisa par cette conduite si humble; & pour se défendre des reproches qu'on luy faisoit, il cita mesme les témoins en disant: Voilà six d'entre nos freres qui sont venus avec moy, & qui ont veu ce que je dis. Si donc le premier Pasteur de l'Eglise, le Prince des Apostres que Dieu honoroit par tant de prodiges, se voyant accusé

Act. II. 12.

accusé par les fidelles n'a pas dédaigné de leur rendre compte si humblement de tout ce qu'il avoit fait : A combien plus forte raison, nous autres qui ne sommes que des pecheurs, lors que nous nous voyons repris de quelque chose, devons-nous travailler à appaiser ceux qui nous reprennent, par une conduite pleine de douceur & d'humilité?

Dom Barthelemy a tellement imité la moderation Apostolique de ce saint Pape, qu'on a dit de luy, qu'il s'est plûtoſt abaissé au deſſous de ſa dignité qu'il ne s'en eſt ſervy pour s'élever au deſſus des autres. Vn des auteurs de ſa Vie rapporte qu'encore qu'il fuſt tres-inſtruit de tous les devoirs de ſa charge, il conſultoit neanmoins fort ſouvent les perſonnes de ſon conſeil; qu'il leur rendoit raiſon de ce qu'il avoit deſſein de faire; qu'il n'avoit nulle peine de préférer leur avis au ſien, lors qu'il luy ſembloit trouver dans le leur plus d'équité & de juſtice; & que non ſeulement il ne s'offenſoit pas qu'on appellat de ſes jugemens à vne juſtice ſupérieure, mais qu'il exhortoit meſme les parties à en uſer avec vne entière liberté; leur diſant qu'il eſtoit bien aïſé de trouver dans la ſuffiſance & l'intégrité des autres juges la reformation de ſes défauts, & la décharge de ſa conſcience.

Noſtre Archeveſque ayant éſtably cette charité & cette douceur Epiſcopale par l'autorité de ſaint Gregoire, y joint encore celle de ſaint Bernard. Voicy ſes paroles qu'il propoſe à tous les Prelats. *La Charité, dit-il, eſt patiente, elle eſt douce. Elle eſt patiente lors qu'elle diſſimule,*

Stim. Paſt.
c. 2. Bern.
Ser. 4 Hebr.
Sanct.

N n

qu'elle tolere, & qu'elle attend celuy qui peche; & elle est douce, lors qu'elle l'attire, qu'elle l'entraîne, & qu'elle le fait revenir de l'égarement. La charité est douce: parce qu'elle aime ceux-mesme qu'elle tolere, & qu'elle les aime ardemment. Elle pleure quelquefois; mais c'est par le desir qu'elle a de servir Dieu & les ames. Elle pleure avec ceux qui pleurent. Elle pleure, non parce qu'elle est triste, mais parce qu'elle aime. O entrailles vraiment maternelles de la charité, puis que soit qu'elle porte les foibles, soit qu'elle exerce ceux qui sont plus avancez, soit qu'elle reprenne ceux qui sont inquiets, traitant differemment les hommes comme estant malades de differentes maladies, elle les aime tous comme ses enfans. Elle est douce lors qu'elle reprend; elle est simple lors qu'elle caresse; elle est tendre & comparissante lors qu'elle paroist émeüe; elle est humble & patiente dans sa colere

Stim. Past.

cap. 2.

Bern. in

Cant. Ser.

25. num. 2.

mesme. Lors qu'on l'offense, elle ne s'en plaint qu'à fin qu'on se reconnoisse. Lors qu'on la méprise & qu'on s'éloigne d'elle, elle tâche de rappeler à elle celuy qui la fuit. Les vrais Pasteurs, dit-il ailleurs, ne pensent pas à jouir de leur dignité, mais à s'acquiter de leurs devoirs. Et lors que quelque ame poussée par un mouvement de frenesie s'élève contre eux & en vient jusqu'aux reproches & aux injures: considerant qu'ils ne sont pas les dominateurs, mais les medecins des hommes, ils ne se mettent pas en peine de s'en vanger, mais de la guerir.

Stim. Past.

c. 2.

Dom Barthelemy ajoûte à ces paroles de saint Bernard, vn excellent passage du mesme Pere, tiré de ses Sermons sur les Cantiques, où après avoir representé que les ames foibles confide-

rent l'Epouse qui est la figure du Pasteur comme leur mere, il dit ensuite : *Que les Prelats entendent cecy, eux qui pensent peu à servir les ames, & qui travaillent presque toudjours à se faire craindre. Instruisez-vous de vostre devoir, vous qui estes Juges de la terre. Apprenez que vous devez estre les meres, & non pas les maistres & les dominateurs des ames. Travaillez plutôt à vous faire aimer qu'à vous faire craindre. Et s'il est besoin quelquefois d'user de quelque severité, que ce soit une severité de pere & non de tyran. Faites voir que vous estes les meres des ames en les consolant, & les peres en les reprenant. Cessez d'estre fiers & cruels, & devenez doux. Laissez-là les punitions & la verge. Tendez vos mammelles à vos enfans. Ayez pour eux une abondance de douceur & de lait, & non pas une dureté d'orgueil & de faste. Pourquoi rendez-vous vostre joug insupportable à ceux que vous devriez au contraire soulager en vous chargeant de ce qui les peine ? Pourquoi l'ame qui est encore foible, & comme un petit enfant, ayant esté morduë par le serpent fuit-elle de devant son Pasteur, & ne veut point qu'il le sçache ; au lieu qu'elle devoit recourir à luy comme dans les bras & dans le sein de sa mere ? Si vous estes vraiment spirituels, instruisez ces personnes avec un esprit de douceur, comme dit l'Apostre, considerant que* Galat. 6. *chacun de vous peut estre tenté. Autrement cette v. 1. ame mourra dans son peché, mais je vous en redemanderay le sang, dit le Seigneur.*

Il semble que saint Bernard avoit pris ce sentiment non seulement de S. Gregoire, mais aussi de S. Augustin : comme il est aisé de voir par un

Bernard. in
Cant. Serm.
23. m. 3.

Exech. 3.
v. 18.

N n ij

Stim. Past.
c. 11.

Aug. ep. 64.

endroit important d'une de ses lettres qu'il écrit n'estant encore que Prestre, à Aurele Archevesque de Carthage, que Dom Barthelemy rapporte, pour faire voir la douceur & la moderation avec laquelle les Evesques doivent agir, principalement lors qu'ils veulent corriger quelque faute ou quelque abus qui est commun à plusieurs. *On ne guerit point, dit-il, ces maux, autant que j'en puis juger, par une conduite âpre & severe, & en traitant les hommes d'une maniere dure & imperieuse: mais cela se doit faire en instruisant; & non en commandant; en exhortant, & non en menaçant: Non asperè, quantum existimo, non duriter, non modo imperioso ista tolluntur: sed magis docendo, quam jubendo; magis monendo, quam minando. Et lors mesme, ajoûte-t-il, que nous menaçons les ames, nous le devons faire avec douleur, en leur representant la vengeance dont l'Ecriture menace ceux qui font ces fautes: afin que ce ne soit pas nous qui nous rendions redoutables par nostre puissance; mais que ce soit Dieu qui se fasse craindre par sa parole. Ne nos ipsi in potestate nostrâ, sed Deus in sermone timeatur.*



CHAPITRE XIII.

De la prudence que doit avoir vn Eveſque. Que ſelon ſaint Gregoire elle doit paroistre principalement à ne ſe prévenir jamais, & à uſer d'une grande retenue dans les jugemens Eccleſiaſtiques.

LE ſaint Prelat ayant representé quelle doit *Stim. Paſt.*
 eſtre la charité & la moderation d'un Eveſ- *c. 11.*
 que, fait voir après les ſaints Peres qu'il doit
 avoir vne prudence & vne circonſpection, qui
 ſoit comme l'œil & la lumiere de toutes ſes
 actions. Il établit cette verité premierement par
 le quatrième Concile de Carthage; tenu en 398. *Conc. Carth.*
 qui décrivant les qualitez que doit avoir celuy *IV. can. 1.*
 qu'on deſtine à l'Episcopat, ordonne qu'on exa-
 mine auparavant ſ'il eſt naturellement prudent,
 ſ'il eſt moderé, ſ'il eſt humble, ſ'il eſt doux &
 affable, ſ'il eſt tendre & compatissant. Si natura
 prudens, ſi moribus temperatus, ſi humilis, ſi
 affabilis, ſi miſericors.

Dom Barthelemy monſtre enſuite par les pa- *Stim. Paſt.*
 roles de S. Bernard, que l'uſage de cette vertu a *ibid.*
 vne grande étendue, & ſe communique à toutes
 les autres. *La prudence & la diſcretion*, dit ce *In Cant.*
 Pere, n'eſt pas tant vne vertu particuliere, que la *Serm 49.*
directrice de toutes les vertus; la moderatrice de
toutes les affections; la regle & la maiſtreſſe de
toute la vie. Sans elle la vertu degenerate en vice,
& les affections naturelles ſe changent en des paſ-
sions qui détruiſent la nature meſme.

Ce meſme ſaint fait voir excellemment que

N n iij



comme toutes les vertus ne sont rien sans la charité, la charité mesme se perd sans la discretion & la prudence. C'est sur ces paroles du Cantique: *Il a ordonné en moy la charité. Cet ordre,* dit-il, & ce reglement de la charité est absolument nécessaire. Car le zele devient insupportable sans la science. Et ainsi plus un homme a de zele, plus la discretion luy est nécessaire, pour mettre l'ordre & le temperament dans la charité. Le zele sans la science est toujours moins utile; & il devient souvent mesme pernicieux, comme on l'éprouve par experience. Plus donc le zele est ardent, plus l'esprit est prompt; plus la charité est agissante, plus il est besoin aussi que la discretion & la science soit attentive, pour temperer le zele; pour moderer l'esprit; & pour regler & conduire la charité. Saint Bernard montre encore que c'est l'alliance de ces deux vertus qui compose la perfection de l'ame. *La vertu de la discretion,* dit-il, est languissante si elle n'est animée par l'ardeur de la charité, & la charité devient imprudente & précipitée, si la discretion ne la tempere. Celuy-là donc est vraiment louable, qui allie en luy ces deux vertus; dont la prudence est animée par la charité; & dont la charité est conduite par la prudence.

Bern. ser. in
49. in Cant.
num. 45.

Stim. Past.
cap. 11.
In Cant.
serm. 23.
num. 10.

Stim. Past., cap. 11. Entre tous les vices opposez à cette prudence
 „ Episcopale, il n'y en a point, comme remarque
 „ Dom Barthelemy, qui luy soit plus contraire
 „ que la facilité à croire le mal qu'on dit des au-
 „ tres sur de faux rapports. C'est pour cette rai-
 „ son, dit-il, que saint Bernard donne cet avis au
 „ Pape Eugène, en des termes si exprés: *Ily a un*

defaut, Tres-saint Pere, dont si vous vous sentez ^{“ Bern. de}
 exempt, vous serez le seul qui meritez cette ^{“ Confid.}
 loüange, de tous ceux que je connoisse qui soient as- ^{“ lib. 2. c. 14}
 sis aujourd'huysur les trônes de l'Eglise. Ce défaut [“]
 est la trop grande credulité, qui est un mal si subtil [“]
 & si dangereux, que je n'ay connu en ce temps au- [“]
 cun des Grands, qui ait esté assez vigilant & assez [“]
 circonspect pour s'en dégager. De là vient que sou- [“]
 vent ils se mettent en colere pour un rien; que sou- [“]
 vent ils abandonnent les innocens; & qu'ils se pré- [“]
 viennent contre ceux qui estant absens ne peuvent [“]
 pas se justifier. C'est pourquoy vn Pape a dit cet- [“]
 te parole importante, qui a esté inserée entre les [“]
 regles Canoniques: Nous ne voulons point croi- [“]
 re le mal qu'on dit des personnes, avant qu'on [“]
 nous en ait donné des preuves certaines. Nos mala [“]
 contra aliquem dicta, nolumus prius credere, [“]
 quàm probare. [“]

Nostre Archevesque monstre encore par di- ^{Stim. Past.}
 vers endroits de S. Gregoire, comme l'Evesque ^{c. 1.}
 doit avoir cette discretion & cette prudence,
 pour ne se prévenir en aucune sorte; pour écou-
 ter tout; pour examiner tout; & ne condamner
 jamais que selon les loix & les formes Canoni-
 ques, & après avoir donné à l'accusé vne pleine
 liberté de se défendre. Voicy les paroles de ce
 grand Saint. Le Prophete dit aux Chefs de la Sy- ^{Gregor.}
 nagogue des Iuifs: Faites justice, secourez ceux ^{Moral.}
 qu'on opprime. Et le bien-heureux Iob faisant vne ^{l. 9. c. 14.}
 image de la vie qu'il a menée avant de tomber dans ^{Isaye 1.}
 l'affliction, dit de luy-même: Causam quam nescie- ^{vers. 17.}
 bā diligentissimè investigabam. Je m'informois a- ^{Iob 29.}
 vec toute l'exaëtitude possible pour bien cōnoître le ^{vers. 16.}

fond d'une affaire que je ne sçavois pas. Nous devons apprendre de ces paroles à n'estre pas précipitez dans nos jugemens, à ne juger pas temerairement de ce qui n'a pas encore esté bié examiné, à ne nous laisser pas surprendre aussi-tost que nous entendons dire du mal de nostre prochain, & à ne croire pas indiscrettement des accusations qu'on ne prouve point. Et pour apprehender autant que nous devõs de tomber dans cette faute, nous n'avons qu'à considerer dans l'Ecriture la conduite de Dieu mesme. Car encore que tout luy soit decouvert, & qu'il n'y ait rien de si obscur & de si caché qui se puisse dérober à la lumiere de ses yeux, neanmoins voulant détourner les hommes des jugemens temeraires & précipitez, il ne se voulut point contenter de ce qu'il avoit entendu pour punir Sodome de ses crimes abominables; mais voicy ce qu'il dit avant qu'il la juge: Les cris de Sodome & de Gomorre se multiplient, & leur peché est monté jusqu'à son comble. Je descendray sur les lieux pour voir si leurs œuvres sont telles qu'est ce bruit qui vient jusqu'à moy, afin que je les sçache. Pourquoy Dieu qui sçait tout & qui peut tout, se represente-t-il luy-mesme comme s'il doutoit d'une chose, jusqu'à ce qu'il eût ait reconnu clairement la verité: sinon pour nous retirer par un si grand exemple de nos legeretez indiscrettes, & pour nous apprendre à ne croire jamais le mal qu'on dit de nostre prochain, que lors que nous en avons des preuves constantes?

Gen. 18.
vers. 20.

Stim. Past.
cap. 11.

C'est dans cette mesme disposition que saint Gregoire écrivant à vn Evêque luy dit ces paroles qui sont citées par Dom Barthelemy: Je vous ay averty souvent de prendre bien garde de ne

rien précipiter lors qu'il s'agit des Censures Ecclesiastiques. C'est pourquoy je vous ordonne de lever la sentence que vous avez donnée contre cet Abbé, & de le traiter avec autant de douceur que vous luy avez témoigné de severité. Et dans vne autre Lettre: Lors qu'une affaire est telle qu'elle doit estre terminée par un jugement Ecclesiastique, il faut considerer & peser toutes choses avec le soin & l'exaëtitude possible: en sorte que n'ayant aucun égard à la puissance, on donne tout à l'équité & à la justice. *Nihil potestati; sed totum equitati tribuatur.*

Nostre saint Prelat a imité tres-religieusement la conduite de ce grand Pape. Il a toujours apprehendé qu'on ne le portast à blesser l'équité en la moindre chose, en traitant avec quelque rigueur des personnes qu'il n'auroit pas connues par luy-mesme; & dont d'autres luy auroient parlé defavantageusement, ou par vn zele indiscret, ou par vne prévention d'esprit, ou par quelque interest ou quelque animosité cachée. Il est marqué expressément que dans ses « *Liv. I.*
visites il vouloit sçavoir luy-mesme & exami- « *chap. 15.*
ner toutes choses, & qu'il avoit fait vn Memoi- «
re où il avoit marqué en abregé toutes les qua- «
litez de ses Ecclesiastiques bons ou mauvais, afin «
qu'on ne pût jamais le surprendre par de faux «
rapports, en luy donnant des impressions ou peu «
avantageuses pour les bons, ou trop favorables «
pour les mauvais. »

C'est pourquoy il propose dans son Livre à tous les Evesques cet excellent avis que S. Augustin donne à vn grand Seigneur de son temps,

Aug. Ma-
ced. ep. 54.

par lequel il fait voir que nous ne devons point nous laisser aller à des imaginations & à des doutes, mais que nous ne devons croire certainement que ce qui est établi sur des preuves tres-constantes. *C'est vne inclination, dit-il, qui est naturelle à tous les hommes, & dont presque personne ne se défend, que lors que nous sommes touchés par quelques apparences qui rendent vne chose croyable, nous aimons à prendre nos soupçons & nos conjectures pour des connoissances certaines & assurées; sans considerer que souvent les choses les plus fausses paroissent tres-croyables, & que les plus vraies semblent incroyables.*

Ceux qui ont écrit la vie de ce saint homme remarquent combien il a esté retenu & circonspéct dans ses jugemens, pour ne rien précipiter, principalement lors qu'il s'agissoit de la dernière & de la plus redoutable des punitions Ecclesiastiques, qui est l'excommunication. Voicy leurs paroles: Comme il avoit vne si grande charité pour les ames, il sentoit vne extrême repugnance à fulminer des excommunications, si ce n'étoit en des cas extraordinairement énormes. C'est pourquoy il ne s'en servoit pas mesme contre ceux à qui il défendoit pour quelque temps l'entrée des Eglises à cause de leurs défordres, jusqu'à ce qu'ils eussent changé de vie. Il disoit qu'il luy sembloit bien dur, de retrancher du troupeau de IESVS-CHRIST sans vne extrême & vne visible nécessité, des brebis qu'il avoit rachetées de son propre sang, & pour qui le Pasteur mesme estoit obligé de donner le sien. Qu'ainsi qu'elles estoient exposées à vn extrême

me peril lors qu'elles sont retranchées de ce «
 saint troupeau , vn Evesque aussi devoit faire «
 toutes sortes d'efforts pour les y retenir; com- «
 me il estoit obligé lors qu'elles en sortent d'elles «
 mesmes, de tenter tout pour les y faire rentrer. «
 C'est pourquoy voulant éviter cette malheu- «
 ruese necessité d'en venir aux derniers remedes, «
 il employoit toutes les adresses de sa charité pour «
 tâcher de gagner les pecheurs , & leur faire «
 quitter leurs égaremens. «

Nostre Archevesque avoit tiré ce sentiment
 non seulement de S. Gregoire Pape, mais encore
 de S. Augustin; des lettres duquel il a pris plu-
 sieurs avis qu'il donne aux Prelats. Car nous
 voyons dans vne Lettre qu'il écrit à vn jeune
 Evesque, qu'il se plaint fort, *de ce qu'il avoit* Aug. ep. 75.
jetté l'excommunication sur toute vne famille,
sans avoir bien examiné si elle meritoit vne si
effroyable punition. Et comme il paroissoit avoir
 agy en cette rencontre avec précipitation , &
 contre les regles de la douceur & de la modera-
 tion Episcopale, il luy dit ces paroles pleines de
 pieté & de sagesse; *Ne croyez pas, je vous prie,*
que nous soyons incapables de tomber dans quel-
que émotion & quelque animosité injuste; parce
que nous sommes Evesques. Mais considerons
plûtost qu'estant environnez de tous costez des
pieges du Tentateur, nous vivons icy bas dans un
extrême peril: parce que nous sommes hommes.
Ne arbitreris idcò nobis non posse obrepere in-
justam commotionem, quia Episcopi sumus. Sed
potius cogitemus inter laqueos tentationum nos pe-
riculosissimè vivere; quia homines sumus.

Dom Barthelemy qui avoit pris des regles des Conciles qu'il cite si souvent, l'esprit avec lequel il gouvernoit son Diocese, en avoit appris aussi cette moderation qui est si necessaire à tous les Evesques. Il apprehendoit extremement de blesser en quelque chose l'équité ou la charité dans les jugemens Ecclesiastiques. Et il se conduisoit en cela selon l'Ordonnance du second Concile de Seville, qu'il a cité auparavant dans cet Ouvrage, où nous lisons cette instruction importante pour tous les Prelats, qui doit estre d'autant plus considerée que S. Ilidore présidoit à ce Concile. Nous rétablissons *Fragitanus Prestre de* Concil Hif- *l'Eglise de Cordouë, qui a esté déposé injustement* par son Evesque, & condamné à l'exil estant *psl. 2. ca. 6.* *innocent.* Et de plus nous ordonnons contre cette *anno 619.* *présomption qu'on veut introduire dans l'Eglise, qu'aucun Evesque à l'avenir ne soit si hardy, que de déposer quelque Prestre ou quelque Diacre que ce soit, sans qu'on ait auparavant examiné son affaire dans un Concile. Car il y en a plusieurs, qui sans information & sans connoissance de cause condamnent les personnes, non par l'autorité des saints Canons, mais par une puissance tyrannique: Non auctoritate canonicâ, sed potestate tyrannicâ. Et comme ils en élèvent quelques-uns sans raison, parce qu'il leur plaist de les favoriser; ils en abaissent d'autres sans aucun sujet, par des mouvemens de haine & d'envie, sans se mettre en peine de prouver les choses dont ils les accusent. Un Evesque peut bien consacrer seul des Prestres & des Diacres; mais il ne peut pas leur oster seul la dignité qu'il leur a donnée. C'est pourquoy nous*

ordonnons à l'avenir, que les Prestres ou les Diacres ne pourront estre condamnez, ny privez des avantages qui sont attachez à leur ministere, par le jugement d'un seul Evêque : mais qu'on les presentera aux Evêques assemblez dans un Concile, afin qu'ils soient jugez selon les Canons.

Quoy que les Conciles n'estant pas ordinaires aujourd'huy comme alors, cette regle ne se puisse pas pratiquer en la mesme maniere, que ces Evêques l'ordonnent : neanmoins Dom Barthelemy consideroit que l'Eglise en avoit encore retenu l'esprit, en ne voulant pas qu'un Evêque puisse déposer un Prestre, sans appeller plusieurs personnes pour le juger avec luy. Et il estoit persuadé que les raisons de cette conduite, qui sont fondées sur l'obligation qu'ont tous les Pasteurs d'obeir à IESVS-CHRIST, qui leur commande dans l'Evangile, d'estre prudens & fidelles, & de rendre la justice à tout le monde, subsistent toujours, selon saint Bernard, & sont aussi immuables que Dieu-mesme.

Bernard. de
præcept. &
disp. c. 3.

Cette moderation & cette équité a esté prescrite par plusieurs Canons de l'Eglise, à tous les juges Ecclesiastiques; & nous voyons dans les Conciles Generaux comme les Evêques l'ont pratiquée. Car lors qu'ils ont eu à défendre la foy de l'Eglise contre les Heresiarches les plus declarez & les plus opiniâtres, ils les ont invité neanmoins à dire toutes leurs raisons pour leur défense, & les ont pesées & examinées avec une équité toute entiere, comme les Peres du Concile de Nicée firent à l'égard des Ariens. Et quand ils les ont veu confirmez & endurcis dans

leurs erreurs, & qu'ils ont esté contraincts de prononcer contre eux la sentence de l'excommunication, ils ne l'ont fait *qu'en versant des larmes; & avec une extrême douleur*; comme les Peres du Concile d'Ephese le disent expressement, en prononçant la sentence de Nestorius: *Lacrymis perfusi ad lugubrem hanc contra eum sententiam necessario venimus.* Ce qui est marqué encore dans le Concile de Chalcedoine, lors que les Evesques y condamnent Dioscore. Car estant Iuges & Peres tout ensemble, quoy que la punition de cet Heresiarque fust juste, & qu'ils eussent auparavant tenté en vain toutes les voyes de la condescendance & de la douceur, ils ne pouvoient néanmoins s'y résoudre qu'avec vn regret sensible. Et ils se faisoient en ces rencontres la mesme violence, qu'un homme qui retrancheroit vne partie de son corps, de peur qu'elle ne gâtast les autres; & qui se verroit contrainct de couper sa main gauche avec sa main droite.

Conc. Ephes.
pag. 1. act. 1.

Conc. Chal.
act. 2.

CHAPITRE XIV.

*Comme les Pasteurs doivent aimer & assister les
Pauvres. Que le saint Prelat a excellé
en cette vertu.*

L'AMOUR des pauvres est vne vertu inseparable de la charité, & nécessaire à tous les fidelles. Mais comme l'Evesque est élevé par sa dignité au dessus de tous; il doit posséder en éminence ce qui luy est commun avec tous les

autres. Nous pouvons dire tres-veritablement que Dom Barthelemy a excellé en cette vertu, & qu'il y a peu de Saints en qui elle ait paru avec plus d'éclat.

Voicy comme il parle de la liberalité & de la charité des Pasteurs. La main de l'Evesque, dit-*« Stim.* il, doit estre toujours ouverte au pauvre. Il doit *« Pastor.* estre l'azile & le soutien de tous ceux qui souffrent. Il doit considerer la pauvreté d'autrui *« Part. 3.* comme la sienne propre : parce que s'il n'a pas ces qualitez, c'est en vain qu'il porte le nom d'Evesque. Saint Gregoire écrivant à vn Abbé, qui ne l'avoit point fait souvenir de luy envoyer ce qu'il avoit accoustumé de luy donner tous les ans pour la subsistance d'un Monastere; parce qu'il en avoit esté retenu par quelque pudeur : après luy avoir répondu *que l'amitié qu'il avoit pour luy, ne devoit pas luy permettre d'user de cette retenue à son égard; il ajoûte, qu'il devoit considerer que l'aumône qu'il luy devoit envoyer n'estoit pas de son bien, mais du bien des pauvres; & ainsi j'ay grand sujet, dit-il, d'accuser cette pudeur, qui vous fait rougir de demander à celuy qui vous aime, & de demander pour les pauvres à celuy qui vous donne d'un bien qui leur appartient, dont il n'est luy-mesme que dispensateur.* Confidez, ô Pasteur, les paroles de ce grand Pape, ajoûte Dom Barthelemy : Vous ne donnez pas vostre bien, mais celuy des pauvres. Qui s'étonnera donc que les pauvres soient tous les jours à la porte du Palais de l'Evesque; puis que c'est la maison de celuy qui est le dispensateur d'un bien que Dieu leur a réservé?

Cette verité ayant esté li fortement representée par saint Gregoire, nostre Archevesque fait voir comme avant ce grand Pape elle avoit esté enseignée par S. Ambroise, non seulement par ses paroles, mais par ses actions; qui ont paru si extraordinaires, qu'elles ont mesme attiré sur luy les reproches de quelques-vns, comme ayant témoigné envers les pauvres & les captifs vne charité indiscrete, parce qu'il avoit fait rompre les vases sacrez pour les assister. Voicy les paroles de ce Pere que Dom Barthelemy rapporte, & qui sont toutes pleines d'une sagesse & d'une

Stim. Past. cap. 3. vigueur Apostolique. Il vaut mieux estre obligé
Ambros. 1. cap. 22. de se justifier des actions de misericorde qu'on a exercées, & en souffrir des reproches, que de témoigner de la dureté envers les pauvres. Nous avons nous-mesmes attiré sur nous les accusations de quelques-vns, de ce que nous avons fait rompre en plusieurs pieces les vases sacrez, pour racheter les captifs. Comme nous n'avons pas fait cette action sans raison, nous en avons parlé devant le peuple. Nous l'avons confessée hautement: & nous avons prouvé qu'il est plus utile de conserver des ames à Dieu que de luy conserver de l'or. Car c'est luy qui a envoyé sans or les Apostres dans le monde, & qui sans or a assemblé toute l'Eglise en un Corps. L'Eglise n'a pas de l'or pour le garder, mais pour l'employer à soulager les necessitez des pauvres. Qu'est-il besoin de le garder, puis qu'étant gardé il ne sert de rien? Le Seigneur ne nous dira-t-il pas: pourquoy avez-vous souffert que tant de pauvres mourussent de faim? N'aviez-vous pas de l'or avec lequel vous auriez pû les nourrir?

nourrir? pourquoy avez-vous enduré que tant de captifs ayent esté tuez par leurs ennemis, parce qu'on n'a pas eu soin de les racheter lors qu'ils estoient exposez en vente? Ne valoit-il pas mieux que vous conservassiez des vases vivans que des vases inanimez? On ne sçauroit répondre à ce reproche de IESVS-CHRIST. Car que direz-vous? I'ay eu peur que les ornemens ne manquassent au Temple de Dieu. Ne vous répondra-t-il pas: Les Sacremens & les mysteres n'ont pas besoin d'or? Comme on ne les achete point avec de l'or, on ne les revere point à cause de l'or. Le rachapt des captifs est l'ornement des mysteres; & les vases dont on rachete les ames de la mort, sont veritablement précieux. C'est là le veritable thresor du Seigneur, qui fait ce qu'a fait son sang. Je ne reconnois jamais d'avantage qu'un Calice est un vase qui contient le sang du Seigneur, que lors que je voy qu'il sert au rachapt des hommes comme ce sang, & que le vase rachete de la puissance des ennemis, ceux que le sang a rachetez de la servitude du peché. Qu'y a-t-il de plus beau & de plus agreable, que de pouvoir dire lors qu'on void des troupes de captifs qui sont rachetez par l'Eglise: Ce sont-là ceux que IESVS-CHRIST a rachetez? C'est-là l'or qu'on peut estimer; c'est-là l'or qui est vrile; c'est-là l'or de IESVS-CHRIST, qui délivre de la mort; qui rachete la pudicité; & qui conserve la chasteté? I'ay mieux aimé rendre libres toutes ces personnes, que de garder tout cet or & tout cet argent. Saint Ambroise autorise encore cette conduite par l'exemple de saint Laurent. Ce fut cet or, dit-il, que le Martyr S. Laurent reserva pour Dieu, lors que le juge

luy demandant où estoient les tresors de l'Eglise, il
 promet de les luy montrer. Et ayant amené le lende-
 main une grande troupe de pauvres, il les presenta
 au juge en luy disant; Voilà les tresors de l'Eglise.
 Et c'estoit veritablement le tresor de l'Eglise, puis
 que IESVS-CHRIST y estoit, puis que la foy de IES-
 VS-CHRIST y estoit. *Quels meilleurs tresors de IES-*
VS-CHRIST, que ceux en qui il assure qu'il est luy-
mesme, lors qu'il dit: J'ay eu faim & vous m'avez
Matth. 25. donné à manger; & je tiendray pour fait à moy-
v. 35. mesme ce que vous aurez fait à l'un d'eux? On n'a
Ibid. v. 40. jamais dit à S. Laurens: Vous ne deviez pas di-
 stribuer aux pauvres les tresors de l'Eglise, & ven-
 dre les vases qui servent à la dispensation des Sa-
 cremens. Il faut que cette distribution se fasse avec
 une foy sincere, & avec une sagesse clair-voyante &
 circonspecte: Car c'est un crime à des Diacres & à
 des Evesques d'appliquer les vases de l'Eglise à
 leur profit; mais c'est une action de misericorde de
 les distribuer aux pauvres, & d'en racheter les ca-
 ptifs. Qui peut dire: Pourquoi faut-il que ce pau-
 vre vive? Qui peut se plaindre pourquoi les captifs
 sont delivrez? Qui peut reprocher qu'on a édifié
 le temple de Dieu, ou qu'on a acheté une place pour
 accroistre le cimetiere des Chrestiens? Il est permis
 en ces trois rencontres de rompre en pieces, de fon-
 dre, & de vendre les vases mesme qui sont con-
 sacrez. Il faut d'abord y employer ceux qui n'ont
 point encore servy aux divins mysteres, s'il y en a
 quelques-uns. Mais s'il n'y en a point, je croy que
 tous les autres peuvent estre legitimement & sain-
 tement convertis en ces usages.

Dom Barthelemy represente aux Evesques

cette conduite & ces sentimens si Chrestiens de saint Ambroise, pour leur donner lieu de confiderer, avec quelle exactitude & quelle affection ils doivent dispenser aux pauvres les revenus Ecclesiastiques. Car si l'Eglise a crû autrefois qu'elle devoit se dépoüiller elle-mesme de ses vases sacrez pour s'en servir au rachat des captifs ou à la nourriture des pauvres; combien les Evesques à plus forte raison doivent-ils craindre de leur ravir vn bien qui leur a esté destiné, pour l'employer à la magnificence de leur table & de leur maison: puis qu'alors ils préfèrent aux membres de IESVS-CHRIST vn éclat tout seculier qui leur a esté interdit par les saints Canons; au lieu que l'Eglise a bien voulu préférer leur soulagement, à la magnificence extérieure de la maison de Dieu, & à l'ornement de ses Mysteres?

Mais le modelle que nostre Archevesque propose principalement à tous les Pasteurs, est celuy de saint Gregoire; qui a crû aussi comme saint Ambroise qu'on devoit vendre les vases sacrez pour en racheter les captifs. Dom Barthelemy en rapporte plusieurs passages touchant la charité qu'on doit avoir pour les pauvres. Et il estoit tellement persuadé comme ce Saint, qu'il n'estoit que le dépositaire & le dispensateur des biens de l'Eglise, qu'il a dit souvent, qu'il se consideroit comme étranger dans sa maison Episcopale, & qu'il regardoit les pauvres comme en estant les maistres & les Seigneurs.

L'estime toute particuliere qu'il a eüe pour la personne & le merite de ce grand Pape, l'a

O o ij

*Greg. 3. epist.
23. & 35.*

porté non seulement à reuerer ses écrits, mais encore à imiter ses vertus, & sur tout, la tendresse & la vigilance de sa charité envers les pauvres; ce qu'il est aisé de faire voir en rapportant quelques actions semblables de l'un & de l'autre.

Ioan. Diac. Saint Gregoire, selon ce qui est marqué dans sa
lib. 2. n. 16. vic, avoit soin de faire donner aux pauvres tous les premiers jours du mois les mesmes choses qu'il recueilloit des terres Ecclesiastiques, & il leur distribuoit selon les saisons de l'année du bled, du vin, des volailles, du poisson, & de l'huile. D. Barthelemy,

Liv. I. c. 10. comme nous avons veu dans cette Histoire, s'étant fait informer exactement de toutes les necessitez de la ville de Brague, avoit soin de faire distribuer aux pauvres du bled, du pain, du poisson ou de l'argent, selon la difference des besoins, de l'âge, ou de la condition de chacun d'eux.

Ioan. Diac. Saint Gregoire chaque jour de la semaine en-
lib. 2. ibid. voyoit par toutes les rues de Rome des personnes, qui portoient des bouillons & de la viande à tous ceux qui estoient malades, & qui estant blesez ou

Liv. 2. c. 19. estropiez, ne pouvoient gagner leur vie. Dom Barthelemy ayant pris un semblable soin de ceux qui estoient malades parmy son peuple, non seulement leur envoyoit tout ce qui leur estoit necessaire pour leur nourriture, mais il avoit mesme un Medecin à luy, qui estoit sans cesse occupé auprès d'eux pour les traiter & les soulager dans leurs maladies.

Ioan. Diac. Saint Gregoire après avoir fait la benediction
lib. 2. n. 26. sur les viandes avant que de manger, envoyoit un plat de sa table à chaque pauvre honteux, qui
Liv. 1. c. 10. n'osoit demander l'aumosne. Dom Barthelemy a eu

vn tel respect pour cette coûtume si sainte, qu'il à fait la mesme chose toute sa vie. Aussi-tost qu'il estoit à table, il separoit vne partie de ce qu'on luy avoit servy pour faire le plat des pauvres. Car il ne vouloit pas seulement faire l'aumosne de son superflu, mais mesme de ce qui luy estoit le plus necessaire. Il s'appliquoit à cela avec vne extrême joye, & il ne pouvoit manger qu'après s'estre acquitté de ce devoir.

C'est pourquoy on écrit de luy qu'ayant vn jour esté invité par vne personne de ses amis qui luy avoit préparé vn festin magnifique, lors qu'il se fut mis à table, il demeura quelque temps sans manger, comme ayant l'esprit occupé ailleurs. Et voyant que cette personne s'en inquietoit, il luy dit; Vous estes mon amy, & je le suis des pauvres. Si vous vous mettez en peine de ce que je ne mange point, combien le dois-je estre de ce que tout manque à ceux qui sont les amis & les freres de IESVS-CHRIST? Agréez donc que nous commencions comme je fais toûjours, par leur envoyer quelque chose: afin que leur part sanctifie la nostre. Car quelque bien apprestées que soient les viandes, je vous avouë que je n'y trouve point de goust, si la charité ne les assaisonne.

On rapporte aussi de S. Gregoire, qu'un pauvre ayant esté trouvé mort; il fut si affligé parce qu'il crût qu'il estoit mort faute d'assistance, qu'il s'abstint de celebrer le saint Sacrifice de la Messe durant quelques jours, comme s'il eust esté coupable de sa mort. Nous ne voyons pas dans la Vie de nostre Archevesque qu'il ait eu vne occasion

Ioan. Diac.
ibid. n. 29.

O o iij

Liv. 3. c. 10.

d'imiter en cecy la profonde humilité de ce saint Pape. Mais il paroist qu'il a esté dans tous les mesmes sentimens. Il s'est mis en peine durant la famine de sauver la vie des corps, comme il l'étoit en tout temps de conserver celle des ames. Il a eu vne prévoyance admirable pour leur trouver dequoy subsister, & il le leur a dispensé selon leurs besoins avec toute la vigilance & la charité possible.

Liv. 1. c. 19.

Stim. Past.
cap. 3.Conc. Aquis-
gran lib. 1.
c. 10.

Nous avons veu de mesme comme il a exercé l'hospitalité, qui est vne vertu particuliere aux Evêques. Il a rapporté dans son livre, & ita pratiqué parfaitement cet avis de S. Ierosme, dont le Concile d'Aix la Chappelle tenu en 816. fait vne de ses Ordonnances. *La maison de l'Evêque doit estre vne maison commune, où l'hospitalité s'exerce envers tout le monde. Si un Laïque reçoit dans sa maison vne personne ou deux, ou un petit nombre, il accomplit ce que le devoir de l'hospitalité demande de luy. Mais si un Evêque ne reçoit chez luy tout le monde, il est dur & inhumain. Episcopus nisi omnes receperit, inhumanus est.*

Dom Barthelemy s'est conduit dans l'exercice de cette vertu avec la mesme circonspection qui a esté louée dans saint Chrysostome, qui ne voulut point que sa table servist d'ordinaire à traiter des personnes de qualité & de grands Seigneurs de la Cour: comme avoient fait avant luy les Archevêques de Constantinople. Nostre saint Prelat se contentoit de mesme de les recevoir chez luy, lors que la civilité Chrestienne l'y obligeoit, mais il exerçoit principalement l'hospitalité envers les personnes Ecclesiastiques & Reli-

gieuses. Son Palais leur estoit toûjours ouvert, & nous avons veu qu'il fit préparer & meubler de toutes choses vne maison, où il vouloit que tous les Ecclesiastiques & les Religieux de son Diocèse fussent toûjours bien receus, & y demeurassent tout le temps que leurs affaires les obligeroient de passer à Brague.

CHAPITRE XV.

Avec quel soin Dom Barthelemy a recommandé l'aumône à son peuple. Qu'il a suivy en ce poinct l'esprit & les sentimens des saints Peres.

ENCORE que Dom Barthelemy considere particulièrement dans son Livre l'amour & le soin des pauvres qui se doit trouver dans les Pasteurs, il ne laisse pas néanmoins de rapporter des considerations & des regles prises de S. Gregoire & des autres Saints qui sont communes aux Ecclesiastiques & aux Laïques. Et parce que cette charité envers les pauvres a esté l'une des plus illustres vertus de ce Saint homme, & qu'il a eu vn soin extraordinaire d'en inspirer l'importance & la necessité à son peuple; nous distinguerons icy en divers Poincts les principales choses qu'il a dites de cette vertu: afin que selon le dessein que nous nous sommes proposé d'abord, ce que nous représenterons de ce Saint Prelat serve non seulement aux Pasteurs, mais aussi à tous les fidelles.

Nous suivrons en cela le sentiment de ceux qui ont écrit cette Vie avant nous, qui repre-

O o iiii

584 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
sentent la charité de ce Saint homme, comme
vne de ses qualitez les plus éminentes, qui l'a fait
appeller durant sa vie, *le Pere des pauvres.*

PREMIER POINCT.

*De l'estroite obligation qu'ont tous les Chrestiens
de faire l'aumône.*

*Liv. 3.
chap. 10.*

NOSTRE Archevesque a representé sans
cesse aux riches l'obligation qu'ils avoient
de faire l'aumône. Nous l'avons veu particulie-
rement dans cette Histoire, lors qu'on y a rap-
porté ce qu'il avoit accoustumé de leur dire pen-
dant la famine. Que si on considere bien les in-
structions qu'il leur donnoit, qui n'ont esté mar-
quées qu'en peu de mots, on trouvera qu'elles
sont toutes prises des paroles des saints Peres.
Nous en rapporterons icy quelques-vnes, afin
qu'on voye la conformité de son esprit avec ce-
luy de ces saints Docteurs.

*Greg. Past.
part. 3.
Admon. 22.*

*Ce n'est pas assez, dit S. Gregoire, de ne pas ra-
vir le bien d'autrui; mais il faut encore donner
le sien propre. Tous les hommes ont esté tirez de la
terre; & la terre est commune à tous, & elle pro-
duit dans son sein ce qui doit servir à les nourrir
tous. En vain donc ceux-là se croient inconnus, qui
s'approprient à eux seuls les biens que Dieu a ren-
du communs. En ne donnant pas aux autres ce
qu'ils ont receu, ils deviennent meurtriers & homi-
cides; parce que retenant pour eux seuls le bien qui
auroit soulagé les pauvres lors qu'ils perissent de
misere, on peut dire qu'ils en tuent tous les jours*

autant qu'ils en auroient pû nourrir. Lors donc que
 nous donnons de quoy subsister à ceux qui sont dans
 la necessité, nous ne leur donnons pas ce qui est à
 nous, mais nous leur rendõs ce qui est à eux. Ce n'est
 pas tât une œuvre de misericorde que nous faisons,
 qu'une dette que nous payons. C'est pourquoy lors *Matth. 6.*
 que IESVS-CHRIST nous veut apprendre la ma- *v. 1.*
 niere dont nous devons faire l'aumône, il nous dit:
 Prenez garde de ne faire pas vostre justice, c'est à
 dire vos aumônes devant les hommes. Il appelle la
 misericorde que nous faisons au pauvre, une justi-
 ce. Et David parle encore dans le mesme sens lors *Psal. III.*
 qu'il dit: Il a donné & distribué son bien aux pau- *v. 9.*
 vres, sa justice demeurera eternellement. Il a
 mieux aimé appeller l'aumône une justice qu'une
 misericorde: parce qu'il est tres-juste que ceux qui
 ont receu ce qu'ils possèdent de celuy qui est le pere
 & le maistre de tous, l'employent aussi pour le bien
 de tous. S. Gregoire represente encore aux riches
 du monde que ce n'est pas assez qu'ils ne ravis-
 sent point le bien d'autrui, s'ils ne sont charita-
 bles envers les pauvres, & qu'il ne leur suffira
 pas de fuir le mal, s'ils n'ont soin en mesme
 temps de faire le bien. Ces personnes, ajoûte-
 t-il, disent quelquefois: Nous usons de ce que Dieu
 nous a donné; Nous ne desirons point le bien d'au-
 trui, & si nous ne faisons point de bonnes œuvres
 qui meritent recompense, nous n'en faisons point
 aussi de mauvaises. Ce sont là leurs pensées, & ils
 n'auroient garde de les avoir s'ils ne se rendoient
 sourds à la parole de Dieu. Car il n'est pas dit de ce *Luc. 16.*
 riche de l'Evangile qui s'habilloit de pourpre & de *v. 16.*
 lin, & qui se traitoit tous les jours magnifiquement

qu'il ait ravuy le bien d'autrui, mais seulement qu'il n'a point employé le sien à des bonnes œuvres: & il a esté precipité après sa mort dans les flâmes de l'enfer, non pour avoir commis quelque chose d'illicite, mais pour s'estre abandonné à la jouissance des choses permises, sans en user dans la moderation que Dieu commande. C'est pourquoy il faut représenter à ces personnes attachées à leur bien cette parole terrible de S. Iean: Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera arraché & jetté au feu. Qu'ils ne se croient donc point innocens, de ce qu'ils semblent ne pas porter de mauvais fruits en ne ravissant point le bien d'autrui; puis que negligant d'en porter de bons en ne faisant pas de bonnes œuvres, ils seront arrachez comme des arbres qui n'ont aucune verdeur, & qui sont secs jusque dans la racine.

Nous apprenons aussi de saint Augustin que la qualité de Chrestien & de fidele enferme necessairement l'obligation de faire l'aumône. Voycy ses paroles. L'Apostre saint Iean nous dit: Si quelqu'un a des biens de ce monde, & que voyant son frere en necessité il luy ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en luy? Mes petits enfans, n'aimons point de parole ny de la langue, mais par des œuvres & en verité. Vôtrefrere n'a pas de quoi manger. Il est dans l'indigence, & peut-estre accablé de dettes, & réduit à la dernière extremité par ses créanciers. Il n'a point de bien & vous en avez. Il est vôtrefrere. Vous avez esté rachetez tous deux par un mesme prix, & IESVS-CHRIST a répandu son sang pour luy comme pour vous. Considerez donc si vous avez de la charité pour luy. Vous direz peut-être; Pourquoy

Matth. 3.
v. 10.

Aug. in
Epist. 1.
B. Ioan.
cap. 3.
vers. 17.

me mettre en peine de ce qui regarde cet homme ? Iray-je donner mon argent, pour empescher qu'il ne souffre quelque mal ? Si ce sentiment est dans vostre cœur, l'amour du Pere ne demeure point en vous. Vous n'estes point né de Dieu. Comment donc vous glorifiez-vous d'estre Chrestien ? Vous en avez le nom, & vous n'en avez point les œuvres. Si vous en aviez aussi bien les œuvres que le nom, quand quelqu'un vous prendroit pour un Payen, vous feriez bien voir par vos œuvres que vous estes Chrestien. Mais si vous n'agissez point comme un Chrestien doit agir, que tout le monde ensemble vous appelle Chrestien, de quoy vous servira d'en porter le nom, si vous n'en avez point l'effet & la verité ?

Dom Barthelemy a souvent excité son peuple à aimer les pauvres par ces considerations si solides; & il est marqué qu'il avoit accoustumé de dire, que nous nous devrions porter d'autant « plus volontairement à faire l'aumône, qu'elle ne « doit pas tant estre considerée comme vn don, « que comme vn gain & vn trafic; parce que les « pauvres sont comme de riches banquiers qui « font passer dans le Ciel tout ce que nous leur « donnons icy bas. »

Il avoit pris cette pensée de saint Augustin, qui represente en cest termes le grand avantage que nous retirons de l'aumône, lors qu'il dit: *Dieu Augustin.*
vous défend de prester à un homme à interest, & il serm. 146.
vous commande de luy prester à luy-mesme à inte- de temp.
rest. Il condamne ces premiers usuriers, & il cou-
ronne ces seconds. Celuy qui assiste le pauvre, dit Prov. 19.
l'Ecriture, preste à Dieu à interest. Dieu n'a point vers. 17.
besoin de vostre argent; mais le pauvre en a besoin.

Vous le donnez au pauvre, & Dieu le reçoit. Le pauvre voudroit bien vous rendre ce que vous luy prestez ; mais il n'a rien qu'il puisse donner. Il ne peut vous témoigner autrement sa reconnoissance, qu'en priant pour vous. Et lors qu'il le fait, c'est comme s'il disoit à Dieu: Seigneur on m'a presté de l'argent, répondez pour moy. Si donc le pauvre ne vous peut pas rendre ce que vous luy avez presté, considerez qu'il a Dieu mesme pour répondant. Dieu vous dit dans son Ecriture: Donnez vostre argent à cet homme qui n'a rien : Donnez-le luy hardiment : C'est moy qui vous en réponds.

*Augustin.
Serm. 41. de
verb. Dom.*

Le mesme Saint nous montre encore, combien nous nous devons trouver heureux de traiter avec Dieu dans ce saint trafic de l'aumône : parce qu'estant plus pauvres à son égard que les pauvres ne le sont au nostre, & ayant infiniment plus besoin de luy qu'ils n'ont de nous ; nous devons estre ravis de le rendre nostre débiteur en nous rendant leurs creanciers, & de l'obliger à nous donner en leur donnant : *Vous estes riche, dit-il, vous avez beaucoup d'or & d'argent. O plûst à Dieu que vous reconnussiez combien vous estes pauvre ! Considérez ce mendiant qui vous demande du pain ; & ce qu'il est, vous apprendra ce que vous estes. Car quelque bien que vous ayez, quelque riche que vous soyez, vous estes le mendiant de Dieu. Si vous en doutez, considérez ce que vous faites dans la priere. Vous demandez. Comment donc n'estes-vous pas pauvre, puis que vous demandez comme les pauvres ? Je dis plus : Vous demandez du pain. Car ne dites-vous pas à Dieu : Donnez-nous aujourd huy nostre pain de*

chaque jour ? N'est-il donc pas vray que vous estes pauvre ; puis que vous estes reduit chaque jour à demander vostre pain ? Et cependant Dieu vous fait l'honneur de vous dire: *Donnez-moy de ce que je vous ay donné. Qu'avez-vous apporté en ce monde, quand vous y estes venu ?* Je vous y ay créé, & vous n'y avez trouvé que les choses que j'y ay créées. Vous n'y avez rien apporté ; vous n'en remporterez rien. Tout ce que vous avez est à moy. Pourquoi donc ne m'en donnez-vous pas ? Vous en avez trop , & le pauvre n'a rien du tout. *Donnez-luy de vostre bien. Je vous demande pour luy , ce qui est à moy. Donnez-luy , & je vous le rendray. Je suis vostre createur. Je veux estre vostre debiteur. Je veux que vous soyez mon creancier , & que vous me prestiez à interest. Donnez moy peu, & je vous en rendray beaucoup davantage. Faites-moy part de vos biens terrestres & perissables , & je vous rendray les celestes & les eternels.*

II. POINCT.

Que l'aumosne ne se doit faire que d'un bien acquis legitimement.

NOSTRE Archevesque a voulu comme saint Gregoire que l'aumosne fust veritablement sainte & Chrestienne , & qu'ainsi on ne la fist pas du bien d'autrui , mais de ce qui nous appartient legitimement. Il y en a, dit ce saint Pape , qui *Greg Past.* veulent donner par charité ce qu'ils ont ravy par *part. 3.* violence. Mais il y a bien de la difference , entre *Adm. 22.* faire des œuvres de misericorde pour racheter les pechez ; ou de commettre des pechez pour en faire

ensuite des œuvres de miséricorde. La racine amère & empoisonnée de la violence & de la rapine ne peut produire le doux fruit de la charité. C'est pourquoy le Seigneur parlant par la bouche de son Prophete rejette ces sortes de sacrifices lors qu'il

Isa. 61. v. 8. dit : Je suis le Seigneur qui aime la justice, & qui hay les holocaustes qui viennent de rapines & de voleries. Et ailleurs : Les hosties des méchans sont abominables ; parce qu'elles sont le fruit de leurs crimes. Il arrive aussi souvent, que ces personnes ravissent au pauvre ce qu'elles offrent à Dieu. Mais il fait bien voir dans l'Ecriture qu'il rejette ces dons avec horreur ; puis que le Sage dit : Que celuy qui offre à Dieu un Sacrifice du bien des pauvres, fait comme vn homme qui tueroit le fils aux yeux du pere. Qu'y a-t-il de plus insupportable à vn pere, que de voir de ses propres yeux la mort de son fils ? Et cependant c'est avec cet œil d'indignation & de colere que Dieu regarde ces Sacrifices qu'on luy offre du sang des pauvres. Mais ces personnes souvent se trompent eux-mêmes : parce qu'ils considerent beaucoup ce qu'ils donnent, & dissimulent à eux-mêmes ce qu'ils prennent & ce qu'ils ont pris. Ils détournent la veüe de leurs injustices & de leurs pechez, & ils se promettent mesme la recompense des justes.

Greg. Past.
part. 3.
Adm. 21.

Le mesme Saint dit encore sur ce sujet : IESVS-CHRIST condamne dans son jugement au feu eterne ceux qu'il n'accuse point de rapine ou de violence, mais seulement de ne luy avoir pas donné à boire & à manger en la personne des pauvres. Combien donc seront criminels ceux qui ravissent le bien d'autrui, si c'est vn si grand crime que de

ne donner pas le sien aux pauvres ? Que deviendront les injustes & les violens , si on est traité de la sorte pour n'avoir pas esté charitable ?

Nous voyons par ces paroles de saint Gregoire comme il ne veut pas non plus que l'Ecriture, qu'on offre à Dieu ce qu'on a ravy aux hommes. Ce n'est pas qu'il veuille interdire absolument à ces personnes l'usage de l'aumosne ; mais il a voulu nous monstrier qu'ils doivent faire comme Zachée , qui pensa premierement à restituer tout le bien qu'il avoit pris , & ensuite à donner aux pauvres ce qui luy resteroit. Et nous ne croyons pas aussi que ce saint Pape trouvast mauvais qu'une personne , qui ayant pris du bien à plusieurs ne pourroit pas le restituer à chacun en particulier, le donnast aux pauvres pour s'acquitter de cette obligation devant Dieu. Mais il nous enseigne par ces paroles , qu'il ne voudroit pas alors que cette personne détournast sa veüe *de son injustice passée* , pour n'envisager que les bonnes œuvres qu'il feroit alors, & pour signaler mesme sa charité par des marques publiques & honorables. Mais pour se conduire selon l'esprit de ce saint Pape, il devroit considerer ses aumônes plutôt comme une restitution que comme une liberalité ; & il en devroit rougir devant Dieu, lors qu'on l'en loüeroit devant les hommes.



III. P O I N C T.

*Qu'on doit travailler en faisant l'aumône à se
délivrer de ses pechez.*

DO M Barthelemy ayant eu toujours vne si
extrême charité pour les personnes que
Dieu luy avoit confiées, il leur a appris à consi-
derer les aumônes auxquelles il les a exhortées si
souvent, comme un moyen d'obtenir de Dieu la
conversion & la sanctification de leurs ames.
C'est ainsi que S. Gregoire nous apprend que ce
n'est pas assez de donner l'aumône de ce qui est
à nous : mais que nous devons avoir compassion
de nostre ame, lors que nous avons pitié de la
misere des autres, & nous servir de la charité
que nous leur faisons, pour obtenir de Dieu
qu'il nous fasse misericorde : *Que ceux*, dit-il,
qui donnent déjà leurs biens aux pauvres, consi-
derent que tâchant de racheter leurs pechez par
leurs aumônes, ils doivent bien prendre garde de
n'en point commettre de nouveaux. Autrement ce
seroit traiter Dieu comme si sa justice estoit à ven-
dre, & s'imaginer qu'en luy donnant de l'argent
après l'avoir offensé, ils peuvent acheter l'impunité
de leurs crimes. L'ame, comme dit JESVS-CHRIST,
vaut mieux que la nourriture; & le corps que le
vestement. Celuy donc qui donne aux pauvres de-
quoy se nourrir & se vêtir, mais qui en mesme
temps souille son corps & son ame par le peché, use
justement de ce qui est moins considerable, & abuse
cruellement de ce qui est sans comparaison plus pré-
cieux.

Stim. Past.
cap. 11.

Greg. Past.
part. 3.
Adm. 21.

Matth. 6.
v. 25.

neux; Car il sacrifie son bien à Dieu, & il se sacrifie luy-mesme au Demon. Sua Deo dedit, & se diabolo.

Ce saint Pape nous enseigne par cet avis important, que ceux qui sont encore dans le peché estant certainement obligez à faire l'aumône, ils doivent considerer que Dieu qui est la justice mesme ne se laisse point corrompre par de l'or, mais qu'ayant vne misericorde infinie, il se laisse fléchir par les larmes & les gemissemens des pecheurs. C'est pourquoy ils doivent assister les pauvres en demandant à Dieu, qu'il ne dédaigne pas de recevoir leurs dons, quoy qu'ils se reconnoissent indignes de les luy offrir. Ils doivent esperer, *que cachant leur aumône dans le sein du* Eccli. 29.
pauvre; selon l'expression de l'Ecriture elle prie- v. 15.
ra pour eux: afin que Dieu amolisse la dureté de
leur cœur, & qu'il rompe les chaînes qui les
tiennent engagez dans le peché. C'est ainsi
qu'on a veu quelquefois des personnes obtenir
la grace d'une parfaite conversion, après de
grandes aumônes qu'ils avoient commencé de
faire, lors qu'ils n'avoient pas encore assez de
force pour se délivrer de la violence de leurs
passions, quoy qu'ils en eussent déjà le desir.
Dieu verifie dans ces ames la parole que l'Ange
Raphaël dit à Tobie: L'aumosne purifie les pe- Tob. 12.
chez, & elle fait obtenir la misericorde de Dieu v. 9.
& la vie eternelle.

Saint Chrysostome ne nous represente pas Chrysost.
moins fortement le grand avantage que nous hom. 78.
avons de nous pouvoir délivrer de nos pechez en in cap. 14.
faisant l'aumône: *Remettez-vous, dit-il, devant* Matth.

594 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
 les yeux combien vn homme souhaiteroit de trou-
 ver le moyen de racheter ses pechez après le baptê-
 me, si Dieu ne nous avoit point accordé l'aumône
 pour les effacer. Combien de personnes diroient:
 Plùst à Dieu que nous pûssions par nostre argent,
 nous racheter des maux à venir? Et maintenant
 qu'ils le peuvent faire par l'aumône, ils sont froids
 & insensibles.

Idem hom.

15. Tom. 1.

Le mesme Saint dit encore ailleurs: Pleurez
 vostre peché en ce monde par la penitence; de peur
 que vous ne pleuriez vostre supplice dans l'enfer.
 Tâchez d'adoucir vostre juge avant que de paroi-
 stre devant luy. Ceux qui desirent se rendre un ju-
 ge favorable, n'attendent pas à le faire lors qu'on
 examine leur cause. Ils le font auparavant, ou par
 quelques amis qui les défendent & les protegent, ou
 par quelque autre maniere. Il faut faire le mesme
 envers Dieu. Il faut tascher de le flechir avant
 qu'il monte sur le Tribunal. Car quand il y est
 une fois assis, il ne se corrompt point par argent,
 mais il est inexorable dans les jugemens de sa ju-
 stice. On le peut neanmoins gagner par argent; non
 qu'il en reçoive par ses mains; mais il en reçoit par
 les mains des pauvres. La penitence sans l'aumône
 est morte. Elle n'a point d'aisles; elle ne peut vo-
 ler en haut: Elle sert d'aisles à la pieté du Cen-
 tenier: Vos aumônes, dit l'Ange à Corneille, &
 vos prieres sont montées au Ciel.



IV. POINCT.

*Qu'on doit donner liberalement & à proportion
de son bien.*

NOSTRE Archevesque a fait voir à son
peuple encore plus par ses actions que
par ses paroles, que nous devons faire l'aumosne
avec vne liberalité toute entiere, & à propor-
tion de nostre bien. Car après avoir donné tout
ce qu'il avoit dans les necessitez publiques, il
s'est encore endetté beaucoup, & il a imité le
zele ardent de ces premiers Chrestiens, dont saint
Paul dit, *qu'ils avoient assisté leurs freres de tout* 2. Cor. v. 3.
ce qu'ils pouvoient, & au delà mesme de ce
qu'ils pouvoient: Secundum virtutem & supra
virtutem voluntarii fuerunt. C'est pourquoy ses
instructions estant soutenues par son exemple
ont eu vn grand poids, lors qu'il a representé aux
fidelles cet avis si important que Tobie donne
à son fils: *Soyez charitable autant que vous le* Tob 4. v. 8.
pourrez. Si vous avez beaucoup de bien, donnez
beaucoup; si vous en avez peu, donnez de bon
cœur ce peu que vous avez.

Il avoit pris cette regle de l'aumosne de saint
Gregoire, lors qu'il dit: *qu'on ne doit pas se con-* Greg Past.
tenter de donner peu, lors qu'on est obligé de donner part. 3.
beaucoup. Et il l'avoit veüe dans S. Augustin, qui *Adm. 21.*
l'explique en ces termes plus au long. *IESVS-* August. de
CHRIST dit dans l'Evangile, que si nostre justi- decem chor.
ce n'est plus abondante que celle des Pharisiens, Matth. 5.
nous n'entrerons point dans le Royaume du Ciel: v. 20.
Et cependant la justice des Chrestiens aujourd'huy

Pp ij

non seulement n'est pas plus grande, mais elle est beaucoup moindre que celle des Pharisiens. Ce Pharisen de l'Evangile donnoit le dixième de tout ce qu'il possédoit. Vous qui vous glorifiez d'estre Chrestien, vous croyez faire beaucoup, si vous donnez la centième partie de ce que vous possédez. Vous considerez en cela ce qu'un autre fait, & non ce que Dieu vous commande de faire. Vous vous croyez bon, parce que vous estes meilleur qu'un homme qui ne l'est pas; au lieu de vous croire mauvais, parce que vous n'obeïssiez pas à celui qui est infiniment bon. Il ne s'ensuit pas que vous faires beaucoup, parce que vous faites plus que celui qui ne fait rien; Vous estes si sterile en bonnes œuvres que les moindres vous paroissent grandes. Vous vous flattez vous-mesme, & vous vous reposez avec vne fausse confiance sur les petits grains de vos aumosnes que vous recueillez avec soin, & en mesme temps vous oubliez les monceaux de pechez que vous amassez. Vous avez peut-estre donné quelque peu de chose qu'un autre n'auroit pû donner; ou qu'il n'a pas donné, quoy qu'il l'eût pû faire. Pourquoi regardez-vous ainsi derriere vous, pour examiner ce qu'un autre fait ou ne fait pas, au lieu de jeter les yeux sur ce que Dieu vous commande? Ce n'est pas ainsi que vous vous conduisez dans la vie du siecle. Vous ne vous contentez pas d'avoir plus de bien que beaucoup d'autres. Vous voulez devenir aussi riche que ceux qui le sont plus que vous. Vous n'avez l'œil que sur ceux qui vous precedent, sans considerer tant de pauvres que vous laissez derriere vous. Vous ne mettez point de bornes dans la passion de vous enrichir.

Vous voudriez si vous le pouviez passer les plus riches : mais lors qu'il s'agit de faire l'aumosne, vous vous bornez aussi-tost. Vous vous dites aussi-tost : Combien y en a-t-il qui ne donnent pas tant que moy ? Et vous ne vous dites point de mesme : Combien y en a-t-il qui ne sont pas si riches que moy ? Pourquoi ne vous proposez-vous point l'exemple de la charité de Zachée, qui donna aux pauvres la moitié de son bien ? Et pourquoi nous contraignez-vous de souhaiter, que si vous n'imitiez pas ce saint homme, vous imitiez au moins le Pharisien, qui donnoit le dixième de tout ce qu'il possédoit ?

Saint Chrysostome qui est l'un des Peres que D. Barrhelemy cite sur ce sujet, enseigne de mesme que ce n'est pas assez de faire l'aumosne, si on ne la fait autant qu'on le peut. Travaillons dit-il, pour la vertu ; retranchons toutes les superfluités, & ne pensons qu'à distribuer aux pauvres tout ce que nous pourrons de nostre bien. Mais peut-estre que vous leur en avez donné quelquefois. Ce n'est pas là faire l'aumosne. Si vous ne donnez à proportion de vostre bien, vous n'accomplirez pas ce que vous devez. Les Vierges folles avoient des lampes & de l'huile, mais elles n'en avoient pas suffisamment. Quand vous ne tiendriez vostre bien que de vous seul, vous ne devriez pas en estre si ménager. Mais puis que ce que vous avez est à Dieu, & qu'il ne vous en a donné que la dispense, pourquoy estes-vous si serré à le distribuer aux pauvres ? Voulez-vous que je vous apprenne la cause de cette inhumanité ? C'est que ceux qui sont avares pour amasser du bien, sont froids à donner l'au-

Chrysostom.
 homil 76.
 in Ioan.

*mosne. Ceux qui n'apprennent qu'à en gagner, ne
 sçavent point en dépendre. Ecoutez ce pretexte de
 l'Ecriture: Misericordia & fides te non deserant.
 Preu. 3 v. 3. Que l'aumosne & la foy ne vous abandonnent
 point. Elle ne dit pas: Faites l'aumosne vne fois;
 mais qu'elle ne vous abandonne point: montrant
 par là que c'est nous qui avons besoin d'elle, & non
 pas elle de nous, & nous enseignant à faire tout ce
 que nous pouvons pour la retenir & la conserver.*

Nostre Archevesque estoit tellement persuadé
 de cette obligation qu'ont tous les Chrestiens &
 les Pasteurs encore plus que les autres, de faire
 l'aumosne avec vne grande effusion de cœur & à
 proportion de leur bien, qu'il avoit toujours
 „ peur qu'on ne retranchast quelque chose de ce
 „ qu'il avoit commandé qu'on donnast aux pau-
 „ vres. C'est pourquoy les Auteurs de sa vie ont re-
 „ marqué qu'il ne vouloit point revoir les comptes
 „ de sa Maison, s'estant déchargé de ce soin sur des
 „ personnes tres-prudentes & tres-fidelles à qui
 „ il l'avoit confié: mais qu'il se faisoit montrer
 „ exactement toute la dépense qui avoit esté faite
 „ pour les aumosnes. Car il apprehendoit que ses
 „ Officiers ayant moins de confiance que luy en
 „ la Providence de Dieu, & craignant que sa mai-
 „ son ne fust incommodée par les dépenses exces-
 „ sives qu'il faisoit en charitez, ne diminuassent
 „ quelque chose de ce qu'il avoit ordonné qu'on
 „ employast pour le soulagement des pauvres.

Mais les hommes se servent souvent d'un pré-
 texte specieux pour pouvoir estre avares legiti-
 mement, & s'imposer comme vne necessité de
 ne point faire l'aumosne. L'ay des enfans, disent-

ils ; & ainſi je leur dois laiſſer du bien. D. Barthelemy a veu & déploré ſouvent cette vaine excuse. Et S. Auguſtin la repreſente & la combat en ces termes. *N'eſt-ce pas une grande charité, me direz-vous, qu'un pere travaille à amaffer du bien pour ſes enfans ? Et moy je vous réponds: N'eſt-ce pas une grande vanité, que celui qui doit mourir travaille tant à amaffer du bien pour ceux qui doivent mourir ? Magna pietas ; theſaurizat pater filiis : imò magna vanitas ; theſaurizat moriturus moriturus.*

Ce S. Docteur voulant tirer les hommes d'une ſi dangereuſe diſpoſition, a exhorté ſouvent les peres Chreſtiens à mettre I. C. au nôbre de leurs enfans. *Avez-vous deux enfans ? dit-il, prenez I. C. Auguſt. pour le troiſième. Duos filios habes ? tertium Chri- Sermon. 43. ſtum computa. Donnez rang à I. C. parmy vos en- de divers. fans: Que voſtre Seigneur entre dans voſtre famil- cap. 11. le. Accedat familia tua Dominus tuus. Qu'y a-t-il de plus glorieux, ou à vous que de devenir pere de I. C. ou à vos enfans que d'eſtre ſes freres ?*

Le meſme S. dit encore ailleurs: *Je déclare que je ne refuſeray pas les offrandes & les donations qu'on fera à l'Egliſe: pourveu qu'elles ſoient ſain- Idem. Sermon. 49. de divers. cap. 3. tes. Mais recevray-je une ſucceſſion, qu'un pere qui eſt en colere contre ſon fils, luy oſte en mourant par une exheredation teſtamentaire ? S'il eſtoit encore vivant, ne devrois-je pas taſcher de l'adoucir ? ne devrois-je pas le reconcilier avec ſon fils ? Mais ſi un pere ayant un fils, tient I. C. pour ſon autre fils ; ſi en ayant dix il tient IESVS-CHRIST pour l'onzième, & luy donne l'onzième partie de ſa ſucceſſion en la laiſſant à l'Egliſe : je la recevray.*

Pp iiij

Basil. Ho-
mil. in di-
vites.

Ecclef. 5.
vers. 12.

Ibid. c. 2.
vers. 18.

Saint Basile enseigne cecy encore plus fortement. L'ay besoin de mon bien pour mes enfans, dites-vous. Cette excuse de l'avarice est plausible. Vous vous couvrez du prétexte de vos enfans, & sous ce voile vous satisfaites l'inclination de vostre cœur. Je n'accuse point vostre fils qui est innocent. Mais dites-moy, lors que vous avez prié Dieu de vous rendre pere, luy avez-vous dit : Seigneur donnez-moy des enfans, afin qu'ils soient cause que je n'obéisse point aux preceptes de vostre Evangile? Donnez-moy des enfans: afin que je n'aye point d'entrée dans le Royaume des Cieux? De plus qui vous répondra de la qualité de leur esprit & de leur conduite; & qui vous assurera qu'ils useront bien de ce que vous leur donnerez? Combien y en a-t-il, à qui les richesses sont la premiere cause de leur débauche? Le Sage ne dit-il pas dans l'Ecclesiaste: J'ay veu une misere extrême sous le Soleil, des richesses qui deviennent un sujet de ruine à ceux qui les gardent? Et ailleurs: Je laisseray du bien à un heritier: Et qu'il sera sage, ou s'il sera vicieux & déréglé? Prenez donc garde qu'après avoir amassé des biens avec mille peines, vous ne laissiez dans vostre succession à vos enfans qu'une matiere de pechez & de desordres; & que vous soyez puny d'un double supplice, & à cause de vos crimes propres, & à cause de ceux des autres, dont vous aurez esté premier auteur. Votre ame ne vous est-elle pas plus proche que tous vos enfans? C'est à elle que vous devez donner la principale part dans le partage de vôtre bien. Après cela vous devez distribuer à vos enfans ce dont ils ont besoin pour la vie. Car il arrive souvent que des

enfans ne succedant pas à tous les biens de la maison de leur pere, en établissent une autre par leur travail. Mais si vous negligez & abandonnez vostre ame, qui aura compassion d'elle ?

V. POINCT.

Qu'on doit donner avec discretion, selon la diversité des temps, des besoins, & des personnes.

DOM Barthelemy recommande avec grand soin dans son Livre que la prudence accompagne l'aumône. Car il a crû qu'il estoit besoin d'un grand discernement, pour la diversifier selon les circonstances des lieux & des temps, & selon le merite & la condition des personnes. C'est pour cette raison que les Chrestiens autrefois avoient accoustumé de mettre entre les mains de leurs Pasteurs ce qu'ils desiroient de donner aux pauvres, parce qu'estant assurez de leur charité & de leur prudence, & sçachant qu'ils connoissoient mieux qu'eux les differences des estats, & de la necessité des pauvres, ils croyoient que leur charité seroit d'autant mieux receuë de Dieu, qu'elle seroit plus faite dans son ordre & selon ses regles.

Saint Basile nous enseigne cette verité en ces termes. *Nous voyons dans les Actes que les Chrestiens qui avoient vendu ce qu'ils possedoient, en mettoient le prix aux pieds des Apostres, qui le distribuoient après selon que chacun en avoit besoin. Car il faut une grande experience pour discerner ceux qui sont vraiment pauvres, d'avec*

602 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
ceux qui font un mestier & un art de mendier. Celuy qui donne à une personne affligée & incommodée, donne à Dieu, & en recevra la recompense de Dieu; mais celuy qui donne à des coureurs & des vagabonds, ne sert souvent qu'à entretenir ce trafic & ce commerce de mendicité. Il suffit de donner peu à ces personnes, pour les éloigner de soy & pour prevenir leurs maledictions & leurs murmures. Mais il faut exercer sa charité avec plenitude, sur ceux qui ont appris à supporter avec patience & avec égalité d'esprit leurs incommoditez & leurs miseres.

Liv. I.
 chap. 19.

Dom Barthelemy suivant les sentimens de ce Saint vsoit d'un grand discernement dans la distribution de ses aumônes. Il a esté remarqué dans cette Histoire, qu'il preferoit toujours aux autres les pauvres honteux, qui ne desirant que de travailler, ne pouvoient trouver suffisamment à gagner leur vie, quelque effort qu'ils fissent pour n'estre point reduits à la demander. Il avoit grand soin d'assister ces pauvres; & il approuvoit fort la charité de quelques personnes riches, qui dans les temps fascheux faisoient faire des ouvrages utiles, où ils employoient beaucoup de monde, trouvoient moyen en les payant de leur travail, de prevenir l'extrême pauvreté où ils estoient prests de tomber. C'est ainsi qu'accompagnant toujours sa charité de discretion, il tâchoit de soulager tellement les pauvres dans leur nécessité, qu'il ne contribuast point à les entretenir dans la paresse: selonc cette regle de saint Augustin pour l'usage de l'Aumône: *Ad supplendam necessitatem, non ad pascendam pigritiam.*

Car il avoit appris de l'Ecriture, combien Dieu condamne l'oïfiveté. Et il estoit si persuadé des maux qu'elle cause, que c'est pour ce sujet, comme nous avons veu dans cette Histoire, qu'il fit tout son possible pour porter les Ecclesiastiques à apprendre vn art honnesté ; selonc qu'il est ordonné par les anciens Canons, pour n'estre jamais obligez d'avoir recours pour leur subsistance à la charité des autres.

Liv. I. c. 17.

Conc. Carth.
4. can. 5^{te}.

Il y a encore vne chose plus importante, pour le choix qu'on doit faire des personnes dans la distribution des aumosnes, qui a esté marquée dans cette Histoire, lors qu'on y a rapporté comme le saint Archevesque assistoit toujourns avec vn soin tout particulier les personnes religieuses & tous ceux qui s'estoient consacrez au service de Dieu & de son Eglise. Il avoit pris cette regle de saint Augustin, qui veut que dans l'exercice de la charité on prefere toujourns aux autres les Ministres de l'Eglise, & les serviteurs & les servantes de Dieu, qui ne sont pauvres que parce qu'ils vivent selonc ses regles, & qui n'vissent de leur bien que pour luy & selonc luy. Il ne veut pas que nous attendions que ces personnes nous demandent, parce que souvent ils ne le feront pas ; mais il veut que nous prévenions nous-mesmes tous leurs besoins. *Vous devez rechercher, dit-il, si les serviteurs de Dieu n'ont point besoin de vostre secours, & ne dire pas: Je leur donneray s'ils me demandent. Vous attendez donc qu'un Ministre de IESVS-CHRIST vous demande, & vous voulez traiter vn serviteur & vn Officier de Dieu comme vn mendiant qui passe ? Si les*

Liv. I. c. 19.

Aug^{stin}. P^{sal}. 103. v. 14.

Officiers de IESVS-CHRIST sont reduits parmy vous à vous demander la charité, prenez garde qu'ils ne vous jugent avant qu'ils vous la demandent. Qu'elle recherche feray-je? me répondrez-vous. SoyeZ curieux, soyeZ prévoyant. Examinez, considerez dequoy chacun d'eux vit. On ne vous blâmera point de cette curiosité. Croyez-vous que les Ministres de l'Eglise soient fort riches? *Pf. 40. v. 2.* Je vous declare que j'en scay qui n'ont pas dequoy subsister chaque jour. *Luc. 6. v. 30.* L'Ecriture dit; Heureux celuy qui sçait bien connoistre le pauvre. Il y a donc un pauvre qu'il faut connoistre & discerner vous-mesme, sans attendre qu'il vous demande. Il est écrit des pauvres ordinaires: Donnez à tous ceux qui vous demandent. Mais il est dit de ceux qui ne demandent point: Gardez long-temps vostre aumosne dans vostre main, jusqu'à ce que vous ayez trouvé un homme juste à qui vous la donniez. *Sudet elemosyna tua in manu tua, donec invenias iustum cui des illam.* Que les autres viennent à vous afin de vous demander; mais prévenez ceux-là afin qu'ils ne vous demandent pas. Donnez au mendiant: mais donnez beaucoup plutôt au serviteur de Dieu: Celuy là demande, & dans la voix de celuy qui demande vous devez reconnoistre à qui vous donnez. Mais l'autre ne demande point; & c'est pour cela mesme que vous devez d'autant plus veiller, pour prévenir toutes les demandes qu'il vous pourroit faire, & qu'il pourroit aussi ne vous pas faire. Car peut-estre qu'il ne vous demandera rien, quelque incommode qu'il puisse estre, & qu'il ne laissera pas de vous condamner un jour. Soyez donc charitablement curieux comme je vous ay

dit; & vous reconnoistrez les besoins de beaucoup *Idem in*
de serviteurs de Dieu. Soyez sinceres dans cette *Psalm. 146.*
recherche, & vous découvrirez leur necessité. *v. 8.*

Mais parce que vous estes bien aises en ces rencontres de vous excuser sur vostre ignorance, vous ne la découvrez pas. Voilà, mes freres, ce que j'avois à vous dire sur ce sujet. Vous *1. Cor. 6. v. 15*
nous connoissez assez, selon que l'Apostre disoit aux fidelles, pour ne pas croire que nous vous exhortions à traiter de la sorte les serviteurs de IESVS-CHRIST, par quelque secrette veüe de nous-mesmes.

On doit considerer aussi dans l'aumosne les circonstances du temps & de la misere. Car il est certain qu'on est obligé à beaucoup plus durant vne famine qu'en vn autre temps. Vous *Basil. hom. in divites.*
estes pauvres, dit S. Basile, mais vous en pouvez trouver vn autre qui soit encore beaucoup plus pauvre que vous. Vous avez du bled pour dix jours, & luy n'en a que pour aujourd'huy. Si vous estes bon & charitable, partagez également ce qui vous reste avec celuy qui n'a plus rien. Ne soyez pas retenu de donner par le peu de bien que vous possédez; de peur que vous ne preferiez vostre interest & vostre commodité au peril commun de plusieurs pauvres. Car quand vous n'auriez plus qu'un pain, si un miserable vous en demande un morceau à vostre porte, ne le luy refusez pas.

Ce que Dom Barthelemy a fait pendant la famine a esté assez marqué dans cette Vie. Il redoubla sa charité à proportion qu'il vit croistre la misere de son peuple; & il leur distribua tout le bled dont il avoit auparavant fait remplir ses *Liv. 3. c. 10.*

greniers avec vne prévoyance, qui l'a fait comparer au Patriarche Ioseph.

VI. POINCT.

*Qu'on doit éviter la vanité en faisant l'aumosne;
& l'accompagner d'humilité.*

*Stim. Past.
c. 3.*

VNE des conditions que Dom Barthelemy après saint Gregoire demande dans l'aumosne, c'est qu'elle se fasse humblement, c'est à dire qu'on ait soin en la faisant de se préserver de cet air subtil & si contagieux de la vanité, qui gaste les meilleures actions. Car nous serions bien mal-heureux de nous élever d'une si bonne œuvre, qu'on doit faire au contraire, dans la veüe & dans le desir que Dieu nous guerisse de l'enflure de nostre cœur, qui est la source de tous nos maux. C'est pourquoy nostre Archevesque rapporte vne Lettre de ce saint Pape, où après avoir loüé vn Evesque de ce qu'il avoit vn grand amour pour les pauvres, il ajoûte, *qu'il avoit appris avec douleur que cet Evesque avoit luy-mesme fait recit à plusieurs des grandes aumosnes qu'il faisoit. D'où il paroist, luy dit-il, que vous pensez plus à plaire aux hommes qu'à Dieu. C'est pourquoy il l'exhorte à veiller sur luy-mesme avec vne grande circonspection; de peur que si le ver de la vanité se glisse en son cœur, il ne gaste & ne corrompe tout le fruit de ses bonnes œuvres.*

*Greg. l. 2.
Epist. 4.*

*Greg. Past.
part. 3.
Adm. 21.*

Le mesme Saint nous enseigne, *que pour ne point rechercher de loüanges vaines & trompenses*

dans les actions de charité que nous faisons, nous devons nous souvenir sans cesse de cette parole du Sauveur: Que vostre main gauche ne sçache point *Matth. 6.* ce que fait vostre main droite, afin que vostre aumône se fasse en secret, & vostre Pere qui voit dans le secret vous la rendra devant tout le monde. *v. 3.*

Saint Augustin explique en ces termes cette parole de l'Evangile: Que vostre gauche ne sçache point ce que fait vostre droite. La main gauche nous marque le plaisir qu'on trouve dans les loüanges des hommes; & la droite, l'intention pure de faire ce que Dieu commande. Si ce desir des loüanges entre dans le cœur de celui qui fait l'aumône, & se mesle avec son action, la gauche sçait ce que fait la droite. C'est pourquoy lors que *August. de sermone Dom. in monte, l. 2. c. 2.* IESVS-CHRIST dit: Que vostre gauche ne sçache point ce que fait la droite, c'est comme s'il nous disoit: Lors que vous tâchez d'accomplir le commandement de Dieu en faisant l'aumône, que le desir des loüanges ne se mesle point avec cette bonne pensée, afin que vostre aumône soit dans le secret, c'est à dire qu'elle demeure dans le fond du cœur, qui est caché aux yeux & à l'esprit de tous les hommes. L'aumône donc, comme dit l'Evangile, se doit faire dans le secret, & plusieurs la font par leur bonne volonté toute seule, lors qu'ils n'ont rien qu'ils puissent donner aux pauvres. D'autres au contraire la font exterieurement & non pas au fond du cœur, lors qu'ils donnent par vanité, pour paroistre charitables, ou pour acquerir quelque avantage temporel. La droite seule agit dans l'aumône des premiers; & la gauche seule dans celle des seconds. Il y en a d'autres qui tiennent comme un milieu

entre ces deux : parce qu'ils font l'aumône dans l'intention de plaire à Dieu : mais il se glisse en mesme temps dans cette volonté sainte un secret desir de loüanges , ou de quelque autre chose passagere & temporelle.

Quoy que le rang que le S. Prelat tenoit dans l'Eglise l'obligast à faire publiquement la plus grande partie de ses aumônes, qui estoient mesme d'autant plus vtilles que l'exemple de sa charité en attiroit plusieurs à l'imiter ; neanmoins il en faisoit beaucoup & particulièrement à l'égard de quelques personnes qui rougissoient de découvrir leurs besoins , qu'il a rendu le plus secretes qu'il a pû , & qu'il a souhaité n'estre connües que de Dieu. Il a souvent exhorté son peuple à fuir le desir de la vaine gloire qui se mesle si aisément dans les actions les plus saintes ; auquel on s'expose encore d'une maniere beaucoup plus visible & plus dangereuse , lors qu'au lieu de faire son aumône en secret , comme il est ordonné dans l'Evangile , on veut signaler au contraire ce qu'on donne à Dieu pour l'ornement de son Temple , par des marques publiques , & par des armes qu'on fait peindre , & qu'on porte quelquefois jusques sur l'Autel , & sur les ornemens du plus saint & du plus redoutable de nos Mysteres. Dom Barthelemy a admiré souvent sur ce sujet le zele humble & éclairé de S. Charles , qui quoy que Cardinal & Archevesque de Milan , & ainsi ayant plus de droit que personne d'avoir quelque marque d'honneur dans son Eglise Cathedrale , en fit effacer neanmoins aussi bien que de son Palais
les

les armes de sa maison qu'on y avoit peintes ou gravées en divers endroits: voulant que la memoire des grands dons & des grands biens qu'il avoit faits a l'Eglise & à tout le peuple de Milan, ne fust écrite que dans le ciel & dans le livre de vie.

Le mesme Saint nous enseigne ailleurs, qu'encore que nous ne devions point faire l'aumône pour estre veus & loüez des hommes; nous ne devons pas néanmoins nous empescher de la faire, quoy que les hommes puissent la voir & nous en loüer. Voicy ses paroles: *Quand le fils de Dieu a dit: Prenez garde de ne point faire vos bonnes œuvres devant les hommes, il ajoute aussitost, pour estre veus d'eux: afin de nous montrer qu'il marque par là ceux qui mettent leur recompense à estre veus des hommes: qui établissent en cela leur bien & leur avantage; & qui trouvent dans les loüanges qu'ils en reçoivent la satisfaction de leur vanité. Mais lors qu'il dit: Que vostre lumiere luisse devant les hommes, il nous apprend qu'on peut bien faire voir ses bonnes œuvres aux hommes, non pour estre veus d'eux, mais afin qu'ils glorifient le Pere celeste, qui a donné la grace de les faire à ceux qui les font, les rendant justes, de pecheurs qu'ils estoient auparavant. Quand nos bonnes œuvres se font de la sorte, il est vray de dire, que nostre lumiere luit devant les hommes: parce que c'est le seul éclat de la charité qui brille dans nostre action, sans qu'il s'y mesle aucune fumée de vanité. Celuy qui agit avec cet esprit ne desire point d'estre veu des hommes; mais il desire que Dieu soit glorifié comme l'auteur unique de tout le*

Matth. 6. c.
3. v. 1.

Matth. 5.
v. 16.

Qq

610 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
*bien qui est dans les hommes : afin que celui qui
estime le bien qu'il voit faire à un autre, l'imiter;
& qu'il se rende loüable en le loüant.*

Nous apprenons par ces paroles de saint Augustin, qu'on peut faire vne aumône qui sera veüe : mais qu'il faut que l'intention soit toujours pure & simple, & que ne desirant point d'estre veu des hommes, on ne demande que Dieu seul pour témoin de son action. C'est pourquoy ceux qui se reconnoissent plus foibles & plus susceptibles de vanité, doivent rechercher le secret encore plus que les autres, & faire mesme leur aumône s'il se peut, par des personnes interposées; afin qu'elle soit d'autant plus agreable à Dieu, qu'ils témoignent en la faisant de la sorte, qu'ils ne cherchent que luy seul. Mais lors qu'un homme a l'intention droite, & que souhaitant que son aumône demeurest toujours dans le secret, elle ne peut pas neanmoins estre cachée, comme lors qu'il donne l'aumône à un pauvre dans la rue; il ne doit pour cela s'empescher de la faire : puis qu'alors la charité gagne en quelque sorte ce que l'humilité semble perdre; & que le bon exemple qu'il donne, est capable d'en attirer plusieurs à l'imiter.

August. in
Epist. Ioan.
tract. 8.
C'est ce que S. Augustin nous enseigne en ces termes : *Mes freres, regardez Dieu en toutes choses. Interrogez vostre conscience, pour reconnoistre avec quelle intention vous agissez. Si vostre cœur ne vous accuse point de faire vos bonnes œuvres par vanité, demeurez en paix. Ne craignez point quand vous faites l'aumosne d'estre veus d'un au-*

tre. Craignez de la faire afin qu'on vous louë ; mais ne craignez pas qu'un autre la voye, & qu'il en louë Dieu. Si vous la dérobez aux yeux des hommes, vous leur dérobez aussi ce qu'ils doivent imiter. Il y a en cette rencontre deux aumosnes à faire, & deux pauvres à secourir. L'un a faim du pain materiel, & l'autre de la justice, selon que le Fils de Dieu a dit : Heureux ceux qui sont affamez & alterez de la justice. Celui qui fait l'aumône se trouve au milieu des deux. Si donc il a une véritable charité, il aura compassion de l'un & de l'autre, & il tâchera de les soulager tous deux. L'un cherche ce qu'il pourra manger, & l'autre ce qu'il pourra imiter. Vous donnez du pain à l'un, & le bon exemple à l'autre. Tous deux reçoivent l'aumône, tous deux vous sont redevables. L'un pour avoir trouvé de quoy soulager sa faim, & l'autre de quoy exciter sa charité.

Matth. 5. v. 6

Dom Barthelemy n'a pas seulement appris à son peuple à fuir la vanité en faisant l'aumône, mais encore à l'accompagner d'humilité. C'est ce qu'il avoit appris de saint Gregoire, qui en parle en ces termes : Il y en a, dit-il, qui avant que de donner l'aumône à un pauvre, luy disent des injures, ou le traitent avec beaucoup de mépris. Ils ne considerent pas que la charité & l'humilité sont inseparables dans cette action ; & qu'ainsi que la charité nous doit donner de la tendresse pour assister nos freres dans ce qui leur manque, l'humilité nous doit donner du respect pour eux ; parce que s'ils ne sont pas riches comme nous, ils sont néanmoins hommes & Chrestiens comme nous. Lors qu'un homme s'élève ainsi avec orgueil

Gregor. Mor.
lib. 21. c. 14.

au dessus du pauvre , il se rend plus digne de punition en le méprisant , que de recompense en l'assistant. Il devient luy-mesme plus nud au dedans que le pauvre ne l'est au dehors : puis que c'est une misere sans comparaison plus grande , d'estre sans humilité que d'estre sans vestement. Pour éviter donc un si grand mal , lors que nous voyons les pauvres pâles & défigurez , couverts de playes & sans avoir de quoy se vestir , nous devons considerer que la pauvreté de leurs corps , est l'image de celle de nostre ame , & que la nostre est d'autant plus vraie , qu'elle est plus interieure & plus cachée.

LUC. 16. v. 9.

C'est pourquoy nous devrions toujours avoir dans l'esprit en faisant l'aumône , cette parole du Sauveur : Faites-vous des amis des richesses d'iniquité ; afin que lors que vous viendrez à manquer , ils vous reçoivent dans les tabernacles eternels. Car nous apprenons par cet Oracle du Sauveur que ceux qui paroissent maintenant pauvres doivent estre un jour infiniment riches , comme au contraire ceux qui maintenant paroissent riches , s'ils n'usent avec charité de leurs richesses , deviendront un jour infiniment pauvres. Puis donc que IESVS-CHRIST nous ordonne de nous rendre amis ceux que nous voyons si miserables , afin que lors qu'ils seront devenus Rois dans le Ciel , ils nous y procurent une demeure eternelle ; nous ne devons pas considerer ce que nous leur donnons maintenant comme des aumosnes que nous distribuons à des pauvres , mais comme des presens que nous offrons à nos bien-faiteurs , & nos protecteurs. Que si nous sommes bien persuadez de cette verité , nous ne nous eleverons jamais au dessus d'eux.

Nous nous représenterons sans cesse qu'ils nous doivent un jour beaucoup plus donner qu'ils n'auront receu de nous, & qu'ils sont les vrais riches, & nous les vrais pauvres.

VII. POINCT.

Qu'on doit donner avec joye; & avoir de la tendresse & de la compassion pour les pauvres.

NOSTRE Archevesque a trop aimé les pauvres pour n'avoir pas eu vne extrême satisfaction en les assistant. Il a esté marqué dans *Liv. 3. c. 10.* cette Histoire, qu'il prenoit plaisir de voir la Cour de son Palais qui en estoit toute pleine, & qu'il estoit comblé de joye en voyant celle de tout ce peuple, à qui il sauva la vie par sa charité pendant la famine. Il a enseigné aux autres sur ce poinct ce qu'il a pratiqué luy-mesme si parfaitement, qui est, que si les hommes veulent qu'on leur donne de bon cœur, Dieu le demande encore bien plus. *Donnez toujours, dit le Sage, avec un visage gay; & sanctifiez vos offrandes par la joye avec laquelle vous les offrez.* *Eccli. 35. v. 11.* Saint Paul nous apprend la mesme chose, lors qu'il dit: *Que celuy qui fait la charité la fasse gayement.* Et ailleurs: *Que chacun donne ce qu'il aura resolu en luy-mesme de donner; non avec tristesse ny comme par force.* *Rom. 12. v. 18.* Car Dieu aime celuy *1. Cor. 9. v. 7.* qui donne avec joye.

Saint Chrysostome montre fort bien, pourquoy on doit avoir de la joye en faisant l'aumône. Car on ne peut pas qu'on ne se réjouisse,

Qq iij

lors qu'en donnant peu on reçoit beaucoup.

Chrysostom.
homil in 2.
epist. ad Cor.
c. 8.

Voicy ses paroles : L'aumosne n'est une vertu que lors que vous donnez facilement, gayement, libéralement, abondamment : lors que vous estes persuadé qu'en donnant ce n'est pas vous en effet qui donnez, mais qui recevez ; puis qu'au lieu de perdre quelque chose dans ce don, vous y recevez une grace, & y faites un grand gain. Celuy qui soulage la nécessité d'autrui doit estre gay & content, & non pas triste & chagrin. Ne choqueriez-vous pas la raison & la bien-seance, si lors que vous dissipez l'ennuy & l'affliction d'un autre, vous estiez vous-mesme affligé & abattu ? Il vaut mieux que vous ne l'assistiez point que de l'assister avec cet esprit. Mais pourquoy vous affligez-vous ? Est-ce que vous craignez que vostre bien ne diminuë ? Si vous estes touché de ce mouvement, ne donnez rien du tout. Si vous n'avez cette confiance, que vostre argent se multiplie dans le ciel, ne le donnez point. Mais peut-estre que vous desireriez, en recevoir la multiplication icy bas. Comment avez-vous cette pensée ? Souffrez que l'aumosne soit aumosne, & la charité charité ; & non pas un commerce humain & un trafic terrestre. Ce n'est pas qu'il ne soit arrivé à plusieurs d'en recevoir la recompense dès cette vie. Mais ils ne l'ont pas receuë pour estre plus élevez en vertu & en merite que ceux qui n'en recueillent pas le fruit en ce monde. Au contraire Dieu n'a traité ainsi quelques-uns d'eux que parce qu'ils estoient foibles, & peu attirez à faire l'aumosne par les attrails des biens spirituels de la vie future.

Saint Augustin nous apprend encore à accompagner nos charitez de cette joye: *Quand vous jeûnez*, dit-il, *donnez l'aumône au pauvre, & soyez bien-aïse en vous abstenant de disner, de remédier à la faim de vostre frere. Car si vous donnez de bon cœur du pain aux pauvres, Dieu accomplira en vostre faveur ce qu'il dit dans l'Ecriture: Vous n'aurez pas plûtoſt ouvert la bouche pour me prier, que je vous diray: Me voicy. Il y en a plusieurs qui donnent l'aumosne avec chagrin & comme en murmurant, pour se delivrer de l'importunité de ceux qui la leur demandent, & non par un vray desir de les soulager dans leur misere. Mais, comme dit l'Apostre, Dieu aime celuy qui donne avec joye. Si vous estes triste en donnant du pain à un pauvre, vous perdez & vostre pain & vostre merite. Si panem dederis tristis, & panem & meritum perdidisti.*

August. Psal. 142. in fine. Isaïa 58. v. 9. Rom. 12. v. 8.

Cette joye qui doit accompagner nos aumônes s'accorde fort bien avec la compassion que nous devons avoir de la misere de ceux que nous assistons; puis que l'un & l'autre naist de l'amour. Vne mere compâtit à son fils qui souffre, & dans sa douleur elle a de la joye de l'assister, parce qu'elle l'aime. Cette tendresse de charité a esté si extraordinaire dans nostre Archevesque, que le Pere Loüis de Grenade en parle en ces termes: Ce saint homme pendant la famine estoit aussi affligé de la misere des autres que si luy-mesme l'eût soufferte. Il ne consideroit point les pauvres comme pauvres; mais il regardoit dans eux la personne de IESVS-CHRIST qu'ils representent. C'est pourquoy il

Q q iiij

„ estoit extrêmement touché de leurs maux, & il
 „ ne se sentoit jamais importuné de leurs deman-
 „ des.

Vn des Auteurs de sa vie rapporte vne chose
 „ remarquable sur ce sujet. Quelques personnes
 „ de qualité s'estant trouvez à dîner chez le saint
 „ Prelat, lors que la ville de Brague estoit affligée
 „ de la famine, on ne servit sur sa table que du
 „ bœuf & du mouton. Et voyant que quelques-
 „ vns d'eux en paroissoient surpris, il leur dit avec
 „ vn visage ouvert: Il faut que ceux qui me font
 „ l'honneur de venir manger maintenant avec
 „ moy soient resolus à se passer d'un mauvais re-
 „ pas. Car je veux bien qu'on voye sur ma table
 „ des marques publiques de la famine & de l'in-
 „ digence de mon peuple. Je ne rougis pas de
 „ cette épargne, puis que je la considere comme
 „ vn devoir. Et il me semble qu'un Evesque qui
 „ s' imagine qu'il luy soit permis de faire grand
 „ chere, lors que son peuple meurt de faim, a
 „ oublié que la misere de son peuple doit estre la
 „ sienne, & que son bien est le bien des pauvres.

Il a toujours conservé des entrailles de mise-
 ricorde envers tous ceux qui avoient besoin de
 son secours, & il avoit pris cette disposition de
 saint Gregoire qui la represente admirablement
 sur ces paroles de Iob: *Je pleurois sur celuy
 qui estoit affligé, & mon ame estoit tendre & com-
 pâtissante envers le pauvre. Souvent, dit-il, on
 donne l'aumône sans compassion, & on la donne non
 comme charitable, mais comme riche. En donnant
 nostre bien nous donnons ce qui est hors de nous,
 en donnant nostre compassion & nos larmes nous*

donnons une partie de nostre cœur, & ce qui est de plus précieux en nous. Ainsi la compassion qui accompagne l'aumône est un plus grand don que l'aumône mesme; parce que celuy qui a cette tendresse de cœur ne manquera jamais de donner à son prochain tout ce qu'il peut, & qu'il n'estimera rien tout ce qu'il luy donne.

Le mesme Saint representant la Magdelaine *Gregor. hom. 33. in Evan.* comme la figure de toute l'Eglise, dit: Qu'elle n'a pas seulement essuyé de ses cheveux les pieds du Sauveur, mais qu'elle les a encore baisés & arrosés de ses larmes. D'où nous apprenons, ajoute-t-il, qu'il ne suffit pas d'assister les pauvres qui sont comme les pieds de IESVS-CHRIST, en leur donnant nostre superflu, mais que de plus nous devons avoir de l'amour & de la compassion pour eux. C'est pour cette raison que S. Augustin dit: qu'un pauvre est misericordieux & charitable, par la seule compassion qu'il a des miseres de son prochain, & le riche par la compassion & l'aumône dont il l'accompagne: & que si le pauvre a beaucoup de compassion & le riche peu, il est plus charitable devant Dieu en ne donnant presque rien, comme la veuve de l'Evangile, que le riche en donnant beaucoup. *August. in Psalm. 85.*

Nous ne devons pas icy oublier vne circonstance particuliere de la charité de ce saint homme. Car elle ne s'étendoit pas seulement sur les personnes reduites à demander leur vie, qu'on ne peut regarder que comme des objets de compassion; mais elle enfermoit encore tous ceux qui luy estoient assujettis dans l'ordre civil, comme ses fermiers & ceux qui tenoient les terres & les revenus de l'Archevesché. Il avoit un amour

„ de pere pour toutes ces personnes : & aussi-tost
 „ qu'il fut entré dans sa charge, il donna vn or-
 „ dre tres-exprés à tous ses officiers de n'vser ja-
 „ mais envers eux de vexations & de contraintes
 „ rigoureuses, pour exiger d'eux ce qu'ils luy de-
 „ voient, & de leur en remettre mesme vne par-
 „ tie, lors qu'il leur arriveroit quelque perte, ou
 „ quelque incommodité considerable. C'est par
 „ ce mesme esprit qu'il n'a jamais voulu rehausser
 „ les fermes & les revenus de l'Archevesché de
 „ Brague, quelque desir qu'il eust de faire l'aumô-
 „ ne : parce qu'il apprehendoit de surcharger
 „ ceux qui les faisoient valoir, & qu'ainsi en vou-
 „ lant pratiquer la charité d'un costé, il ne la bles-
 „ sât de l'autre. Car il estoit tres-éloigné de la con-
 „ duite irreguliere de quelques-vns, qui sous pre-
 „ texte qu'ils font des aumônes, & qu'ils ne de-
 „ mandent que ce qui leur appartient; vsent d'une
 „ extrême dureté contre les personnes qui leur
 „ sont redevables & qui dépendent d'eux; & les
 „ traitent avec vne rigueur, qui deshonne la pie-
 „ té, qui excite des scandales, & qui souvent ne
 „ se trouvent pas dans les personnes mesme du
 „ monde qui ont quelque honneur.

Sim. Past.,
 c. II.

Dom Barthelemy parle dans son livre con-
 „ tre ceux qui se rendent ainsi inexorables dans ce
 „ qui les touche, sans relâcher jamais rien de ce
 „ qu'ils croient leur appartenir. Et il condamne
 „ cette imagination où ils sont, qu'on ne les peut
 „ blâmer en ces rencontres, puis qu'ils ne font
 „ que poursuivre leur droit, & qu'ils ne deman-
 „ dent que ce qui est juste : parce qu'ils ne consi-
 „ derent pas que c'est en cela mesme qu'ils bles-

font la justice Chrestienne & Evangelique, de ne vouloir rien ceder de leur droit, & de preferer leur interest particulier à l'exercice de la charité, au soulagement des personnes pauvres & abandonnées, & à l'édification qu'ils doivent donner à toute l'Eglise.

Quoy que nous nous soyons plus étendus sur ce sujet de l'aumosne que sur les autres, j'espere neanmoins qu'on ne trouvera pas trop long ce que nous en avons dit, si on considere, ou l'amour extrême qu'a eu nostre Archevesque pour cette vertu; ou le soin avec lequel il l'a recommandée à son peuple; ou le besoin qu'ont les pauvres que les riches la pratiquent; ou la necessité encore plus grande qu'ont les riches de la pratiquer.

CHAPITRE XVI.

Avec quel soin les Evesques doivent s'éloigner du luxe, & employer saintement les biens de l'Eglise. Comme ils doivent pratiquer cette regle envers leurs parens.

LA modestie, & l'éloignement du luxe & du faste des seculiers, a esté recommandée aux Evesques par les anciens Conciles, & depuis peu par celui de Trente. Dom Barthelemy en a beaucoup parlé dans son Livre. Cette vertu est inseparable de l'amour des pauvres; puis qu'il est impossible de les aimer & de les assister autant qu'on le doit, en prodiguant en mesme temps en de vaines dépenses le revenu de l'E-

*Stim. Past.
c. 6.*

glise, que tout le monde sçait avoir esté appellé si souvent par les Saints, *les vœux des fidelles; le bien des pauvres; & le patrimoine de IESVS-CHRIST.*

Stim. Past.
623.

Bernard. de moribus & offic. Epis. c. 2

Nous avons déjà veu comme le saint Prelat a touché cette verité. Nous y ajoûterons icy vn excellent passage qu'il cite de S. Bernard, où ce Saint introduit luy-mesme les pauvres qui se plaignent en ces termes du luxe & de la dureté de quelques Evesques : *Ecoutez, ô Pasteurs de l'Eglise, ce que la faim & l'extrême misere fait dire aux pauvres. Que vous sert, disent-ils, de faire servir à vostre ambition le bien de l'Eglise? Ce que vous prodiguez est à nous, & vous nous ravissez cruellement tout ce que vous dépensez si vainement. Nous sommes comme vous les creatures de Dieu, & nous avons esté rachetez comme vous par le Sang de IESVS-CHRIST. Si donc nous sommes vos freres, avec quelle justice pouvez-vous prendre ce qui nous doit nourrir, pour vous en servir à repaistre la curiosité des hommes par la veüe de vostre magnificence, & employer en des dépenses superflües le necessaire des pauvres? Vous dérobez à nostre indigence tout ce que vous donnez à vostre luxe. Ainsi vostre vanité fait tout ensemble deux grands maux. Car elle vous perd, en vous possédant; & elle nous tue, en nous dépoüillant. Vous couvrez vos chevaux & vos mulets d'or & de soye, & vous laissez vos freres dans la faim & la nudité. Et ce qui est encore plus déplorable, c'est que les biens que vous dépensez de la sorte ne sont pas à vous. Vous ne les avez point acquis par vôtre travail, & vous n'en avez point herité de vos*

peres ; si ce n'est peut-estre que vous disiez en vostre Ps. 82. v. 13.
 cœur : Possedons comme nostre heritage le San-
 ctuaire de Dieu.

Voilà, ajoûte ce Saint, les pensées des pauvres,
 & ce qu'ils disent maintenant devant Dieu, qui
 entend le langage des cœurs. Car ils n'osent pas se
 plaindre de vous en public ; puis qu'au contraire ils
 sont obligez d'implorer vostre assistance pour le
 soutien de leur vie. Mais il viendra un jour au-
 quel ils s'eleveront avec une force terrible contre
 ceux qui les auront ainsi affligez & abandonnez en
 cette vie : parce qu'ils auront pour protecteur &
 pour vangeur celuy qui s'appelle dans l'Ecriture, le
 pere des Orphelins, & le juge des Veuves. Et c'est Ps. 67. v. 6.
 alors qu'il dira à ceux qui auront negligé de les se-
 courir : Vous m'avez refusé à moy-mesme toutes
 les assistances que vous n'avez point rendues aux Matth. 25.
 moindres de ces petits qui sont à moy. v. 45.

Dom Barthelemy a fait assez voir avec quelle
 fermeté & quelle lumiere il a pratiqué cette mo-
 destie Episcopale, dans la conference qu'il eut Liv. 1. c. 20.
 avec le Pere Louis de Grenade sur ce sujet. Il
 nous suffit d'en faire ressouvenir le Lecteur, afin
 qu'il remarque, comme le saint Prelat a prévû
 vne pensée que quelques-vns pourroient avoir ;
 qui est qu'estant Religieux, & ayant voulu mes-
 me conserver l'habit de son Ordre dans l'Epi-
 scopat ; ce qu'il a dit, ou ce qu'il a pratiqué tou-
 chant cette vertu pourroit sembler moins pro-
 pre pour servir d'exemple aux autres Evesques.
 Il a prévenu luy-mesme cette objection, & il a
 fait voir que ce n'estoit pas comme Religieux,
 mais comme Evesque, qu'il avoit soin de bannir

de sa maison toutes les marques du faste & du luxe, puis qu'il ne faisoit que suivre en cela l'exemple des Saints, & les Ordonnances des Conciles. Et qu'ainsi quand il auroit esté appelé non d'un Ordre Religieux, mais du Clergé à l'Episcopat, il auroit toujours crû estre obligé de se conduire selon ces regles.

Surquoy il est bon de remarquer, que dans la conduite des plus saints Evesques de l'antiquité, on peut distinguer ce qui a esté propre à leur personne de ce qui est inséparablement attaché à l'Episcopat. Il y en a qui ont joint la vie & l'austerité religieuse à la vie Episcopale, comme entre autres saint Martin, saint Basile, & saint Fulgence. Les autres comme saint Ambroise, & un tres-grand nombre de Saints après luy, ont suivy une maniere de vie toute Episcopale, sans y mesler ce qui est propre aux exercices Religieux. Lors donc qu'il s'agit de faire voir aux Evesques combien ils doivent fuir le luxe, & donner à tous les fidelles des exemples de modestie, soit dans leur table, soit dans le reglement de leur train & de leur maison, il est sans doute qu'on doit leur proposer l'exemple d'une modestie non religieuse, mais Episcopale, en l'appuyant sur ces regles saintes que l'Eglise en a faites dans ses Conciles, pour servir d'instruction & de modele aux Evesques de tous les siecles. Que si on propose quelquefois aux Prelats l'exemple de saint Martin, de saint Basile, & des autres qui ont joint en leur personne la pauvreté des Religieux avec la modestie des Evesques, ce n'est pas qu'on prétende qu'ils soient tous obligez de faire la

mesme chose ; mais seulement que si ces grands Saints ont voulu estre pauvres au delà mesme de ce que leur charge demandoit d'eux , les autres doivent apprendre au moins de leur vertu à se tenir dans la moderation que les saints Canons prescrivent generalement à tous les Prelats , & qui est inseparable de leur ministere.

On a veu assez dans cette histoire avec quel zele nostre Archevesque a parlé dans Rome contre le luxe des Cardinaux ; & comme l'estime *Liv. 2. c. 24.* toute particuliere que le Pape Pie IV. avoit pour sa vertu & pour sa pieté luy a fait agréer cette liberté Episcopale , par laquelle bien loin d'agir en courtisan dans la cour Romaine , il luy témoigna qu'il croyoit bien plus digne d'un Souverain Pontife de bastir des hospitaux que des palais ; & de rendre aux pauvres un bien qui leur appartient , que de l'employer en des édifices superbes , qui doivent perir un jour.

Mais ce qui autorise encore plus tout ce qu'a fait Dom Barthelemy touchant la fuite du luxe , & la dispensation exacte & fidelle des biens de l'Eglise , c'est que nous voyons que saint Charles qui n'estoit point Religieux , s'est conduit en mesme temps d'une maniere toute semblable. Car encore que la dignité de Cardinal & la naissance de ce grand Saint , semblassent le porter davantage à cette magnificence qui estoit alors ordinaire aux premieres personnes de l'Eglise , neanmoins il retrancha d'abord , comme Dom Barthelemy , tous les Gentils-hommes & „ *Giussano*
tous les seculiers de son palais. Il n'en retint „ *l. 2. c. 3.*
que pour les services les plus bas qui auroient „

Idem l. 1. „ esté indécens à des Clercs, & il composa toute
c. 8. „ sa Maison de personnes Ecclesiastiques. Il leur
 „ ordonna de garder en toutes choses vne mode-
 „ stie qui pût servir d'exemple aux gens du mon-
 „ de, & il leur défendit les habits de soye, dont
 „ luy-mesme aussi ne voulut point se servir.

Idem l. 3. „ Et quoy qu'il se crût obligé de garder au de-
c. 16. „ hors dans ses vestemens la bien-seance que sa
 „ dignité demandoit, néanmoins il avoit vn tel
 „ amour pour l'humilité & pour la pauvreté, que
 „ lors qu'il estoit parmy les siens dans la liberté
 „ que sa maison luy donnoit, il prenoit plaisir à
 „ porter des habits si vsez & si méchans en toute
 „ maniere que les plus pauvres mesme auroient
 „ eu honte de s'en servir. Surquoy on sçait cette
 „ rencontre assez agreable qui luy arriva, qui est
 „ qu'un de ses officiers ayant donné à vn pauvre
 „ vne robe de chambre qu'il venoit de quitter,
 „ ce pauvre la trouva si horrible, qu'il crût que
 „ ce n'estoit pas vne aumône, mais vne insulte
 „ qu'on luy avoit voulu faire. De sorte qu'il vint
 „ luy-mesme s'en plaindre à saint Charles, luy
 „ montrant la robe qu'on luy avoit donnée, com-
 „ me vne preuve convainquante qu'on s'estoit
 „ moqué de luy. Ce qui surprit tellement ce saint
 „ homme, que quoy qu'il fust extremement se-
 „ rieux, il ne put s'empescher d'en rire.

C'est par ce mesme esprit ennemy du faste,
 que pour bannir l'orgueil du siecle des dignitez
Giassano „ de l'Eglise, il ne voulut point s'appeller du nom
l. 3. c. 16. „ de sa maison le Cardinal Borromée, mais le Car-
 „ dinal de sainte Praxede, qui estoit le nom de son
 „ titre de Cardinal. Et qu'au lieu de faire graver
 ses

ses armes sur son cachet, il y fit mettre la figure «
de saint Ambroise, & des Martyrs saint Gervais «
& saint Prothais, protecteurs de l'Eglise de Mi- «
lan avec ces mots: *Tales ambio defensores.* «

Ce saint Cardinal a crû aussi comme Dom
Barthelemy que les Evesques & les Pasteurs de « *Giussano*
l'Eglise n'estoient point les maîtres de leur re- « *l. 8. c. 25.*
venu, mais seulement les dispensateurs, & qu'a- «
prés en avoir pris le nécessaire, ils estoient obli- «
gez de donner le reste aux pauvres. Dieu avoit «
tellement gravé cette verité dans le cœur de «
saint Charles, que lors qu'il n'avoit encore que «
quinze ou seize ans, ayant eu vne Abbaye que « *Idem.*
son oncle luy avoit resignée, il dit à son pere, « *l. 1. c. 2.*
que le revenu de ce bien Ecclesiastique ne de- «
voit point se mesler avec celuy de sa maison: par- «
ce que c'estoit le patrimoine de IESVS-CHRIST, «
dont il n'estoit que le simple administrateur. Et «
depuis qu'il fut Cardinal & Archevesque de Mi- «
lan, s'estant trouvé vn jour chez vn Archeves- «
que qui le traita magnifiquement, & le fit ser- « *Giussano*
vir à table par des Gentils-hommes de qualité; « *l. 7. c. 1.*
voulant luy témoigner combien il haïssoit ce «
luxu & cette magnificence du siecle, il resolut «
de s'en aller aussi-tost après disné, quoy qu'il fust «
vne grande pluye. Et cet Archevesque faisant «
de grandes instances pour le retenir, il partit «
neanmoins après luy avoir dit cette parole: Si «
je demeure icy à souper, vous me ferez encore vn «
festin comme vous m'en venez de faire, & les «
pauvres y perdront beaucoup; puis que le bien d'un «
Evesque, après qu'il en a pris le nécessaire, est «
tout à eux. «

Rr

Idem l. 8. c. 17. „ C'est dans ce mesme sentiment ; qu'un Eveſ-
 „ que luy relevant vn jour la magnificence des pa-
 „ lais de la maison de Farnese, il luy répondit com-
 „ me estant blessé de ce discours la mesme chose
 „ que nostre Archevesque estant à Rome, avoit
 „ dite au Pape son oncle, *Qu'il ne faloit bastir*
 „ *que des maisons eternelles.*

Saint Charles a pris plaisir dans toutes les oc-
 casions, de marquer aux Eveſques cette verité
 que Dom Barthelemy a établie dans son livre
 avec tant de soin, qui est que le bien de l'E-
 glise estant saint, ne doit s'employer qu'en de
 „ *Giussano* „ saints vsages. C'est pourquoy vn Cardinal luy
 „ *l. 8. c. 27.* „ voulant faire remarquer les beautez differen-
 „ tes de son jardin, après luy avoir témoigné
 „ par vn profond silence que tout ce qu'on luy
 „ faisoit voir luy déplaisoit, il luy dit enfin : *Vous*
 „ *auriez bien mieux fait d'employer tout l'argent*
 „ *que vous avez mis icy, à faire bastir vn Mo-*
 „ *nastere de Religieuses.* Et ce qu'il enseignoit
 „ sur ce point aux autres, il le pratiquoit exacte-
 „ *Idem ibid.* „ ment pour luy-mesme. Car comme on luy dit
 „ vn jour, qu'il auroit dû avoir vn jardin pro-
 „ che de son palais Archiepiscopal, ainsi qu'en
 „ avoient d'autres Eveſques, pour y aller quel-
 „ quefois prendre l'air & se délasser; il répon-
 „ dit : *Que le jardin d'un Eveſque estoit la sainte*
 „ *Bible.*

Nous ajoûterons icy seulement deux choses
 de la vie de nostre Prelat, qui font voir qu'il
 estoit tres-éloigné aussi bien que saint Charles,
 d'employer le bien de l'Eglise en des choses
 qui ne fussent pas absolument necessaires,

le considerant comme estant à Dieu & non pas à luy.

Lors qu'il vint d'abord en son Diocese, il sceut que les Archevesques de Brague avoient accoustumé d'envoyer à la Reine vne quantité d'un certain poisson; en vne saison où il estoit rare & fort estimé. On luy demanda s'il ne vouloit pas qu'on en vlast comme on avoit tousjours fait. Il s'informa de ce que cela pouvoit coûter, & il en fit donner l'argent aux pauvres: Puis il écrivit à la Reine: Que si le bien de l'Archevesché de Brague estoit à luy, il se feroit tenu tres-honoré d'en pouvoir faire vn present à son Altesse. Mais qu'estant aux pauvres, il avoit crû suivre son intention, en leur faisant donner ce qu'on avoit accoustumé de luy envoyer: parce qu'elle jugeoit sans doute qu'il estoit sans comparaison plus digne de sa grandeur & de sa charité vraiment Royale, de donner à IESUS-CHRIST mesme en la personne des pauvres, que de recevoir la moindre chose du bien des pauvres.

Cette action peut paroistre petite dans son sujet, mais elle est grande dans son principe & dans ses suites. Et on en peut dire ce que S. Augustin dit dans vne rencontre semblable: *Quod minimum est, minimum est; sed in minimo fidelem esse, magnum est. Ce qui est petit est petit en effet: Mais c'est vne grande chose que d'estre fidelle dans les plus petites choses.*

August. de
Doctrina
Christ. l. 4.
c. 18.

Pour ce qui regarde l'aversiõ du luxe & de la magnificence, voicy ce qui luy arriva vn jour. Il y avoit vn Gentil-homme de qualité qui

R r ij

„ estoit fort amy du saint Prelat , & fort sage ;
 „ mais qui ne s'estoit pas encore defait de cette in-
 „ clination si naturelle aux hommes , & sur tout
 „ aux personnes de condition , qui leur fait aimer
 „ les choses belles & qui ont de l'éclat , & les por-
 „ té à les sanctifier aisément aussi-tost qu'il y a
 „ quelque lieu de les colorer d'un pretexte de pie-
 „ te. Ce Gentil-homme s'estoit efforcé souvent de
 „ persuader à l'Archevesque de faire quelque ac-
 „ commodement dans son Palais , comme avoient
 „ fait ses predecesseurs , & d'y bâtir au moins quel-
 „ que chose , s'il ne vouloit pas en faire autant
 „ qu'eux. L'Archevesque luy avoit répondu : Que
 „ le bien de l'Eglise estant aux pauvres , ce seroit
 „ vne cruauté de leur oster le pain dont ils vi-
 „ voient , pour l'employer à des bastimens. Mais
 „ voyant qu'il continuoit encore à l'importuner
 „ de la mesme chose , il ajoûta : *En verité, Mon-*
 „ *sieur, vous me pardonneriez bien si je vous dis que*
 „ *ce que vous voulez me persuader est pire que ce*
 „ *que le demon proposoit à IESVS-CHRIST. Car il*
 „ *luy conseilloit de changer des pierres en du pain*
 „ *qui auroit pû nourrir les pauvres; & vous me con-*
 „ *seillez au contraire de changer en pierres le pain*
 „ *des pauvres.*

Vne des plus grandes tentations qui empesche
 les Evesques, & tous ceux qui jouissent des biens
 Ecclesiastiques , d'en user avec ce desintereffe-
 ment & cette retenuë dont nous venons de par-
 ler , c'est l'amour déreglé qu'ils ont pour leurs
 proches. Car au lieu qu'ils devroient apporter
 dans les charges de l'Eglise vne charité toute
 spirituelle pour les ames, il n'arrive que trop

souvent qu'ils y retiennent vne affection basse & humaine pour leur famille , & que preferant ceux qui leur appartiennent à ceux que I E S V S-CHRIST leur a recommandez comme vne partie de luy-mesme , ils donnent quelquefois aux riches ce qu'ils ont receu pour donner aux pauvres.

Dom Barthelemy a remarqué & déploré souvent cet abus. Et sçachant combien cette tentation est dangereuse , il en parle en ces termes dans vne Lettre qu'il écrivit du Concile de Trente au Pere Iean de Leyra son Vicaire General : Agissez touïjours avec frayeur & tremblement , dans ce qui regarde vos proches. L'amour propre est vn seducteur qui nous tend sans cesse des pieges. Il veut souvent nous persuader que nous faisons pour Dieu ce que nous ne faisons que pour nous-mesmes. Souvenez-vous de cette parole de saint Thomas : *Que plus vn homme a de bonnes qualitez naturelles , & se sent porté à la misericorde , plus il doit veiller sur luy-mesme ; de peur que ne se conduisant pas avec assez de lumiere & de discernement , il ne blesse la charité sous pretexte de la pratiquer.*

Que si nostre Archevesque a prescrit avec tant de soin cette regle aux autres , il n'a pas esté moins religieux à l'observer. Voicy la maniere dont le Pere Louïs de Grenade en a parlé : Tous ceux qui avoient besoin de son secours estoient receus avec grande charité dans son Palais ; & il avoit accoustumé de dire que luy seul estoit étranger en sa maison , que les pauvres en estoient les maistres , & que tout ce qu'il avoit

„ estoit à eux. Il ne reconnoissoit qu'eux seuls pour
 „ ses parens , avec vne sœur qu'il avoit dans le
 „ Monastere du Rosaire de Lisbonne , à laquelle il
 „ ne donnoit simplement tous les ans que ce qui
 „ luy estoit necessaire pour n'estre point à charge à
 „ sa Maison qui estoit pauvre.

„ L'un des Auteurs de sa Vie a remarqué que
 „ quelques-vns l'accusant en ce point de dureté
 „ & d'une rigueur excessive envers les siens , il
 „ leur répondit : Si mes parens se plaignent que
 „ je suis avare à leur égard, qu'ils se souviennent
 „ qu'ils sont nez pauvres. Je croy faire assez pour
 „ eux de les nourrir , & de les éгалer aux pauvres
 „ de mon Archevesché , ausquels je dois davan-
 „ tage comme leur Pasteur & leur Evêque , que
 „ je ne dois à mes proches comme leur parent &
 „ leur amy. Mais pour ce qui est de les avancer
 „ & de les enrichir aux dépens de l'Eglise, c'est
 „ ce que je ne feray jamais , tant que Dieu ne
 „ m'abandonnera point de sa grace. Il faudroit
 „ que j'eusse perdu le sens & la foy , pour vouloir
 „ acheter vne fortune passagere de mes parens,
 „ au prix de leur damnation & de la mienne. Je
 „ puis disposer comme je voudray de l'heritage
 „ que j'ay receu de mon pere , & en faire part à
 „ mes proches; mais je ne sçay point de Theolo-
 „ gie qui me conseille ou qui me permette d'en-
 „ richir mes parens d'un bien qui a esté consacré à
 „ Dieu , & donné à l'Eglise pour le soulagement
 „ des pauvres.

„ Nostre saint Prelat , comme cet Auteur re-
 „ marque au mesme endroit , avoit accoustumé de
 „ se proposer sur ce sujet l'exemple du Pape Cle-

ment IV. qui estant originaire de France, & ayant d'abord esté engagé dans le monde, & dans le mariage, & Ministre du Roy saint Loüis, fut fait depuis Evesque & Cardinal, & creé Pape en son absence en 1264. Il est loüé par ceux qui ont fait sa Vie comme vn homme de grande vertu, adonné au ieusne, à la priere, & aux bonnes œuvres. Nostre Archevesque justifioit la conduite qu'il tenoit envers ses proches, par l'exemple de ce Souverain Pontife qui avoit accoustumé de dire, *Qu'un Pape n'a point de parens*. Et il rapportoit de luy, qu'ayant eu deux filles d'un legitime mariage, l'une des deux s'estant faite Religieuse, il ne luy donna pour dot que trente ducats, quoy qu'il fust tres-liberal de son naturel; & l'autre s'estant mariée à vne personne de sa condition, il ne luy donna que trois cens ducats. Et voyant que celle-cy commençoit à faire des dépenses extraordinaires, il declara qu'elle devoit s'assurer de ne recevoir rien de luy en toute sa vie. Cette disposition si exemplaire & si sainte du Pape Clement IV. est representée excellemment par luy-mesme dans vne lettre qu'il écrivit à l'un de ses plus proches parens, qui portoit le mesme nom que luy, & qui est rapportée par ceux qui ont fait sa Vie.

*Papirius
Maso de
Episcopis
urbis.*

Lettre du Pape Clement IV. à vn de ses plus proches parens.

PLVSIEURS se réjoüissent de nostre promotion; mais pour moy j'en sens le poids qui m'accable.

Rr iiii

Ce qui fait la joye des autres, me remplit de tristesse & de frayeur. Et afin que vous sçachiez comment vous devez conduire, lors que vous aurez receu cette nouvelle, nous vous declaronz que vous en devez à l'avenir estre plus humble. Car ce qui nous humilie & nous confond nous-mesmes, ne doit pas élever nos proches; puis que l'honneur de ce monde passe en un moment. Nous ne voulons pas que ny vous, ny aucun de nos parens nous vienne trouver, à moins que d'en avoir receu un ordre exprés. Que si quelqu'un de vous y vient autrement, bien loin d'obtenir rien de nous, il se verra contraint de s'en retourner avec honte. Si vostre sœur se marie, ne pensez pas luy chercher à cause de moy un party de plus grande condition que vous n'estes. Car si vous le faites, vous m'offenserez & vous ne devez rien attendre de moy. Si vous la mariez simplement, & si vous la donnez au fils de ce cavalier, nous pensons à vous donner trois cens livres pour la pourvoir. Mais si vous luy cherchez un plus geand party, vous ne devez pas esperer un denier de nous. Car je vous declare que je n'entends point qu'aucun de mes parens s'élève tant soit peu sous pretexte de la dignité que Dieu m'a donnée; mais que je veux que mes plus proches parens épousent les mesmes personnes qu'elles auroient épousées si j'étois demeuré simple Clerc. Avertissez-les de ne point sortir du lieu où elles sont; de se conduire avec toute sorte de modestie; de refuser tous les presens qu'on leur pourroit faire, & de n'estre jamais si hardies que de me parler pour qui que ce soit. Car si elles le font, elles ne serviront de rien à ceux qu'elles me recommanderont,

Et elles se nuiront à elles-mêmes.

Nostre Archevesque a considéré souvent avec admiration; & a proposé aux autres la conduite si pure de ce Souverain Pontife; & après avoir suivi tres-religieusement en toute sa vie les traces de ceux qui ont esté les plus parfaits en cette vertu, il a mérité d'en estre considéré luy-mesme comme vn excellent modelle pour tous les Prelats.

CHAPITRE XVII.

De la patience que les Pasteurs doivent avoir dans les persecutions & les maux de cette vie. Quelle a esté en ce point la vertu du saint Archevesque.

Nous ne pouvons rien dire de plus utile & de plus édifiant, touchant la patience & la moderation qu'un Evêque doit témoigner parmy les persecutions & les contradictions auxquelles il est continuellement exposé, que ce que Dom Barthelemy en a dit luy-mesme dans vn chapitre entier de son livre. Voicy ses paroles. Considérez, dit-il, vous que Dieu a établi Evêque dans son Eglise, qui sont ceux auxquels il vous envoie pour les instruire & les gouverner. Il vous l'apprend luy-mesme dans l'Ecriture, lors qu'il dit à Ezechiel: *Je vous envoie pour annoncer ma parole aux enfans d'Israël, à un peuple apostat; dont le visage ne rougit point; & qui a le cœur indomtable: à des infraçteurs de ma loy qui m'aigrissent & m'irritent sans cesse; enfin à des scorpions plutôt qu'à des hommes.* Car

Stimul
Past. c. 8.
Ezec. 2.
v 3.

Iob. 30. „ cette parole de Iob est propre à l'Evesque : *I'ay*
v. 29. „ *esté le frere des Dragons, & le compagnon des*
Austruches. Preparez-vous donc à la patience &
August. „ & à la douceur. C'est pour cette raison que saint
in Psal. „ Augustin expliquant la parole du Pseaume: *Mes*
101. v. 5. „ *jours se sont évanouis comme de la fumée, & mes*
 „ *os se sont tout sechez & brûlez.* Les méchans, dit-
 „ *il, sont le feu qui brûle les bons.* Plus ils aiment
 „ *plus ils sont brûlez, parce que la perte des méchans*
 „ *leur est d'autant plus sensible, qu'ils ont plus de*
 „ *zele pour leur salut.*

„ Le mesme Pere considerant ce gemissement
Stimul. „ continuel d'un Prelat qui voit qu'il ne fait point
Past. ibi. „ le fruit qu'il fouhaite, luy applique ces paroles
 „ du Pseaume: *Seigneur ayez pitié de moy, parce*
 „ *que je suis affligé, mon œil est troublé par la colere.*
 „ *Si vous estes affligé, dit ce Saint, comment estes-*
Aug. in „ *vous en mesme temps en colere? C'est, répond-il,*
Psal. 30. „ *qu'il est en colere contre les pechez des autres, Car*
v. 10. „ *qui ne se mettroit pas en colere en voyant des hom-*
 „ *mes, qui ne renoncent au siecle qu'en paroles, &*
 „ *non en effet, qui confessent Dieu de bouche, & qui*
 „ *le renoncent par leurs mœurs? Qui ne se mettroit*
 „ *pas en colere, en voyant des Chrestiens qui dressent*
 „ *des pieges à des Chrestiens qui sont leurs freres;*
Stimul. „ *& qui trahissent ce baiser de paix qu'ils s'entre-*
Past. c. 8. „ *donnent dans les saints mysteres?*

„ Parmi ces perils où vous vous trouvez, con-
 „ siderez que saint Gregoire remarque tres-bien:
Gregor. „ *que c'est la gloire de Iob d'avoir esté bon parmy les*
Mor. l. „ *méchans. Celuy qui ne souffre pas paisiblement les*
20. c. 29. „ *maux des autres, dit ce saint Pere, témoigne as-*
 „ *sez par son impatience, qu'il est encore bien éloigné*

d'estre parfait. Si vous ne voulez pas estre exercé «
 par la malice de Caïn, vous refusez de devenir «
 Abel. Les grains de bled dans l'aire sont meslez «
 avec la paille. Le premier homme a eu deux en- «
 fans ; l'un a esté élu, & l'autre réprouvé. Noé en «
 a eutrois dans l'Arche ; les deux premiers ont esté «
 humbles, & le troisieme par son orgueil a insulté «
 à son pere. Isaac a eu deux enfans ; l'un s'est con- «
 servé dans l'humilité, l'autre a esté réprouvé avant «
 que de naistre. Iacob en a eu douze, dont l'un a esté «
 vendu, parce qu'il estoit bon, & les autres l'ont «
 vendu, parce qu'ils estoient méchans. IESVS- «
 CHRIST de mesme a élu douze Apostres ; & «
 un traistre a esté meslé parmy eux pour les éprou- «
 ver. Ainsi les bons icy bas sont toujours joints avec «
 les méchans. Ils se purifient parmy eux comme l'or «
 dans la fournaise ; & ils croissent comme les lys «
 parmy les épines.

Lors donc que nous sommes traversez dans « *Stin. Past.*
 nos saints desirs & dans nos meilleures entrepri- « *c. 8.*
 ses, nous ne devons point perdre courage. Nous «
 devons esperer & nous consoler en celuy qui «
 nous dit : Je le délivreray parce qu'il espere en « *Psal. 90.*
 moy ; je le protegeray parce qu'il connoist mon nom. « *v. 14. 15.*
 Il criera à moy, & je l'exauceray ; je suis avec luy «
 dans son affliction ; je l'en tireray, & le glorifie- «
 ray. Car comme dit S. Gregoire : L'opposition « *Greg. l. 7.*
 que l'on forme contre nos bons desseins, n'est qu'un « *epist. 127.*
 ne épreuve & un exercice de nostre vertu : & non «
 pas une marque que Dieu nous rejette. Com- «
 ment vn Evêque pourra-t-il se troubler, ou «
 tomber dans l'abattement, lors qu'il se verra «
 décrié par des hommes charnels & seculiers, «

- „ s'il imprime bien dans son esprit & dans son
 „ cœur cet oracle de IESVS-CHRIST. Vous serez
 Matth. „ heureux, lors que les hommes vous maudiront, lors
 v. 51. „ qu'ils vous persecuteront à cause de moy, & qu'ils
 „ diront faussement de vous tout le mal qui se peut
 „ dire. Réjouissez-vous en ce jour, & tressaillez de
 „ joye; parce que vostre recompense sera grande dans
 „ le Ciel. C'est ainsi que leurs peres ont persecuté les
 „ Prophetes qui ont esté avant vous. Confidez
 Sapient. 2. „ aussi ces paroles divines de la Sagesse: Faisons
 v. 13. 14. „ tomber le juste dans nos pieges; parce qu'il nous est
 „ inutile, & qu'il est contraire à nos desseins & à
 „ nos œuvres. Il nous reproche le violement de la
 „ loy, & il décrie les égaremens de nostre conduite.
 „ Sa veüe seule nous est insupportable: parce que sa
 „ vie est dissemblable de celle des autres, & que sa
 „ voye n'est point celle qui est commune & ordinaire.
 „ Il nous considere comme des gens qui s'amusent à
 „ des niaiseries, & il s'abstient de nostre conduite,
 „ comme estant impure & corrompue, & préfere ce
 „ qui doit enfin arriver aux justes.
 8im. Past. „ Appliquez-vous à vous-mesme, ô Pontife de
 ibid. „ IESVS-CHRIST, ces paroles toutes brûlantes
 „ du grand Ignace Martyr: *Je suis le froument de*
 „ IESVS-CHRIST, *je seray brisé & moulu par*
 „ *les dents des bestes*, c'est à dire des hommes char-
 „ nels, afin que je devienne un pain tout pur. Vous
 „ imaginez-vous pouvoir vivre sans affliction &
 „ sans peine, au milieu d'une troupe charnelle &
 Num. 11. „ seculiere? Moÿse crie à Dieu: *Je ne puis plus*
 v. 15. „ *porter un si grand fardeau. Faites-moy mourir,*
 Ierem. 20. „ *& tirez-moy de ces maux.* Ieremie se trouve telle-
 v. 14. „ ment accablé de sa charge, qu'il maudit le jour

de sa naissance. Saint Paul s'écrie ; *Qui s'affoi-* 12. Cor. II.
blit sans que je m'affoiblisse ? Qui se scandalise v. 29.
sans que je brûle ? Les Saints ont souffert de la
 sorte, & vous voulez vivre sans peine parmy les
 méchans ; au milieu d'un monde où le peché re-
 gne, & où la flâme des desirs terrestres & char-
 nels dévore tout ? Saint Augustin disoit de son
 temps : *Si un homme fait quelque mal, & qu'un*
Evesque le reprenne ou le blâme, on dit : Voilà
un mauvais Evesque : Qu'il ne le reprenne point,
on le louë, & on dit : Voilà un bon Evesque. Et
lors qu'il demeure ferme & constant à reprendre
ce qui est reprehensible, on cherche des accusa-
tions fausses qu'on luy impute pour le rendre su-
spect. On dit de luy qu'il ne fait pas ce qu'il dit ; Stim. Past.
ou l'on l'accuse de faire des choses qu'il ne fait c. 8.
point en effet.

Lors donc que vous vous trouverez attaqué
 par la malice & les persecutions des méchans,
 souvenez-vous de cette parole de saint Bernard : Bernard.
Je ne sçache point de médicament qui me soit si epist. 180.
bon pour guerir les playes de mon ame, que les op- ad Eug.
probres & les injures. Un ancien, ajoute le mesme
 Saint, a dit : *Qu'un homme n'est pas vraiment*
courageux s'il ne sent croistre son courage parmy
les difficultez & les obstacles qui se presentent.
 Mais pour moy, je dis qu'un homme qui vit de
 la foy, ne doit jamais avoir tant de confiance &
 de fermeté, que lors que Dieu le chastie par l'af-
 fliction. Car comme dans les Saints & les Elûs,
 dit ailleurs le mesme Saint, l'affliction produit la
 patience ; la patience l'épreuve ; l'épreuve l'espe-
 rance ; & l'esperance le salut : ainsi dans ceux qui

- „se perdent & que Dieu réprouve, l'affliction pro-
 „duit au contraire la pusillanimité & l'abattement;
 „l'abattement le trouble; le trouble le desespoir; & le
 „desespoir la perdition & la mort. Pour vous dé-
 „fendre d'un piège si dangereux, souvenez-vous
 „de cette consolation que le S. Esprit vous donne
 „en la personne de l'Epouse, selon le même saint
 Bernard in „ Bernard, lors qu'estant blâmée par quelques-unes
 Cant. ser. „ des filles de Ierusalem, qui sont marquées par
 24. n. 2. „ les épines qui piquent les lys, celles qui sont bonnes
 „ & simples consolent leur mere, & en sa personne
 „ toutes les ames saintes, en luy disant: Recti diti-
 Stim. Past. „ gunt te: Ceux qui ont le cœur droit vous aiment.
 c. 8. „ Ne vous mettez point en peine, disent-elles, de
 „ vous voir blâmée injustement par des langues mé-
 „ disantes; puis qu'il est certain que vous estes aimée
 „ de ceux qui vont droit à Dieu. Et c'est là, sans
 „ doute, une consolation tres-solide, lors qu'en vi-
 „ vant bien on parle mal de nous, si ceux qui ont le
 „ cœur droit & simple nous aiment. Car il est certain
 „ que pour nous défendre contre tous ceux qui nous
 „ décrivent injustement, il nous suffit d'avoir pour
 „ nous le sentiment de ceux qui sont vraiment bons,
 „ avec le témoignage de nostre conscience.
 Bern. in „ C'est pour cette raison, dit le même Saint,
 Cant. ser. „ que l'Eglise figurée par l'Epouse, dit ensuite: Je
 58. n. 11. 12. „ suis noire, mais je suis belle; comme si elle di-
 „ soit: Je suis noire par les calomnies dont on me
 „ noircit; mais je suis belle & innocente aux yeux
 „ de Dieu qui void le fond de mon cœur. Cette
 „ noirceur, est celle qui vient de la persecution,
 „ qui est le plus riche ornement de l'Epouse de
 „ IESVS-CHRIST, si on la souffre pour la verité

& pour la justice. C'est pourquoy il est dit dans
 les Actes que les Disciples sortirent de l'assemblée *Act. 5. v.*
 des Juifs pleins de joye, de ce qu'ils avoient esté ju- *41.*
 gez dignes de souffrir injure pour le nom de IESVS.
 Le Sauveur nous a enseigné luy-mesme cette veri-
 té, lors qu'il a dit: Heureux sont ceux qui souf- *Matth. 5.*
 firent persecution pour la justice. Je croy que c'est *v. 10.*
 en cela principalement que l'Eglise se glorifie,
 de ce qu'elle voit s'accomplir ainsi en elle la paro-
 le de son Epoux: S'ils m'ont persecuté, ils vous *Ioan. 15.*
 persecuteront. C'est pourquoy elle dit ensuite en la *v. 10.*
 personne de l'Epouse: Ne prenez pas garde si je
 suis noire, parce que le soleil m'a noircy le teint:
 comme si elle disoit: Ne m'accusez pas, & ne
 croyez pas que je sois devenue difforme: parce que *Cant. 1.*
 dans la persecution qu'on m'a suscitée, j'ay perdu *v. 6.*
 cette gloire & cette reputation qui éclate dans le
 monde. Pourquoi me reprochez-vous cette noir-
 ceur extérieure: puis qu'elle n'est point venue du
 déreglement de ma vie, mais de l'ardente passion
 de ceux qui me persecutent? *Quid exprobratis*
nigredinem, quam fervor persecutionis, non con-
versationis pudor invexit?

Dom Barthelemy propose dans son livre à
 tous les Evêques ces excellens remèdes tirez
 de l'Ecriture & des Saints: afin qu'ils s'en ser-
 vent pour se fortifier dans les persecutions &
 les calomnies auxquelles ils ont esté & seront ex-
 posés dans tous les siècles. Son Histoire fait as-
 sez voir qu'il en a eu besoin, & qu'il en a usé
 luy-mesme en plusieurs rencontres, où sa ver-
 tu luy a suscité des ennemis. Les Auteurs de sa
 Vie ont remarqué que particulièrement depuis

„ son retour de Trente , comme il avoit dessein
 „ de faire observer exactement toutes les Ordon-
 „ nances du Concile , & de travailler au rétablis-
 „ sement de la discipline & à la reformation des
 „ mœurs, il vit presque tout le monde se soulever
 „ contre luy, & travailler à détruire l'estime &
 „ la reputation que sa vertu luy avoit acquise dans
 „ l'esprit du peuple.

Liv. 3. c. 5. Ce grand differend qu'il eut avec son Chapitre pour pouvoir visiter luy-mesme le peuple de Brague contre la pretention des Chanoines, qui s'attribuoient ce droit à eux seuls, arma contre luy les langues d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, qui s'efforcèrent de le décrier durant plusieurs années, & dans le Portugal & dans Rome. Vne grande partie de son peuple, & particulièrement les personnes riches, & élevées au dessus des autres par leur condition & par leur naissance, estant accoutumées depuis long-temps à vne vie libertine & licentieuse, favorisoient les faux bruits & les calomnies qu'on publioit contre luy; & ils s'efforçoient de faire passer pour vn excès & pour vne rigueur insupportable la charité qui le portoit à travailler sérieusement à la guerison de leurs ames. Nous avons veu que quelques-vns mesme qu'il avoit repris selon l'ordre de l'Eglise, s'emporterent dans vne telle fureur qu'ils le déchirerent publiquement par toutes sortes d'injures, jusqu'à l'appeller *Lutherien & heretique.*

Liv. 3. c. 6. Il se trouva encore exposé à mille peines, & quelquefois mesme en danger de souffrir des

des violences en sa personne, en voulant executer cette Ordonnance du Concile, qui l'obligeoit de visiter les Commanderies des Ordres Militaires, & les autres Eglises qui se pretendoient exemptes de la juridiction de l'Evesque. Nous Liv. 3. c. 11. avons veu aussi comme il a esté calomnié dans Rome; que ses propres Ecclesiastiques ont proposé au Pape des chefs d'accusation contre luy; & que ses calomniateurs estoient favorisez par vn grand nombre de personnes qui souhaitoient que sa conduite estant renduë suspecte devinst inutile: & qu'on luy ostast le moyen de tenir les choses dans vn ordre & vn reglement qui leur paroïssoit insupportable, parce qu'ils ne reconnoïssent point d'autre liberté que de vivre selon leurs desirs & leurs passions.

Dans toutes ces rencontres penibles, dont sa vie a esté diversement agitée durant près de vingt-quatre ans qu'il est demeuré dans les fonctions Episcopales, il s'est soutenu par les mesmes consolations qu'il donne aux autres dans son livre, & qu'il propose en ces termes après les avoir apprises des plus grands Saints. Saint Stimu. Plaf. c. 8. Gregoire, dit-il, écrivant à Colombe Evesque, qui se plaignoit qu'il avoit beaucoup de persecuteurs & d'ennemis, luy répond: Vous devez Grog l. 6. crist. 2. estre persuadé, mon cher frere, que les bons seront Ibid. epist. 27. toujours haïs & persecutez par les méchans; & qu'il suffit d'agir selon Dieu pour estre tourmenté en ce monde, & déchiré par les calomnies des hommes. Saint Paul a dit que tous ceux qui veulent vivre avec pieté en IESVS-CHRIST, souffriront persecution. Si donc vous estes moins persecuté, c'est v. 12.

Sf

1. Theff. 2.
v. 2.

une marque que vous avez moins de pieté que vous ne devriez. Le mesme Apostre dit aux Thessaloniens: Vous sçavez, mes freres, que nostre entrée n'a pas esté inutile parmi vous; mais que nous avons auparavant beaucoup souffert, & qu'on nous a chargez d'outrages & d'injures. N'admirez-vous point que ce grand Apostre parle comme s'il eust crû que son entrée parmi eux eust esté inutile, si elle n'eust esté accompagnée d'afflictions & d'outrages? Car comme les bleds durant l'hyver estant couverts de glace & de neige, se fortifient au dedans, & poussent ensuite avec plus de force; ainsi lors que la charité se trouve pressée & comme accablée par un grand nombre de maux, elle s'unit à Dieu encore davantage, & se porte aux œuvres saintes avec plus d'ardeur. Je considere toutes ces langues envenimées qui vous noircissent par leurs médifances, comme une grande tempeste qui s'est élevée contre vous, & vostre ame en estant agitée est comme un vaisseau au milieu des flots. Mais souvenez-vous que le saint Esprit nous dit par la bouche du Roy Prophete: Je vous ay exaucé durant la tempeste: je vous ay éprouvé aux eaux de contradiction. Car si vous demeurez ferme dans ce que Dieu demande de vous parmi toutes ces contradictions & ces obstacles, vous ferez voir que vous agissez veritablement comme un serviteur qui luy est fidelle. Souvenez-vous que le Fils de Dieu a dit à ses Disciples bien-amez: Vous serez dans la tristesse & les larmes, & le monde sera dans la joye. L'affliction non seulement n'abat pas, mais elle soutient mesme, & fortifie encore davantage l'ame fidelle. Un Chrétien, & encore plus un Evêque, devient plus ferme

Psal. 30.
v. 8.

Gregor. l. 7.
epist. 3.

Ioan. 6. v.
20.

Greg. l. 7.
epist. 25.

dans les oppositions qu'on luy fait, & plus courageux dans l'adversité, & c'est alors qu'il agit avec plus de resolution & de vigueur, parce qu'estant fondé comme l'Eglise sur l'immobilité de la pierre qui est IESVS-CHRIST, il n'est ébranlé ny par la violence des vents & de la tempeste, ny par le débordement des fleuves.

Nostre saint Prelat a esté tellement possédé de ces sentimens des Saints, & il s'est conduit si exactement selon leurs maximes & leurs lumieres, que lors qu'il se vit accusé dans Rome comme nous venons de dire, & qu'on se fut efforcé de le noircir devant le Pape, par des calomnies atroces & sans fondement, il répondit à ses amis qui estoient vivement touchez de cette injure, qu'on faisoit en sa personne à l'Episcopat & à l'Eglise; que les calomnies & les persecutions avoient esté & seroient toûjours le partage des Evêques: Qu'ils succedoient en cela au traitement comme à la dignité des Apostres, & qu'ils ne se devoient pas croire plus saints que leur maistre, qui estant la sainteté mesme, n'avoit pas laissé d'estre accusé & des-honoré comme vn feditieux & vn scelerat.

Ce S. Archevesque ayant eu dessein de fortifier les Prelats contre tous les maux qui leur peuvent arriver, joint à ceux de la persecution les autres afflictions qui surviennent quelquefois, & les douleurs mesme de la maladie. Que les Evêques, dit-il, que Dieu exercera par les souffrances; se souviennent de ce grand nombre de maux dont le Pape S. Gregoire a esté affligé & comme accablé durant sa vie, selon la triste ima-

Greg. l. 4. 35. „ge que luy-mesme nous en a tracée en diverses
 „ Lettres. Il y a vingt-sept ans, dit-il, que nous vi-
 „ vons icy parmy les épées & la violence des Lom-
 „ bards, qui nous imposant sans cesse des taxes im-
 „ menses, nous vendent bien cherement cette vie lan-
 „ guissante qu'ils ne nous ravissent pas encore. Toute
 „ l'Europe est asservie sous le joug de ces Barbares.
 „ Les villes ont esté détruites; les armées défaites; les
 „ Provinces pillées; & les terres desertes demeurent
 „ sans laboureurs & sans habitans. Je me voy chargé
 „ du soin de tous les Evesques, de tous les Clercs, de
 „ tous les Monasteres, de tous les pauvres, & de tous
 „ les peuples: & je me sens obligé en mesme temps
 „ de veiller contre les embusches de nos ennemis, &
 „ d'estre sans cesse sur mes gardes pour ne me laisser
 „ pas surprendre par la malice & les tromperies des
 „ Officiers. Car je trouve encore plus supportable
 „ l'inhumanité de nos ennemis, qui nous tuent lors
 „ qu'ils le peuvent, que l'avarice de nos Iuges & de
 „ nos Magistrats, qui nous tiennent dans une peine
 „ & une inquietude d'esprit continuelle, pour nous
 „ défendre de leur dureté, de leurs extorsions, & de
 „ leurs rapines.

Greg. l. 8. 35. l. 9. epist. 38. „ C'est ainsi qu'il décrit les miseres de son temps,
 „ & voicy comme il parle des maladies dont il
 „ estoit accablé. Il y a tantost deux ans que je suis
 „ toujours au lit, & que je suis tourmenté de la goutte
 „ avec des douleurs si violentes, qu'à peine puis-je
 „ me tenir levé les jours de festes durant trois heures,
 „ pour celebrer le Sacrifice de la sainte Messe, & je
 „ sens aussi tost une grande douleur qui m'oblige à
 „ me remettre au lit. Je me trouve tous les jours plon-
 „ gé dans la mort, & néanmoins je ne puis mourir;

parce qu'estant vn aussi grand pecheur que je suis, «
 Dieu veut que je souffre long-temps dans la prison «
 si penible de ce corps mortel. C'est ce qui m'oblige à «
 luy adresser souvent mes cris, en luy disant avec «
 David : *Educ de custodia animam meam* : Tirez «
 mon ame de cette prison. Et écrivaint à vn Evef- «*Psal. 140.*
 que, il luy dit : Priez le Seigneur pour moy, afin «*v. 8.*
 qu'il me dégage bien-tost des liens de mes pechez, «
 & du poids si pesant de ce corps mortel. Car encore «
 que la douceur ineffable de cette patrie celeste que «
 Dieu nous promet, nous attire assez par elle-mesme, «
 neanmoins cette multitude d'afflictions qui nous ac- «
 cablent en cette vie, nous y fait courir encore avec «
 plus d'ardeur. Et c'est en cela que je trouve vn «
 extrême plaisir dans les maux que je souffre, de ce «
 qu'ils ne me permettent pas d'avoir la moindre «
 complaisance dans toutes les choses du monde. «

CHAPITRE XVIII.

*Quelle doit estre l'humilité des Evesques, &
 quelle a esté celle du Saint Prelat.*

SI l'humilité, selon saint Bernard, est le plus *Bernard. de*
 grand ornement de la dignité d'un Souverain *Consider. l. 2.*
 Pontife, elle l'est aussi sans doute de la vertu *c. 6. num. 13.*
 d'un Evesque. Nostre bien-heureux Prelat de- *Sim. Past.*
 sirant de la recommander dans son Livre, com- *c. 6.*
 mence par ces paroles : *Celuy qui dit qu'il de- c. 1. Ioan. 2.*
 meure en IESVS-CHRIST, doit marcher com- *v. 6.*
 me il a marché. Quel autre modelle devez-vous «
 donc vous proposer, ô Pasteur de l'Eglise, que «
 celuy de IESVS-CHRIST ? Croyez-vous que «

Si iij

- » cet oracle qu'il a prononcé de sa bouche soit
Luc. 22. » maintenant aboly? Vous sçavez que les Princes
v. 25. » des nations les dominent avec autorité & avec
 » empire. Il n'en sera pas ainsi parmy vous. Mais
 » que celuy qui voudra estre le plus grand soit le ser-
 » viteur de tous. Il n'y a point de coûtume, il n'y a
 » point de prescription de temps qui puisse anean-
 » tir la verité de cette parole de IESVS-CHRIST:
Luc. 16. » *Quod hominibus altum est, abominatio est ante*
v. 15. » *Deum.* Ce qui est grand devant les hommes est
 » abominable devant Dieu.

Doin Barthelemy ayant étably l'humilité des
 Pasteurs sur ces paroles immuables de IESVS-
 CHRIST, leur represente par celles de S. Gre-
 goire, combien ils sont exposez à la tentation de
 l'orgueil. Souvent le Pasteur, dit ce Saint, se
Stim. Past. voyant par sa charge élevé au dessus des autres,
c. 8. s'élève aussi dans ses pensées, & s'enfle d'orgueil.
Greg. Past. Car comme il voit que tout est soumis à ses ordres;
part. 2. c. 6. qu'il n'a pas plüost commandé une chose qu'elle
 est aussi-tost exccutée; que s'il fait quelque bien,
 tous ceux qui luy sont soumis le relevent par de
 grandes louanges; que s'il agit mal nul ne prend la
 liberté de le contredire, & que souvent mesme les
 autres estiment en luy ce qu'ils auroient deu repren-
 dre & blâmer: son esprit s'emporie au dessus de luy-
 mesme, estant seduit par ces applaudissemens de ses
 inferieurs. Cette grande estime qu'on a de sa vertu,
 fait qu'il en perd l'esprit & la verité. Il oublie ce
 qu'il est, en se laissant aller à ce que les autres di-
 sent de luy; & au lieu de se discerner luy-mesme, &
 de se croire tel qu'il se reconnoist dans le fond du
 cœur, il s'imagine qu'il est tout ce que publient de

luy ceux qui ne le voyent que par le dehors. Il mé-
prise ceux qui luy sont soumis. Il ne considere point
cette égalité que l'union d'une mesme nature &
d'une mesme origine a mise entre nous, & il croit
qu'il est autant au dessus d'eux par l'eminence de
sa vertu que par celle de sa charge. Ainsi s'élevant
en luy-mesme dans un comble d'orgueil, & mépri-
sant de ce haut degré ceux qu'il auroit dû conside-
rer comme ses égaux, il imite celuy dont il est écrit:
Qu'il ne voit rien que de grand & de sublime, &
qu'il est le Roy de tous les enfans d'orgueil. Car ce ^{Iob. 41.}
premier Ange estimant peu la condition & la gloi- ^{v. 25.}
re qui luy estoit commune avec les autres, affecta
un empire & une principauté au dessus de tous,
lors qu'il dit: J'éleveray mon trône au dessus des
étoiles, je seray semblable au Tres-haut. Mais
lors qu'il a voulu s'élever au dehors jusqu'au com- ^{Isaïa 14.}
ble de la grandeur, il s'est veu par un effroyable ^{v. 13.}
jugement de Dieu precipité interieurement dans
l'abyssme de la bassesse. C'est ainsi que l'homme
devient semblable à l'ange apostat, lors que ne
considerant point qu'il est homme, il dédaigne de
paroistre semblable aux autres hommes.

Saint Gregoire nous fait voir cette verité si
importante & si redoutable en la personne de
Saül, qui parut d'abord le plus heureux de tous
les hommes, ayant esté choisi de Dieu mesme
pour estre le premier Roy de son peuple, & qui
fut depuis abandonné & condamné de Dieu,
parce qu'il ne pût demeurer humble en se voyant
si élevé au dessus des autres. Nous voyons dans
l'Ecriture que Saül s'est perdu de la sorte. Ayant
paru humble d'abord, il devint superbe en devenant

Sf iij

1. Reg. 15.
2. 17.

Roy: & il perdit par son orgueil la couronne que son humilité luy avoit acquise. C'est le reproche que Dieu luy fait: Ne vous ay-je pas, luy dit-il, établi chef de mon peuple, lors que vous estiez petit à vos yeux? Il se croyoit petit d'abord: Mais se voyant élevé à une grande dignité, il commença à se croire grand. Il se préfera à tous ceux qu'il commandoit, & se crût aussi bien le premier en mérite qu'en puissance & en dignité. Ainsi il fut grand devant Dieu tant qu'il demeura petit à ses yeux: mais lors qu'il parut grand à ses propres yeux, il devint petit & méprisable devant Dieu. Que ceux donc qui sont employez au gouvernement de l'Eglise travaillent autant à rabaisser au dedans d'eux la puissance qu'ils ont receüe, qu'elle est grande & élevée au dehors. Qu'ils prennent bien garde que cet amour de dominer ne les emporte, & qu'ils ne se laissent point aller à cette passion; de peur qu'ils n'en deviennent esclaves, s'ils s'y assujettissent une fois volontairement par le plaisir qu'ils trouvent à commander. C'est ce que le Sage nous apprend, lors qu'il dit: Si on vous a établi chef & conducteur des autres, ne vous en élevez point; mais vivez parmy eux comme l'un d'entre eux. Saint Pierre nous enseigne la mesme chose, lors qu'il dit: Ne dominez point dans l'Eglise; mais rendez-vous le modèle de tout le troupeau. Et le Sauveur luy-mesme nous fait voir quel supplice est réservé au serviteur qui s'élève de l'autorité qu'on luy a donnée au dessus des autres, lors qu'il dit dans l'Evangile: Si ce mauvais serviteur dit en luy-mesme: Mon maître ne viendra de long-temps, & qu'il commence à battre les autres serviteurs de son maître, &

Eccli. 32.
v. 1.

1. Pet. 5.
2. 3.

Luc. 12, v.
15.

se mette à boire & à manger avec des gens qui s'enyvrent: le maistre de ce serviteur viendra au jour qu'il ne croit pas, & à l'heure qu'il ne l'attend pas, & il le retranchera & le mettra au rang des hypocrites. Car il est bien juste que celuy-là soit mis au nombre des hypocrites, qui sous pretexte de garder la discipline, change le ministere de l'Eglise qui est une conduite de charité, en un gouvernement de domination & d'empire.

C'est pour cette raison, que le Pasteur, comme saint Gregoire dit ensuite, est d'autant plus obligé à s'humilier & à s'accuser luy-mesme devant Dieu, que lors qu'il fait quelque faute, il n'en est repris par aucun homme: comme au contraire ceux qui sont soumis à sa conduite, seront d'autant moins exposez à la rigueur des jugemens de Dieu, que lors qu'ils manquent en quelque chose, ils ont leur Pasteur qui les corrige. Et parce qu'il est extrêmement difficile, que ceux qui sont élevez en autorité s'abaissent & s'humilient de la sorte, S. Bernard a dit, selon que le rapporte le saint Prelat: *Qu'il y en a peu qui commandent utilement; & encore moins qui commandent humblement. Pauci qui utiliter; pauciores, qui humiliter præsent.*

Bern. in
Cant. serm.
29. nu. 10.
Stim. Pæst.
c. 11.

Dom Barthelemy estoit tellement possédé de ces pensées, que la peur de tomber dans ce piège de l'orgueil, qui est d'autant plus dangereux qu'on y tombe souvent sans qu'on le sçache, le porta à refuser absolument l'Archevesché de Brague, lors que la Reine de Portugal le luy offrit, en luy disant que quand il auroit mesme quelques qualitez pour estre Evesque, quoy qu'il n'en reconnoissoit point en luy, il ne fuyroit pas

Liv. I. c. 6.

650 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
moins cette dignité : parce qu'il sçavoit que
plusieurs qui en avoient paru dignes d'abord s'y
estoient changez ensuite, & n'avoient pû con-
server la vertu qu'ils s'estoient acquise aupara-
vant.

August.

Epist. 94. ad

Aurel.

Psalms. 52.

v. 6.

Ce sentiment de saint Gregoire Pape rapporté
par Dom Barthelemy, touchant l'humilité des
Evesques, se confirme encore par vne excellen-
te lettre de saint Augustin à Aurele Archeves-
que de Carthage, où il luy represente combien
il est difficile d'estre vraiment humble parmy les
loüanges qui accompagnent d'ordinaire les pre-
mieres charges de l'Eglise. *C'est une grande cho-
se, dit ce Saint, que de ne se réjouir point d'estre
honoré & d'estre loüé des hommes; de retrancher
tout l'éclat & toute la pompe extérieure; & de ne
rechercher dans ce qu'on en doit retenir necessaire-
ment, que l'utilité & le salut de ceux qui nous
honorent. C'est avec grande raison que David a
dit: Que Dieu brisera les os de ceux qui veulent
plaire aux hommes. Qu'y a-t-il de plus foible, de
plus destitué de toute force & de toute vigueur, qui
est ce que l'Ecriture nous marque par le brisement
des os, qu'un homme qui s'abat & qui s'afflige de
ce qu'on parle d'avantageusement de luy, quoy
qu'il soit persuadé que ce qu'on en dit soit tres-
faux? Car la douleur de se voir décrié ne luy déchireroit pas le cœur de la sorte, si l'amour des loüan-
ges humaines ne luy avoit auparavant comme brisé
les os & la fermeté de l'ame. Je sçay quelle est la so-
lidité de votre vertu, & ainsi je dis cecy non à vous,
mais à moy-mesme devant vous. Je croy neanmoins
que vous ne dédaignez pas de considerer avec moy.*

combien c'est une chose grande & difficile que de vaincre ce desir d'estre loué. Car on ne connoist point la force de cet ennemy, que lors qu'on luy a déclaré la guerre : parce qu'encore qu'il soit facile de ne point desirer les loüanges lors qu'on ne nous en donne point; il est difficile neanmoins de ne prendre pas plaisir à estre loué lors qu'on nous loue.

Saint Augustin montre ensuite ce qu'un homme qui est humble doit faire lors qu'on le loüe, soit que cette loüange soit fausse & inconsiderée, soit qu'elle soit fondée sur quelque raison. Nostre cœur, dit-il, doit estre tellement élevé au dessus de la terre & vny à Dieu seul, que lors que nous le pouvons, nous soyons prests de corriger ceux qui nous loüent inconsiderément : de peur qu'ils ne croient que nous avons ce que nous n'avons pas en effet; ou qu'ils nous attribuent ce qui n'appartient qu'à Dieu; ou qu'ils nous loüent pour des choses qui se trouvent en nous veritablement, & peut-estre mesme plus qu'en beaucoup d'autres, mais qui ne meritent point d'estre loüées : comme sont tous les biens & tous les avantages naturels, qui nous sont communs avec les méchans, ou avec les bestes. Que si on nous loüe avec raison, nous devons nous réjoüir en Dieu de ce que ce qui est veritablement bon est loüé des hommes, & nostre joye ne doit point estre de leur plaisir, mais d'estre tels devant Dieu qu'ils nous croient estre, & de ce qu'ils ne nous attribuent pas ce qu'ils estiment en nous mais à Dieu seul, qui est l'auteur & le principe de tout ce qui merite veritablement d'estre loüé. Je me dis & me redis cecy tous les jours, ou plutôt, Dieu me le met au cœur; puis que c'est à luy que nous devons tous les avertissemens

salutaires que nous trouvons dans l'Ecriture, ou qui nous viennent des saintes pensées qu'il nous inspire. Et néanmoins quoy que je combatte fortement contre cet ennemy si dangereux, j'en recois souvent des blessures: parce qu'encore que je ne cherche point d'estre loüé, je ne puis néanmoins m'empescher d'avoir quelque plaisir quand on me loüe.

C'est ainsi que saint Augustin a veu & apprehendé le peril extrême qui se trouve dans vne charge où l'on est obligé de parler & d'agir pour le bien des autres: parce qu'en pensant les servir, on se nuit bien souvent à soy-mesme, par ce plaisir qu'on trouve à estre loüé & estimé d'eux. Ceux qui sont moins humbles ne connoissent pas mesme cet ennemy. Ils prennent pour vne paix la guerre continuelle qu'il leur fait, & ils ne sentent point les blessures qu'ils en reçoivent. Et cependant ce mesme Saint croyoit cette passion de l'amour des loüanges si pernicieuse, qu'il assure dans ses Confessions: *Que c'est vne des principales causes qui fait qu'on ne craint point & qu'on n'aime point Dieu, avec cette chasteté & cette pureté qui luy est deuë. Hinc fit vel maximè non amare te, nec castè timere te.* Et il dit à Dieu dans ce mesme Livre: *Vous sçavez combien mon cœur pousse de sôûpirs vers vous sur ce sujet, & combien mes yeux versent de ruisseaux de larmes. Tu nosti de hâc re ad te gemitum cordis mei, & flumina oculorum meorum.*

Aug. Conf.
l. 16. c. 32.

Ibid. c. 37.

Toute la vie du saint Archevesque fait voir la conformité de sa vertu avec celle de ces grands Saints, & son extrême amour pour l'humilité. Quoy qu'il ait esté si grand devant Dieu, il est

demeuré toujours petit à ses propres yeux. Il les a tenus toujours ouverts & attentifs aux défauts qu'il a remarquez en luy, & fermez à la consideration des avantages de grace dont Dieu l'avoit orné, & des actions saintes qu'il luy a fait faire.

Il avoit pris cette disposition de S. Gregoire Pape, qui la represente en ces termes sur ces paroles de Iob : *Si vidi solem cùm fulgeret : Si j'ay considéré le Soleil dans son éclat. Le Soleil*, dit ce Saint, *marque les œuvres saintes, dont le Fils de Dieu a dit : Que vostre lumiere luise devant les hommes ; afin qu'ils voyent vos bonnes œuvres, Ainsi voir le Soleil dans son éclat, c'est considerer ce qu'on fait de bien, & s'en attribuer la gloire, au lieu de la donner toute à Dieu seul. Car il y a des personnes qui arrestent l'œil & l'attention de leur cœur sur le peu de bien qu'ils font, & oublient aussitost tous leurs pechez. Et neanmoins s'ils consideroient bien quelle est la lumiere & la rigueur du juste Iuge, ils auroient plus de crainte du mal qui est encore en eux, que de joye du bien qu'ils font avec tant d'imperfection; & ils seroient plus toucheZ de se voir encore si redevables à la justice de Dieu, que satisfaits de ce qu'ils luy payent une petite partie de ce qu'ils luy doivent. Car un debiteur n'est point quitte, s'il n'a payé toute la dette. Celuy qui court ne remporte point le prix, s'il n'a couru jusqu'au bout de la carriere. Et en vain on a marché beaucoup, si on ne continuë jusqu'à la fin. Cette vie est nostre carriere, & le Ciel est le lieu où nous aspirons. Nous devons donc faire cōme les sages voyageurs, qui ne considerent pas tant le chemin qu'ils ont fait que celuy qui leur reste à faire. Nous devons de*

Greg. Mor.
lib. 22. c. 5.
Matth. 5.
v. 16.

mesme estre plutôt attentifs à ce qui nous manque, qu'à ce que nous avons, & à ce que nous devrions faire, qu'à ce que nous avons déjà fait.

Saint Gregoire fait voir encore combien cette foiblesse & cette maladie est enracinée profondement dans le cœur de l'homme, & comme ceux qui craignent Dieu se doivent servir de la veuë & du souvenir de leurs pechez, pour se défendre de ces reflexions d'une complaisance secreete, qui seroient capables de les corrompre & de les perdre. C'est le propre de l'homme, dit-il, dans la foiblesse où il est maintenant, d'aimer toujours mieux considerer dans soy-mesme ce qui luy plaist, que ce qui luy déplaist. Comme il est malade & languissant dans l'esprit & dans le cœur; & qu'il apprehende que la consideration de ses defauts ne luy soit penible, il cherche un objet qui soit doux à sa pensée, & où il puisse se reposer agreablement comme dans un lit. Ainsi il envisage tout ce qu'il a pû acquerir par ses bonnes œuvres, & il ne considere pas combien il a perdu de graces, pour avoir negligé de faire beaucoup de bien qu'il auroit pû faire. Les Saints mesme & les Elus de Dieu sont tentez souvent de cette sorte. Mais s'ils sont vraiment Elus, ils détournent leurs yeux de tout ce qui leur peut plaire dans eux-mesmes. Ils étouffent toute la joye que leur vertu leur pourroit donner, & ils conçoivent une tristesse sainte pour leur negligence & leurs defauts. Ils se regardent comme des personnes viles & méprisables: & quoy que leur vie soit tres-pure & tres-exemplaire; ils sont presque les seuls qui ne voyent point leurs vertus, lors qu'elles sont veuës & réverees de tous les autres. C'est pour

cette raison que saint Paul voulant s'humilier dans les grandes actions qu'il faisoit tous les jours, rappelle en son esprit ses pechez passez, en disant : J'ay ^{1. Tim. 1.} receu ces dons, moy qui ay esté auparavant un blas- ^{v. 13.} phemateur, & un persecuteur outrageux. Et lors qu'il s'est crû obligé de rapporter les grandes graces que Dieu luy avoit faites, il ajoûté aussi-tost: Qu'il ne se plaist que dans ses tentations & ses souffran- ^{2. Cor. 12.} ces. Si donc il a parlé avantageusement de luy, ce ^{v. 5.} n'a esté que pour instruire ses Disciples; mais afin de se conserver luy mesme dans l'humilité, il a fait voir en mesme temps qu'il n'arrestoit point la veüe de son cœur sur la consideration de ses vertus, mais sur celle de ses souffrances & de ses foiblesses.

Voilà le modelle que Dom Barthelemy qui a puisé ses sentimens & les regles de sa conduite dans ce saint Pape, s'est proposé, & qu'il a suivy toute sa vie. Et quoy que cette profonde humilité des Pasteurs soit toute cachée dans le fond de leur cœur, neanmoins elle se fait paroistre au dehors par leur conduite, ainsi que remarque le mesme saint Gregoire: comme les fruits de l'arbre qui sont visibles, font juger de la bonté de sa racine qui est cachée.

Que si on juge de l'humilité du saint Archesveque par cette regle, on peut conclure combien elle est grande, puis qu'on voit par cette histoire qu'il a toujours traité avec ses égaux, comme s'il eust esté leur inferieur, & avec ses inferieurs, comme s'ils eussent esté ses égaux. C'est pour cette conduite si moderée & si pleine de respect & de déference, qu'il s'acquit l'estime & l'amitié de tous les Prelats du Concile qui

Liv. I. c. 13.

avoient comme luy vn zele sincere pour les inter-
 rests de I E S V S-CHRIST & de son Eglise. Et
 pour ce qui regarde ceux qui estoient soumis à
 sa dignité, comme tous les Curez & les Eccle-
 siastiques de son Diocese, nous avons veu qu'il
 vivoit avec eux comme avec ses freres; que son
 palais leur estoit toujours ouvert; que tout ce
 qu'il avoit estoit à eux, & qu'il a dit souvent:
 » Qu'ils estoient les coadjuteurs que Dieu luy
 » avoit donnez, afin qu'il pût porter avec eux
 » le poids de sa charge, & s'acquitter de tous ses
 » devoirs.

Concil.
 Carthag. 4.
 can. 34.

Il avoit appris cette moderation & cette hu-
 milité Episcopale, non seulement de sa lumie-
 re & de sa vertu, mais encore des Canons du
 quatrième Concile de Carthage, qu'il a cité sou-
 vent dans ses écrits. *Que l'Evesque, en quelque
 lieu qu'il soit assis, ne souffre jamais qu'un Prestre
 en sa presence demeure debout. Vt Episcopus quo-
 libet loco sedens, stare Presbyterum non patiatur.*
 Et au Canon trente-cinq. *Que l'Evesque dans
 l'Eglise & dans l'Assemblée des Prestres soit assis
 dans un siege plus haut que les autres; mais lors
 qu'il est dans la maison, qu'il se connoisse & qu'il
 agisse comme estant le Collegue des Prestres. Vt
 Episcopus in Ecclesia & in confessu Presbyterorum
 sublimior sedeat: intra domum verò, collegam se
 Presbyterorum esse cognoscat.* C'est ainsi que nous
 voyons dans les écrits des anciens Evesques, que
 lors qu'ils écrivent à un Prestre ou à un Diacre,
 ils mettēt en titre: *Compresbytero*; ou *Condiacono*:
 comme voulant oublier alors en quelque sorte, selon
 l'expression de S. Gregoire, leur dignité d'Evesque
 qui

qui les mettoit au dessus d'eux, pour ne se souvenir que de celle de Prestre & de Diacre, qui leur estoit commune avec eux.

Mais ce qui rend encore plus admirable & plus extraordinaire l'humilité de ce bien-heureux Prelat, c'est de voir qu'elle ait non seulement subsisté, mais qu'elle se soit toujours accruë dans l'éclat de cette grande reputation qu'il s'étoit acquise & qui s'est augmentée de plus en plus dans toute sa vie. Car il n'a pas seulement paru dans son Diocese comme vn Evêque qui s'acquitte parfaitement de sa charge, ou dans les royaumes de Portugal & d'Espagne, & où il pouvoit estre plus celebre & plus connu; Mais il a paru dans vn Concile Oecumenique, selon que des Cardinaux ont dit de luy, *comme le premier Evêque de la Chrestienté*. Il a esté aimé & honoré des Souverains Pontifes; jusqu'à obtenir d'eux des choses que les plus considerables d'entre les Cardinaux n'avoient pas seulement osé tenter. Et lors qu'il a traité avec les Rois, il a fait voir dans le seizième siecle de l'Eglise cette vigueur & cette generosité Episcopale, qui a esté si loüée dans les plus grands Evêques des siecles passez. Et ainsi comme on juge de la profondeur & de la solidité du fondement, par la grandeur & la hauteur de la maison qu'on bâit dessus: on peut juger combien l'humilité de ce saint homme a dû estre solide & profonde, puis qu'elle a pû porter sans ébranlement le poids & l'élevation de cette gloire.

Saint Gregoire nous marque cette verité par vne excellente comparaison. *Les loüanges*, dit-il,

T t

& la reputation nuisent souvent à la vertu, ou dans
 sa naissance; ou dans son progrès; ou dans sa per-
 fection. Lors que la vertu perit dans sa naissance
 par une pensée superbe, c'est comme un arbre qui
 estant mis en terre, se pourrit aussi-tost. Lors
 qu'elle perit dans son progrès par la veüe de ses
 bonnes œuvres, c'est comme un arbre qui venant
 bien & estant déjà crû, se gaste par quelque acci-
 dent soudain, & devient sec jusqu'à la racine.
 Mais lors qu'estant en sa perfection elle perit par
 les louanges extraordinaires qu'elle reçoit, c'est
 comme un arbre qui ayant poussé de grandes bran-
 ches, & estant tout chargé de fruits, est renversé
 & déraciné par un tourbillon de vent. Ainsi, dit
 ce saint Pape, les loüanges & les applaudissemens
 des hommes sont comme des vents qui soufflent avec
 violence, & qui forment comme une tempeste de
 gloire & de reputation, qui abat les plus grandes
 ames. Nous avons veu auparavant que saint Gre-
 goire appelle les calomnies des langues médisan-
 tes, une tempeste: *tempestas maledicentia*: & main-
 tenant il appelle les plus hautes loüanges qu'on
 donne aux Saints, une tempeste: *tempestas fama*.
 Ainsi la vie d'un Evefque est toujours exposée à
 un extrême peril. Car si on le persecute, il doit
 craindre l'impatience & l'abattement; & si on le
 loüe, il est attaqué par la vanité & par la complai-
 sance. Et cette dernière tempeste est d'autant
 plus dangereuse que la première, qu'elle peut
 renverser l'ame sans qu'elle s'en apperçoive:
 parce qu'elle se forme dans le plus grand calme, &
 lors qu'il semble que tout favorise les intentions
 saintes des gens de bien. C'est ce qui a fait dire

au meſme ſaint Gregoire : *Que Dieu permet ſou-* *Gregor. in*
vent que ſes ſerviteurs ſoient deſhonorez par les *Iob. 22. 6. 8.*
calomnies & la mēdiſance des méchants ; de peur
qu'ils ne ſ'affoibliſſent & ne ſe corrompent par les
louanges & les applaudifſemens des bons.

CHAPITRE XIX.

De la démiſſion du ſaint Prelat. Six raiſons qu'un
Eveſque peut avoir pour quitter ſon Eveſché.

CE que nous avons dit juſqu'à cette heure de
 l'humilité du ſaint Archeveſque, nous don-
 ne ſujet de parler icy de la maniere dont il eſt
 forty de ſon Eveſché. Nous en traiterons en ce
 lieu ſans interrompre la ſuite des vertus Epiſco-
 pales que nous repreſentons en ce Livre ; puis
 que nous ferons voir que la véritable cauſe de ſa
 démiſſion a eſté cet humble ſentiment qu'il a
 touſjours eu de luy-meſme, qui eſt la plus grande
 de toutes les vertus. C'eſt pourquoy ce que nous
 avons dit juſqu'à cette heure de ſon humilité,
 ſeroit imparfait, s'il n'eſtoit joint à cette circon-
 ſtance de ſa vie qui en a eſté le couronnement. Il
 eſt ſans doute que cette action de Dom Barthe-
 lemy meritoit vne attention particuliere. Car il
 paroïſt extraordinaire d'abord, qu'un Prelat d'une
 pieté ſi exemplaire & d'une ſi haute reputa-
 tion ne ſoit pas touſjours demeuré Eveſque, &
 n'ait pas crû devoir ſervir Dieu toute ſa vie dans
 les fonctions de ſon Miniſtere. Nous avons re-
 ſervé à parler en ce Livre des raiſons qu'il a eûes
 de cette conduite. Mais comme cette matiere eſt

importante, afin de la traiter plus clairement ; nous proposerons d'abord les regles que l'Eglise a accoutumé de suivre, à l'égard de ceux qui demandent à sortir de leur Evêché, & nous considererons ensuite ce que le saint Prelat a considéré, particulièrement lors qu'ils s'est crû obligé de quitter le sien.

Il est difficile de voir cette question plus nettement & plus particulièrement expliquée qu'elle l'a esté par Innocent III. dans sa Lettre à l'Archevesque de Calaris, maintenant Caglary, qui pour cette raison a esté mis dans les Decretales. Il y remarque en particulier six cas, dans lesquels un Evêque peut demander permission de quitter son Evêché. 1. *S'il se sent coupable de quelque grand crime.* 2. *S'il est trop foible de corps.* 3. *S'il manque de science.* 4. *Si son peuple est trop méchant.* 5. *S'il est cause de quelque grand scandale.* 6. *S'il est tombé dans l'irregularité.*

Decret. l. 1.
de Renunt.
Tit. 9. c. 10.
Nisi cum
pridem.

Quant à la premiere cause, L'Evêque, dit ce Pape, ne peut pas demander à quitter son Evêché pour toutes sortes de fautes dont sa conscience l'accuseroit. Mais il faut que ce peché soit tel, que ce soit un empeschement pour s'acquitter des fonctions de sa charge après mesme qu'il auroit achevé la penitence qu'il en auroit faite.

S. Chrysostome parle ainsi sur ce sujet qu'un Evêque pourroit avoir de quitter sa charge : Pour moy je croy qu'on doit regarder l'Episcopat avec un sentiment de respect & de retenue, qui nous porte à fuir d'abord une charge si difficile : & que lors qu'on s'y trouve engagé, on ne doit pas attendre jugement des autres pour la quitter, si

Chrysost. de
Sacerd. l. 2.
c. 4.

nous commettons quelque faute qui nous en rende indignes, mais qu'on doit de prévenir & se déposer soy-mesme. C'est le moyen d'attirer la miséricorde de Dieu : Que si l'on veut conserver injustement son Evêché, on ne mérite pas qu'il use d'indulgence & de pardon, & omallume encore davantage sa colere par vne seconde offense plus grande que la premiere. Mais l'ambition regne tellement aujourd'huy, qu'il ne se trouve personne qui soit capable de cette resolution.

Il y a dans vne Lettre de saint Augustin à saint Celestin Pape vne chose bien remarquable touchant cette maniere de quitter vn Evêché. Car on y voit que saint Augustin a pensé luy-mesme à quitter le sien, pour faire penitence de ce qu'il s'estoit mépris dans le choix d'une personne qu'il avoit nommé pour estre Evêque, & qui avoit causé ensuite beaucoup de scandales & de troubles dans l'Eglise. Voicy comme cette affaire se passa, selon que saint Augustin l'expose luy-mesme en cette Lettre. *Saint Augustin ayant converty un grand nombre de Donatistes dans un Bourg appelé Fussale, distant d'Hippone de quarante milles, qui avoit toujours esté de son Diocese, avec tout le territoire d'alentour; craignant de ne pouvoir pas avoir tout le soin de ce peuple qu'il auroit souhaité, il resolut d'y faire établir un nouvel Evêché, & de choisir vne personne pour en estre Evêque. Il jeta pour cela les yeux sur vn de ses Prestres qu'il jugea propre pour cet employ; & ayant supplié le Primat de Numidie de venir à Hippone, il luy presenta ce Prestre pour le sacrer. Mais quoy que saint Augustin eût crû qu'il ne*

*Augustin.
Epist. 261.
ad Celest.*

s'éloigneroit pas de recevoir cette dignité, néanmoins il la refusa absolument, & il luy fut impossible de luy persuader de la recevoir. Saint Augustin se trouvant extrêmement surpris par cette rencontre si impreveuë, voyant toute l'Eglise qui s'attendoit à cette élection, & n'osant pas renvoyer sans avoir rien fait, le Primat qui estoit un Prelat venerable & par son merite & par sa grande vieillesse, qui estoit venu de bien loin pour satisfaire à son desir: il presenta aux habitans de Fussale un jeune homme nommé Antoine, qu'il avoit élevé & formé depuis son enfance dans son Monastere de Clercs, mais qui n'estoit encore que Lecteur. Ceux de Fussale receurent sans peine celuy qui leur estoit présenté par un tel homme; & il fut sacré en mesme temps. Cependant ce jeune Evesque se gouverna tres-mal, & il fut accusé par ceux de son Diocese d'exercer sur eux une domination insupportable, par des rapines, des vexations, & des violences, qui obligerent saint Augustin & les autres Evesques qui en jugerent, de le priver de sa jurisdiction sur ce peuple, qu'on exempta de l'obeissance qu'il luy devoit, en luy reservant néanmoins le titre d'Evesque. Mais ce jeune homme ne se rendant point à leur sentence, soutenoit que puis qu'on n'avoit pu le priver de l'Episcopat, on ne pouvoit pas non plus luy en oster l'exercice & les fonctions. Et ayant obtenu une sentence de Rome en sa faveur, il menaçoit de se servir de la puissance des Magistrats, & d'une troupe de gens de guerre, pour faire executer le decret de Rome, & rentrer ainsi par violence dans son Evesché.

Saint Augustin percé de douleur, & sentant

ses entrailles comme déchirées par deux mouvemens differens , aimant d'un costé ceux de Falsale comme ses enfans ; & de l'autre considérant ce jeune Evesque comme son fils , après avoir représenté toute cette affaire au Pape Celestin , conclud en cette sorte : *Pour ce qui me regarde , j'avoüe à vostre Beatitude , que dans ce peril extrême des uns & des autres qui me sont également chers , je me sens tellement accablé de crainte & de tristesse , que si je voy (ce qu'à Dieu ne plaise) l'Eglise ravagée de la sorte par celuy qui est devenu Evesque par mon imprudence , & qu'il perde ainsi les autres en se perdant luy-mesme : je suis resolu de me priver volontairement de mes fonctions , & de quitter mon Evesché. Car considerant cette parole de l'Apostre ; Si nous nous jugions nous-mesmes , nous ne serions point jugés par le Seigneur , je veux ainsi me juger moy-mesme , afin d'obtenir le pardon de celuy qui doit juger les vivans & les morts.*

Nous voyons aussi dans les Canons de l'Eglise , qu'il y a une cause pour sortir d'un Evesché qui est comprise en vertu dans cette premiere que ce Pape appelle *Conscientia criminis*. C'est lors que l'entrée mesme d'une charge paroist criminelle : comme si elle s'est faite par simonie , ou de quelque autre maniere qui soit illegitime , & contre l'ordre de Dieu.

II. *Un Evesque peut quitter sa charge , à Innoc. III. cause de la foiblesse que luy cause ou sa vieillesse ou ses maladies ; ce qui se doit entendre seulement si elle est telle qu'elle le rende incapable de ses fonctions. Car autrement l'Apostre ne diroit* Ep. ad Episc.
Calat

T t iiij

pas qu'il ne se glorifie dans ses infirmités & dans ses foiblesses. Que si la langueur qui accompagne la vieillesse, semble porter un homme à quitter sa charge, la sagesse, l'expérience, & l'autorité qui en sont des suites, le doivent porter d'ailleurs à y demeurer. Aussi l'Apostre dit, qu'il est d'autant plus fort qu'il est plus infirme. Et quelquefois le cœur se fortifie d'autant plus que le corps avec l'âge devient plus foible.

Idem ibid.

III. Un Eveque peut demander à sortir de son Eveché, parce qu'il n'a pas assez de science. Car la lumière & la connoissance estant nécessaires, principalement pour toutes les fonctions spirituelles d'un Eveché, & mesme pour les temporelles, s'il voit que cette qualité luy manque, il fait bien de quitter son Eglise, puis qu'il n'a pas la science qui luy seroit nécessaire pour la gouverner.

*Chrysost. de
Sacerd. l. 6.
c. 1.*

Saint Chrysostome parle en ces termes de ce défaut de science. S'il vaut mieux, dit-il, estre jetté dans la mer ayant une meule de moulin au cou, que de scandaliser le moindre des Fidelles, & si tous ceux qui blessent la conscience de leurs freres pechent contre IESUS-CHRIST mesme; comment seront traitez ceux qui n'ont pas esté cause de la perte d'une, de deux, ou de trois personnes seulement, mais de tant de peuples? Les recevra-t-on à s'excuser sur leur peu d'expérience, & à alleguer qu'ils estoient ignorans? Ils n'y seront point recens. On y recevrait plutôt quelqu'un du peuple, qui auroit recours à cette défense pour obtenir le pardon de ses propres fautes, que les Prelats qui demanderoient grace des fautes d'autrui. Celuy qui est établi pour corriger l'ignorance des autres,

ne peut pas s'excuser sur son ignorance, ny dire: *Ezech. 33. v. 6.*
Je n'ay pas oüy la trompette, je n'ay pas prevenu la
guerre, puis que c'est à luy, comme dit Ezechiel,
à servir luy-mesme de trompette. Si la sentinelle,
dit ce mesme Prophete, ne donne l'alarme, & n'a-
vertit les peuples de l'approche des ennemis, ceux
qui seront tueZ recevront veritablement la peine
de leurs offenses, mais il me répondra de leur
sang; & j'en prendray la vengeance sur luy com-
me s'il l'avoit répandu de ses propres mains.

Mais Innocent III. ajoûte fort bien; qu'enco- *Innoc. III.*
re qu'il soit à desirer, que le Pasteur soit éminent in eadem
en science, la perfection neanmoins de sa chari-
té peut suppléer à l'imperfection de la science:
parce que s'il aime vraiment l'Eglise, il se ser-
vira de la lumiere de ceux qui en connoissent l'e-
sprit & les regles, comme de la sienne propre.
Car ceux qui sont sincerement à Dieu, peuvent
regarder toutes les veritez divines comme estant
à eux, selon que l'enseigne saint Augustin. Et lors
qu'ils en tirent des autres quelque éclaircisse-
ment, ils ne reçoivent pas comme une chose é-
trangere, mais comme un bien qui leur appartient,
& qui estoit déjà dans leur cœur par le mouve-
ment de leur charité. Au contraire celuy qui par-
le bien de Dieu lors qu'il vit mal, luy dérobe sa
parole selon le reproche que fait le Prophete, &
il usurpe ce qui n'est point à luy, parce qu'il veut
paroistre amy de Dieu lors qu'il est son ennemy; &
qu'il détruit par ses actions ce qu'il semble établir
par ses paroles.

IV. L'Evesque peut quitter sa charge & aban- *Innoc. III.*
donner son peuple lors qu'il le voit tellement endur-
épiſt.

Ezech. 3. v.
26.

Act. 13. v.
v. 46.

cy dans le mal qu'il luy est entierement inutile par toutes ses exhortations & tous ses soins. C'est ainsi que Dieu dit à Ezechiel: Je feray que vostre langue s'attachera à vostre palais, parce que ce peuple m'irrite sans cesse. Et les Apostres ont dit de mesme aux Juifs: Puis que vous rejettez la parole de Dieu, nous vous quittons, & nous l'allons prescher aux Gentils.

Baron. an.
Chr. 471.
n. 8. II.

Il y a vn exemple bien remarquable de cecy dans la Vie de saint Martyrius Evêque d'Antioche. Car voyant que tout son peuple estoit en desordre, & que toute la ville d'Antioche estoit pleine de trouble & de sedition, il quitta son Evêsché après avoir dit tout haut dans l'Eglise: Je renonce à vn Clergé desobeissant: à vn peuple rebelle; & à vne Eglise déreglée & corrompue, en me reservant neanmoins la dignité de l'Episcopat. Ego Clero immorigero, & populo rebelli; & Ecclesia contaminata renuntio, servata interim mihi Sacerdotii dignitate.

L'Evêque neanmoins ne doit pas abandonner son peuple pour toutes sortes de déreglemens, mais seulement lors que ses brebis se changent en loups; & que ceux qui devoient luy obeir humblement, se soulevent contre luy avec orgueil, sans qu'il y ait esperance de pouvoir les faire rentrer dans leur devoir. Car encore que la pluspart soient entierement déreglez, s'il en reste neanmoins vn petit nombre de bons, on doit demeurer à cause d'eux, selon cette regle excellente de saint Augustin. Nous ne devons pas abandonner les bons à cause du déreglement des méchans; mais nous devons au contraire, supporter les méchans pour nous

mettre en estat de servir les bons. Non propter malos deferendi sunt boni; sed propter bonos tolerandi sunt mali.

V. Vn Evesque peut quitter son Evesché lors qu'il voit qu'un si grand scandale s'est excité contre luy, qu'il ne peut l'appaiser que par sa sortie. Car autrement il sembleroit aimer davantage un honneur temporel que son salut eternal. Et il doit se souvenir alors de cette parole de l'Apostre: Si je scandalise mon frere en mangeant de la chair, je n'en mangeray jamais.

Innoc. III.

ibid.

1. Cor. 8.

v. 13.

Mais il faut faire une grande difference entre deux sortes de scandales, que le Fils de Dieu distingue luy-mesme. Il y en a qu'on donne en portant les hommes au mal, dont IESVS-CHRIST a dit: Si quelqu'un scandalise l'un de ces petits qui croient en moy, il vaudroit mieux qu'on luy mist une meule de moulin au coü, & qu'on le précipitast au fond de la mer. Mais il y a un autre scandale que les hommes prennent d'eux-mesmes, lors qu'ils se scandalisent de ce qui est bon, comme les Pharisiens se scandalisoient des paroles de IESVS-CHRIST. Et le Sauveur nous apprend à mépriser ce scandale, comme il méprise celui des Juifs en disant aux Apostres: Laissez-les là: Ce sont des aveugles. C'est en ce mesme sens que saint Gregoire Pape a dit cette parole si celebre, dont saint Bernard s'est servy depuis. Il vaut mieux qu'il arrive du scandale, que non pas que la verité soit abandonnée: *Melius est ut scandalum oriatur, quam ut veritas relinquatur.*

Idem ibid.

Matth. 18.

v. 6.

Matth. 18.

v. 14.

Gregor. in

Ezech.

homil. 7.

Bern. ep. 78.

n. 10.

On voit un exemple de cette maniere de quitter un Evesché en saint Gregoire de Nazianze,

668 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
qui ayant esté choisi par les Peres du second
Concile Oecumenique, pour estre Evesque de
l'Eglise de Constantinople, qu'il avoit déjà gou-
vernée avec vne sagesse & vne charité merveil-
leuse, voyant qu'il s'estoit ensuite élevé quelque
dispute entre les Evesques sur le sujet de son éle-
ction, renonça à cette charge entre les mains de
tous les Evesques assemblez en leur disant avec
le Prophete Ionas : *Si propter me orta est hæc
tempestas, mittite me in mare : Si je suis cause de
cette tempeste, jettez-moy en la mer.*

Nous voyons dans S. Augustin vn bel exem-
ple de la maniere dont on peut quitter vn Eves-
ché, pour éviter le scandale & le trouble de l'E-
glise, lors qu'on ne peut l'empescher que par ce
remede. C'est dans la Lettre 238. qu'il écrit à
Castorius, dans laquelle on voit que Castorius
& Maximien son frere ayant esté tous deux Do-
natistes, & s'estant depuis convertis, Maximien
avoit esté fait Evesque. Mais s'estant ensuite éle-
vé vn grand trouble sur son sujet, que saint Au-
gustin ne marque pas en particulier, Maximien
se resolut de quitter son Evesché, afin de donner
la paix à l'Eglise. Saint Augustin loué extraor-
dinairement cette action, & il en parle en ces
termes à Castorius frere de cet Evesque. *Il est
bien plus glorieux à vn homme de quitter la charge
Episcopale, pour préserver l'Eglise des perils qui
la menaçoient, que de la recevoir pour s'en acquit-
ter vilement. Car celui-là fait bien voir qu'il
estoit digne de recevoir cet honneur, si la paix de
l'Eglise le luy eût permis, qui l'ayant reçu, ne
veut rien faire qui soit indigne de luy pour le con-*

*Augustin.
epist. 238.*

server. Ainsi Dieu a choisi vostre frere pour faire voir par son exemple aux ennemis de son Eglise, qu'elle enferme dans son sein des personnes, qui ne cherchent point leurs interets propres, mais ceux de IESVS-CHRIST seul. Car lors qu'il a quitté le sacré Ministère qui le rendoit le dispensateur des Mysteres de Dieu, il ne l'a pas abandonné par quelque veüe ou par quelque passion humaine, mais il s'en est défait par l'amour de la paix, & par la charité qu'il a pour ses freres; de peur d'estre cause en voulant le conserver, que les membres de IESVS-CHRIST se trouvassent divisez par une dissension qui auroit esté certainement honteuse & dangereuse, & qui pourroit mesme causer de grands maux. Que Dieu luy donne cette paix eternelle qui a esté promise à l'Eglise, pour le recompenser de ce qu'il a crû que sa charge ne luy estoit point avantageuse, puis qu'elle ne l'estoit pas à la paix de l'Eglise. Il exhorte ensuite Castorius à recevoir cet Evêché que Maximien son frere quittoit, non par une chute ignominieuse, dit-il, mais par une retraite pleine de gloire: *ut fratri tuo non ignominiosè cadenti, sed gloriosè cedenti succedas*. Car comme il ajoûte aussitost, il ne cherchoit pas dans cette démission la satisfaction de sa paresse, & sa propre paix, mais celle des autres. *Ministerium non desidiâ, aut aliquâ seculari cupiditate, sed pacificâ charitate deposuit*.

VI. Un Evêque peut quitter son Evêché s'il est irregulier en sa personne: comme s'il a épousé une seconde femme, ou s'il n'en a épousé qu'une, mais qui estoit veuve; ou s'il n'est pas né d'un legitime mariage, qui sont des empeschemens qu'il

670 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
n'avoit pas dû taire, en recevant l'Evesché.

Voilà les six causes selon Innocent III. qui peuvent porter legitiment vn Evesque à quitter son Evesché. Il marque aussi dans la mesme Lettre, qu'il y en a quelques-vns, qui veulent se dégager des fonctions Episcopales, pour passer de cette distraction de soins & d'occupations qui en est inseparable, au repos & à la tranquillité d'une vie retirée, où ils puissent ne s'occuper plus que de Dieu & de leur salut. Mais ce Pape ne croit pas que ce soit là vn juste sujet pour sortir d'un engagement où Dieu nous a mis. Quoy

Innoc. III. in *que vous sentiez*, dit-il, *un grand desir de vous*
eadem epist. *retirer dans la solitude, & que vous disiez avec*
Psalm. 54. *David: Qui me donnera des aïles comme celles*
v. 7. *de la Colombe, afin que je m'envole & que je me*

repose dans le desert? vous devez, néanmoins
considerer que vous estes lié par vostre employ, &
que vous ne pouvez pas vous dégager & vous
retirer de la sorte. Vous avez une Epouse; vous
ne devez pas l'abandonner. C'est pourquoy nous
vous exhortons à ne point quitter les travaux de la
charge Pastorale, de peur que refusant de servir
IESVS-CHRIST dans ses membres selon le
devoir de Marthe, auquel il vous a appelé, il
ne vous rejette de devant luy, lors que vous choi-
sirez pour vous-mesme de vous tenir assis à ses
pieds avec Marie.



CHAPITRE XX.

Que l'humilité du saint Archevesque a esté la véritable cause qui l'a porté à se démettre de son Evesché. Exemple de plusieurs Saints qui ont fait la mesme chose. Sageſſe de Philippe I I. dans la nomination des Evesques.

SI nous considérons ces six causes pour lesquelles Innocent III. croit qu'un Evesque peut demander legitimement la permission de quitter son Evesché, nous trouverons qu'il y en a deux qui ont quelque rapport à Dom Barthelémy, & qu'il peut avoir considérées, lors qu'il a desiré de passer des fonctions Episcopales dans la retraite d'un Monastere. La premiere est, la foiblesse du corps; & la seconde, le déreglement du peuple. Pour ce qui est de la foiblesse, il est certain que lors qu'il demanda & qu'il obtint sa démission, il avoit esté affoibly par de grandes maladies, & particulièrement par la dernière qui avoit esté longue & dangereuse, & qu'estant alors âgé de plus de soixante-sept ans, les incommoditez de sa vieillesse, ses austeritez continuelles, & ses grands travaux, l'avoient rendu peu capable de faire toutes les fonctions de sa charge, avec la mesme vigueur qu'il les avoit toujours faites. Il est certain aussi que luy-mesme s'est servy de cette foiblesse, pour prier Philippe II. d'interceder pour sa démission, & pour porter le Pape à la luy accorder.

Neanmoins à bien prendre l'esprit d'Inno-

672 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
cent III. selon que nous venons de voir, il ne paroist pas que certe foiblesse de Dom Barthelemy ait esté assez grande pour luy faire accorder sa démission. Car si son âge luy avoit osté vne partie de ses forces, il luy avoit aussi acquis vne longue experience & vne grande autorité, qui pouvoit avantageusement suppléer à ce défaut. Et quand il eût esté encore plus foible qu'il n'étoit, on auroit pû selon la coûtume de l'Eglise, luy donner vn coadjuteur, comme plusieurs Cardinaux en prièrent le Pape avec instance, *soutenant, qu'on ne devoit point luy permettre de sortir de son Evêsché, ny priver l'Ordre Episcopal d'un si grand exemple.*

De plus nous sommes obligez de reconnoistre que quoy que le saint Prelat ait pû considerer alors sa foiblesse: ce n'a pas esté néanmoins la principale cause qui l'a porté à demander sa démission, puis que nous avons veu dans cete histoire, qu'à son voyage de Rome, il conjura avec tant d'instance le Pape Pie I V. de la luy accorder, lors que ny l'âge ny la maladie ne l'avoient point encore affoibly. C'est pourquoy en
 „ suppliant Philippe II. d'interceder pour luy au-
 „ près du Pape, il joignit ensemble ces deux cho-
 „ ses; l'une que la foiblesse de son âge, augmentée
 „ encore par le reste de sa maladie, ne luy permet-
 „ toit plus de pouvoir supporter vn si grand tra-
 „ vail; & l'autre qu'il s'estoit toujours crû tres-
 „ indigne de cette charge.

Pour ce qui est de la seconde cause, qui est le déreglement du peuple, on peut bien dire en vn sens que cete consideration a contribué beau-
 coup

Liv. 3. c.
19.

coup, pour luy faire souhaiter de quitter sa charge. Car les Auteurs de sa Vie ont remarqué que trouvant de si grands desordres dans les Fidéles, tant d'aveuglement & d'endurcissement dans les ames, & tant d'obstacles à ses bons desirs, il a souvent gemy & crié devant Dieu, dans l'impuissance où il se trouvoit de leur procurer le secours qu'il leur souhaitoit avec tant d'ardeur. Nous avons veu aussi auparavant les diverses persécutions qu'on luy a suscitées; les calomnies dont on s'est efforcé de le noircir; & les longues & penibles difficultez qu'il a eu à vaincre pour pouvoir établir la discipline, & soutenir les droits & les ordonnances de l'Eglise. Mais nous devons reconnoître en mesme temps, que ce déreglement des hommes ne faisoit pas la mesme impression dans son esprit, qu'il auroit pû faire dans celui de plusieurs. Car au lieu qu'un autre auroit pû penser à quitter son Evêché pour cette seule raison, ne voyant pas que les ames fussent susceptibles des vrais remedes; il a crû au contraire qu'il devoit quitter le sien, non tant parce que son peuple n'estoit pas en estat de se servir de son assistance, que parce qu'il se croyoit luy-mesme incapable de vaincre toutes les oppositions qu'il trouvoit pour le pouvoir assister. Il attribuoit au defect ou de sa lumiere ou de sa charité, l'impuissance où il se voyoit de guerir les ames. C'est pourquoy cette disposition se doit plutôt rapporter à son extrême humilité dont nous parlerons dans la suite, qu'à cette cause de démission dont parle Innocent III. qui

V u

674 LA VIE DE D. BARTHEL. DES MARTYRS.
a lieu proprement, lors que la conduite d'un
Evesque devient inutile, non par sa propre fau-
te, mais par celle de son peuple.

Ce n'a pas esté non plus le seul amour d'une
vie plus tranquille qui l'a fait résoudre à quit-
ter l'Episcopat; qui est une des raisons qu'In-
nocent III. rejette, & que saint Bernard aussi
stimul. „ a improuvée. Car nous voyons dans son livre
Past. c. 5. „ des devoirs des Pasteurs, qu'il exhorte expres-
„ sément les Prelats à mettre leur joye dans leurs
„ travaux; & à ne pas croire que les distractions
„ de leur ministere puissent les empêcher de croî-
„ tre en vertu. Pourquoy vous plaignez-vous,
„ dit-il, comme si la charge pastorale estoit un
„ obstacle à la devotion? Au contraire ce n'est
„ proprement qu'un exercice continuel des plus
„ grandes vertus, de charité, de justice, & de mi-
„ sericorde. Y a-t-il rien qui puisse plus augmen-
„ ter nostre amour, que de tenir toujours le cœur
„ élevé vers Dieu, & en mesme temps de courir
„ en divers lieux pour chercher le salut de plu-
„ sieurs ames? Que si on sent pour elle une af-
„ fection de pasteur & d'époux, combien ce tra-
„ vail leur sera-t-il utile, & combien sera-t-il doux
„ à celuy qui aime?

On ne peut pas dire aussi que ce soit l'appa-
rehension d'estre mal entré dans sa charge qui l'ait
porté à demander d'en sortir. Car si quelques
Saints ont eu cette pensée, il est certain que
Dom Barthelemy ne l'a pas eue, & n'a pas eu
sujet de l'avoir: puis qu'il est difficile de trouver
dans ces derniers siècles, une maniere plus sain-
te d'entrer dans un Evesché que la sienne: soit

qu'on considere, ou l'intention de cette Princeſſe qui le nomma; ou le deſintereſſement du P. Louiſ de Grenade qui l'y appella, ou l'humilité ſincere avec laquelle il refuſa luy-meſme cette dignité, qu'il ne receut enfin que lors qu'il ſ'y trouva forcé par l'obeiſſance.

Mais cette diſpoſition où il eſtoit lors qu'on l'a appellé à l'Epiſcopat, nous donne lieu de decouvrir la veritable cauſe qui l'a porté à demander avec tant d'ardeur la permiſſion de quitter ſon Eveſché. Car ayant vne ſi haute idée de l'Epiſcopat, & en meſme temps vn ſentiment ſi humble de luy-meſme, il a crû que cette parole de ſaint Bernard qu'il rapporte dans ſon Livre eſtoit veriſiée en luy: *Que c'eſt une choſe monſtruenſe de voir alliez enſemble le plus haut degré d'honneur, avec l'eſprit le plus bas; & une dignité ſuprême, avec une vie mépriſable. Monſtruolum eſt, gradus ſummus, & animus inſimus; dignitas prima, & vita ima.* Il a touſjours eu dans ſa penſée cette extrême diſproportion qu'il trouvoit entre ſa charge & ſa vertu; & il a crû que Dieu demandoit de luy qu'il fiſt tout ſon pouvoir pour eſtre déchargé d'un fardeau qu'il reſſentoit, ſelon que luy-meſme le dit au Pape Pie IV. *comme une montagne qui l'accabloit.*

Stim. Paſt.

p. 49.

Bernard. de conſid. l. 2.

c. 7.

Liv. 1. c. 7.

Cette Hiſtoire nous a fait aſſez voir la violence dont on uſa ſur ſon eſprit, pour l'engager à cette charge, en le menaçant de l'excommunication ſ'il ne le faiſoit: & comme après l'avoir receuë, il ſe trouva tellement penetré de douleur & de crainte, qu'il en devint malade à la mort. Cette peine luy a touſjours

Vu ij

continué depuis ; & le Pere Louis de Grenade en
 „ parle en ces termes. Lors qu'il fut étably dans
 „ son Diocèse , & qu'il eut envisagé de plus près
 „ toutes les obligations de sa charge , il se trouva
 „ dans vne telle douleur & dans vn tel accable-
 „ ment, qu'il passoit les jours & les nuits à implorer
 „ la misericorde de Dieu , afin qu'on le tirast d'vn
 „ si extrême peril. Il se remettoit devant les yeux
 „ le compte si exact que Dieu luy redemanderoit
 „ vn jour d'vn million d'ames qui estoient sous sa
 „ conduite. Il trembloit dans la pensée de ce juge-
 „ ment si severe & des peines de l'autre monde ,
 „ qui estoient peintes aussi vivement dans son
 „ esprit , que s'il les eût veuës de ses propres yeux.
 „ Peu de mois après qu'il fut à Brague , l'estant allé
 „ voir , & l'ayant mis à dessein sur ce sujet pour
 „ voir si cette extrême peine qu'il avoit témoignée
 „ d'abord pour accepter cette charge n'estoit point
 „ diminuée : ce Saint homme m'en parla avec tant
 „ de force , qu'encherissant toûjours sur la ma-
 „ niere dont il tâchoit d'exprimer son affliction , il
 „ me dit enfin : Je ne puis pas perdre l'esperance
 „ ny m'oster la vie , puis que Dieu nous défend
 „ l'vn & l'autre : mais je vous declare que je me
 „ trouve reduit dans vne telle extremité , que ceux
 „ qui ont la corde au cou , & qui sentent qu'on les
 „ étouffe , ne souffrent point vne douleur plus vive
 „ que celle que je ressens ; & qu'au lieu que la leur
 „ finit aussi-tost , la mienne continuë toûjours , &
 „ me presse jour & nuit.

Nous avons veu aussi dans cette Histoire com-
 me le mesme P. Louis de Grenade estant venu
 visiter Dom Barthelemy deux ans après qu'il fut

Evesque, le saint Prelat se plaignit à luy tout de nouveau de ce qu'il l'avoit engagé dans cette charge, & luy reprocha qu'il l'avoit trahy; & que faisant retomber sur luy l'Archevesché de Brague, qu'il avoit refusé pour luy-mesme, il s'estoit servy de la teste de son Amy comme d'un bouclier, pour se défendre du coup dont on menaçoit la sienne. Depuis estant allé au Concile de Trente, & de là à Rome, il supplia instamment le Pape Pie IV. de le décharger de ce fardeau. Après la mort de ce Pape qui arriva à la fin de 1565. Pie V. estant élevé au Pontificat, comme il l'avoit veu à Rome, qu'il estoit de son Ordre, & qu'il luy avoit témoigné vne bienveillance particuliere, il le conjura encore par beaucoup de Lettres de luy accorder cette grace, ce qu'il ne pût jamais obtenir.

En ce mesme temps la Reine de Portugal, qui pendant sa Regence avoit nommé Dom Barthelémy à l'Archevesché de Brague, s'estant retirée de la Cour lors que le Roy son petit fils eut pris le gouvernement de son Estat, le saint Prelat luy écrivit la Lettre suivante; où l'on voit d'une part comme il estoit plein de cette pensée, qu'on n'auroit jamais dû le choisir pour estre Evesque, & de l'autre, avec quelle liberté & quelle force il avoit accoustumé de parler aux Souverains.

Lettre de l'Archevesque de Brague à la Reine de Portugal.

MADAME, “
Dieu m'ayant donné vne affection tres- “
Vu iij

„ particuliere pour le salut de vostre Altesse, j'ose
 „ prendre la liberté de luy témoigner la joye que
 „ je reçois, de voir qu'elle préfère vne retraite
 „ sainte à toutes les vaines occupations du mon-
 „ de. Et je ressens d'autant plus en cette rencon-
 „ tre son veritable bon-heur, que je me voy moy-
 „ mesme toûjours en peril, dans les agitations &
 „ les tempestes, où le choix de vostre Altesse m'a
 „ exposé depuis plusieurs années. Mais puis qu'il
 „ a plu à Dieu, Madame, de mettre vostre Al-
 „ tessé dans l'estat le plus tranquille qu'elle pou-
 „ voir esperer, il est bien juste qu'entre les choses
 „ dont elle doit avoir du regret, elle gemisse dans
 „ sa retraite pour les Ouvriers indignes qu'elle a
 „ mis dans la vigne du Seigneur, entre lesquels
 „ je suis le premier; & qu'elle luy demande par-
 „ don, soit pour la faute qu'elle a faite en les éli-
 „ sant, soit pour celles qu'ils ont faites, après
 „ qu'ils sont entrez dans le gouvernement de l'E-
 „ glise. J'espere, Madame, cette grace de vostre
 „ Altesse; comme je me sens moy-mesme obligé
 „ de prier Dieu avec instance, afin qu'il luy par-
 „ donne la faute qu'elle a commise en me nom-
 „ mant à cet Evesché, scachant qu'elle s'est portée
 „ à ce choix avec vne droite intention. Je supplie
 „ vostre Altesse de craindre beaucoup de ne re-
 „ connoistre pas assez la grace que Dieu luy a fai-
 „ te, de ne l'avoir pas retirée de ce monde pen-
 „ dant sa Regence, & de luy avoir donné du temps
 „ pour pleurer les fautes qu'elle peut y avoir com-
 „ mises. Qu'elle se croye d'autant plus éclairée de
 „ Dieu, qu'elle en remarquera vn plus grand nom-
 „ bre, & qu'elle ne se flate jamais elle-mesme en

disant : l'ay fait ce que j'ay pû : puis que c'estoit «
 tout ce que pouvoit dire saint Paul, après avoir «
 travaillé luy seul plus que tous les autres. Outre «
 que nous sommes en vn siecle si rebelle à la «
 justice, & si ennemy de toute vertu, que les Sou- «
 verains sont sans cesse importunez par mille per- »
 sonnes interessées, qui les pressent non de leur «
 rendre justice, mais de violer toutes les loix & «
 toutes les regles pour satisfaire leurs passions. «
 Enfin, Madame, je conjure de nouveau vostre «
 Altesse de rendre à Dieu de continuelles actions «
 de graces, de ce qu'il a daigné luy donner quel- «
 que temps avant sa mort pour penser à son salut. »
 C'est la grace que je luy demande pour moy- «
 mesme, le suppliant de tout mon cœur de com- «
 bler vostre Altesse de ses veritables biens. «

Cette lettre du saint Prelat fit assez voir, comme la peine qu'il avoit de son élection à l'Episcopat, & la persuation de son indignité luy estoit toujours presente. Enfin la maniere si obligeante dont Philippe II. l'avoit traité à son avenement à la couronne de Portugal, n'ayant point voulu qu'il prestast le serment qu'entre ses mains, le porta à se servir de cette occasion pour le supplier d'interceder pour luy auprès du Pape Gregoire XIII. afin qu'il luy permist de quitter son Evêché; ce que pour lors le Pape luy accorda.

Ainsi ce sentiment si humble qui luy faisoit considerer la dignité Episcopale, comme infiniment élevée au dessus de luy, estoit tellement imprimé dans son cœur, que bien loin de diminuer avec le temps, il s'y est au contraire

Vu iij

affermi de plus en plus. Et quoy que cette extrême repugnance qu'il a eüe d'abord pour estre Evesque & qu'il a toujourns conservée ensuite, paroisse extraordinaire, nous en trouvons neanmoins des exemples dans les plus grands Saints. Car pour ce qui regarde cet accablement de tristesse & de douleur où il fut reduit lors qu'il se vit engagé dans l'Episcopat; nous voyons qu'il éprouva alors ce que saint Chrysostome rapporte de luy-mesme dans vne rencontre semblable, lors qu'estant encore jeune il sceut qu'on l'avoit choisi pour estre Evesque. Voicy ses paroles:

Chysost. de
Sacerd. l. 6.
c. 6.

Depuis le jour, dit-il, que vous m'avez averty qu'on pensoit à moy pour me faire Evesque, il ne s'en falut rien que mon ame ne se separast d'avec mon corps, tant la crainte & la douleur dont elle se trouvoit saisie estoit violente. Lors que je considerois d'une part la beauté & la sainteté de l'Eponse de IESVS-CHRIST, & de l'autre mes vices & mes defauts, je plaignois continuellement son malheur, & je déplorais le mien. Je soupirois sans cesse, & dans le trouble où j'estois je disois en moy-mesme: Qui a fait le premier cette proposition? Quelle si grande offense a commis l'Eglise contre Dieu? Par quelle faute a-t-elle tellement aigry son Seigneur contre elle, qu'il la veuille deshonorer en m'en donnant la conduite? Je ne pouvois supporter la pensée que j'avois de la grandeur de cette indignité. Je me sentoie frappé d'étonnement. & je perdois l'usage de la venë & de l'oÿre. Ensuite je fondoie en pleurs, & l'excès du trouble & de la frayeur de mon esprit me mettoit hors de moy-mesme.

Que s'il a continué encore depuis à s'affliger de se voir engagé dans vne si grande charge, il a imité en cela saint Gregoire Pape, qui a déploré souvent la condition où Dieu l'avoit mis en l'élevant au Pontificat, par des plaintes qu'il a faites à quelques-vns de ses amis, que Dom Barthelemy rapporte en ces termes : *Le ne suis* Gregor. l. 1.
plus celuy que j'estois. Mon ame est toute plongée epist. 5.
dans la douleur & dans l'amertume. Je suis devenu stimul. Past.
grand au dehors, & je suis tombé au dedans. Je pag 21.
suis du nombre de ceux dont il est écrit ; Vous les Psalm. 72.
avez fait tomber en les élevant. Car celuy-là tom- v. 18.
be dans son élévation, qui croissant en dignité dé-
croist en merite, & perd la vertu qu'il avoit ac-
quise. J'avois voulu suivre l'esprit de IESVS-
CHRIST comme nostre chef & nostre modèle, de-
sirant d'estre, comme il a esté dit de luy, l'opprobre Psalm. 21.
des hommes & le mépris du peuple. Mais mainte- v. 7.
nant je me trouve accablé par le poids de cette
dignité, qu'on m'a imposée. Vne foule d'affaires
m'environne de toutes parts, & lors que je pense à
recueillir mon esprit à Dieu, je le trouve embar-
sé de mille soins, comme d'autant de vagues qui
l'agitent, ou de pointes de fer qui le percent. J'ay
perdu toute la paix & tout le repos de mon ame.
Mon cœur est tout abattu, & succombant sous le
poids des pensées & des occupations basses & ter-
restres, il ne peut plus trouver ces aîles que David
demande pour s'élever à la contemplation des cho-
ses divines. J'avois le vent favorable & je navi-
geois heureusement, lors que je vivois dans la re-
traite de mon Monastere. Mais la mer s'est irri-
tée tout d'un coup ; les flots se sont élevez ; & une